

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2017/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 juillet 2017

DCM N° 17-07-06-32

Objet : Bilan d'activité des services municipaux pour l'année 2016.

Rapporteur: Mme KAUCIC

L'article L.2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable dans les communes d'Alsace et de Moselle, prévoit la présentation au Conseil Municipal d'un rapport annuel retraçant l'activité des services municipaux sur l'année écoulée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté par Monsieur le Maire sur l'activité des services municipaux pour l'année 2016,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport présenté.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Communication Interne et Reprographie
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 29 Absents : 26 Dont excusés : 17

Décision : SANS VOTE

2016

BILAN D'ACTIVITÉ

VILLE DE METZ



M
metz



« Le bilan d'activité est l'occasion de valoriser le travail effectué durant toute une année par l'ensemble des agents du service public municipal. Sous l'impulsion des élus, ils mènent au quotidien une action de proximité, de solidarité et de développement indispensable à nos concitoyens.

2016 aura été une année particulièrement riche en projets et réalisations dans les nombreux domaines dont la Ville a la responsabilité. L'intense activité des services municipaux montre notre volonté d'agir chaque jour au plus proche des Messins, d'innover pour faciliter la ville au quotidien, d'être créatifs pour l'animer, plus ambitieux pour la rénover, l'équiper et transformer nos quartiers, tout en préservant l'environnement parce que c'est l'héritage de notre ville, berceau de l'écologie urbaine.

Nous nous sommes lancés ces défis. Nous les relevons avec des résultats plus que satisfaisants détaillés au fil des pages de ce bilan. Cette situation, nous la devons à une gestion saine de

nos finances qui nous permet de continuer à investir pour réaliser des équipements d'avenir sans augmenter notre fiscalité.

Parmi les temps forts qui ont marqué l'année 2016, je veux également citer le démarrage du travail de rapprochement des services de la Ville de Metz et ceux de la Communauté d'agglomération de Metz Métropole, qui permettra, grâce à une mutualisation des compétences, de construire avec davantage d'efficacité les projets de demain. C'est le premier pas vers la transformation de nos institutions qui verra naître autour de Metz, une Métropole, outil essentiel pour renforcer l'attractivité de notre territoire, pour maîtriser son avenir dans notre espace européen transfrontalier, tout en maintenant une haute qualité de ville qui permette à tous les Messins et les Messins de s'y épanouir pleinement. »

Dominique GROS
Maire de Metz

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE



« Pour l'administration messine, 2016 aura été une année particulièrement riche en grands rendez-vous et en réalisations majeures dont ce bilan d'activité vous donne un aperçu. Sa lecture vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement de la Ville, d'apprécier le résultat des actions menées au service des Messins et de découvrir les projets lancés pour 2017. »

En 2016, nous avons poursuivi avec la même exigence l'action engagée avec le lancement de la construction de nouveaux équipements comme l'Agora ou les restaurants scolaires Debussy et de la Seille, le lancement des travaux du plan de mise en accessibilité des établissements municipaux recevant du public, la réalisation de projets favorisant la qualité de vie des Messins comme la renaturation des rives de la Seille, ou pour améliorer le vivre ensemble à Metz.

2016 marque aussi le démarrage d'une dynamique nouvelle pour notre territoire. Pour la mener à bien, Metz mutualisera au 1^{er} janvier 2018, une partie de ses services ressources avec la Métropole et transférera les compétences que celle-ci exercera de plein droit. Metz est prête pour relever les défis de cette nouvelle organisation en synergie avec les 43 communes du territoire tout en préservant la qualité des services proposés aux Messins.

Ces évolutions institutionnelles mais aussi budgétaires nécessitent également d'adapter l'action des services municipaux afin de poursuivre la mise en œuvre de nos politiques en parfaite adéquation avec les attentes des habitants. Pour cela, l'administration municipale se modernise afin de faire face à ces nouveaux enjeux. C'est dans cet esprit d'amélioration continue que les services municipaux se mobilisent chaque jour et vous présentent dans ce bilan d'activité le travail accompli et les perspectives à venir.

Je souhaite remercier les équipes, qui par leur travail, construisent dès aujourd'hui le service public de demain au bénéfice des Messines et des Messins. »

Emmanuelle Champigny
Directrice Générale des Services

SOMMAIRE

SOLIDARITÉS ET FAMILLES

UNE VILLE POUR TOUS

- Séniors p.6
- Handicap p.7
- Santé p.9

UNE VILLE ÉDUCATRICE

- Petite Enfance, Famille et Parentalité p.10/11
- Éducation p.13

UNE VILLE SOLIDAIRE

- Action Sociale p.14/15
- Politique de la Ville et Cohésion Territoriale p.16
- Logement p.17
- Emploi et insertion p.19

ÉLUS RESPONSABLES

Coordination du pôle Solidarités et Familles
Adjointe : Danielle BORI

Séniors - Handicap - Santé
Adjointe : Agnès MIGAUD
Déléguée : Catherine MOREL

Petite enfance, Famille et Parentalité - Éducation
Adjointe : Danielle BORI
Déléguée : Myriam SAGRAFENA

Action sociale - Politique de la ville et Cohésion territoriale
Logement - Emploi insertion
Adjointes : Danielle BORI / Sélima SAADI
Délégué(e)s : Annie HOMMEL / Raphaël PITTI

RAYONNEMENT ET ANIMATION URBAINE

UNE VILLE ENTREPRENANTE

- Réglementation, foires et marchés p.20
- Économie et commerce p.21
- Tourisme p.23

UNE VILLE PLUS SÛRE

- Police Municipale et prévention p.24
- Hygiène, risques sanitaires et protection civile p.25

UNE VILLE DE DIALOGUE

- Accueil et relations usagers p.26/27
- Démocratie Participative p.28/29

UNE VILLE QUI BOUGE

- Culture, Patrimoine culturel, Archives municipales p.30/33
- Bibliothèques-Médiathèques p.34
- Jeunesse, vie associative et étudiante p.36/37
- Sport p.38
- Patrimoine Sportif p.39

ÉLUS RESPONSABLES

Coordination du pôle Épanouissement

Adjoint : Hacène LEKADIR

Coordination du pôle Proximité

Adjoint : Sébastien KOENIG

Foires, marchés et réglementation
Économie et commerce - Tourisme
Adjoint(e)s : Patricia SALLUSTI / Thierry JEAN
Délégué : Pierre GANDAR

Police municipale et Prévention - Hygiène
Risques sanitaires et Protection civile
Adjoint(s) : Sébastien KOENIG / Jacques TRON

Accueil et relations usagers - Démocratie participative
Adjoint(e)s : Thomas SCUDERI / Nathalie DE OLIVEIRA
Hanifa GUERMITI / Patrice NZIHOU / Françoise FERRARO
Selima SAADI / Jacques TRON

Culture - Bibliothèques-médiathèques
Jeunesse et vie étudiante - Sport - Patrimoine sportif
Animations festives
Adjoint(e)s : Hacène LEKADIR / Belkhir BELHADDAD
Margaud ANTOINE FABRY
Délégué(e)s : William SCHUMAN / Daniel PLANCHETTE
Christine AGUASCA / Nadia SEGHIR

DÉVELOPPEMENT SERVICES URBAINS ET ÉNERGIES

UNE VILLE DURABLE

- Développement durable et solidaire p.40/41
- Transition énergétique, énergies et fluides p. 42
- Gestion de l'eau et prévention des risques p.43

UNE VILLE QUI SE TRANSFORME

- Urbanisme p.44/45
- Nouvelles mobilités p.46/47
- Conception des espaces publics p.48/49
- Stationnement p.50/51

UNE VILLE PRÉSERVÉE

- Parcs, jardins et espaces naturels p.52/53
- Propreté p.54/55

ÉLUS RESPONSABLES

Coordination du pôle Développement

Adjoint : Richard LIOGER

Coordination du pôle Proximité

Adjoint : Sébastien KOENIG

Développement durable et solidaire

Transition énergétique, énergie et fluide

Gestion de l'eau et prévention des risques

Adjoint : René DARBOIS

Déléguée : Marylin MOLINET

Urbanisme - Nouvelles mobilité

Conception des espaces publics - Stationnement

Adjoint(e)s : Richard LIOGER / Béatrice AGAMENNONE

Jean-Louis LECOCQ

Délégués : Gilbert KRAUSENER / Guy CAMBIANICA

Espaces verts - Agriculture urbaine - Propreté

Adjoint(e)s : Béatrice AGAMENNONE / Jean-Louis LECOCQ

Délégués : Marylin MOLINET

RESSOURCES

UNE VILLE QUI PRÉPARE L'AVENIR

- Coopération transfrontalière et décentralisation p.56
- Ville numérique p.57

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES RESSOURCES

- Ressources humaine p.187
- Systèmes d'Information p.211
- Moyens généraux p.217
- Juridique p.63
- Assemblées p.64
- Patrimoine bâti p.65
- Architecture et assistance à maîtrise d'ouvrage p.66
- Finances, marchés et contrôle de gestion p.67

	FINANCES	p.69
	ORGANIGRAMME	p.78/79

ÉLUS RESPONSABLES

Coordination du pôle Ressources

Adjointe : Isabelle KAUCIC

Personnel - Finances et marchés - Systèmes d'information

Communication et protocole - Moyens généraux, Juridiques

et Assemblées - Patrimoine bâti - Moyens techniques

Adjoint(e)s : Isabelle KAUCIC / Jean-Michel TOULOUZE

Délégué(e)s : Gilbert KRAUSENER / Pierre GANDAR

Marie RIBLET

Coopération transfrontalière décentralisée

Ville numérique

Délégués : Doan TRAN / Bernard HEULLUY

« Les 4 Directions Générales Adjointes de la Ville mettent en œuvre les orientations et les projets des 5 grands Pôles d'élus, organisées autour des principales priorités du Projet d'action municipale : le Développement, la Solidarité, la Proximité, l'Épanouissement et la Gestion des Ressources.

Le Maire et sous son autorité, la Directrice Générale des Services, coordonnent et pilotent l'ensemble de ces domaines d'action ainsi que la transversalité nécessaire à l'action publique municipale. »



Les missions



Pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, la Ville de Metz développe une politique en faveur des seniors. La mission séniors est rattachée à la Mission Ville pour Tous de la Ville. Elle œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels, associatifs et économique. Elle est également l'interlocuteur privilégié des associations séniors de la ville, accompagne le travail du conseil des séniors et coordonne la démarche OMS « Metz Ville Amie des Ainés ». La Direction des Retraités et des Personnes Agées du CCAS a pour missions d'accueillir, d'informer, d'orienter et de lutter contre la solitude et l'isolement des séniors mais aussi de proposer des solutions d'hébergements adaptées aux contraintes de l'âge, de favoriser le maintien à domicile et de renforcer les solidarités entre les générations.

Les chiffres

- **2 000** visiteurs au 1^{er} salon des seniors organisé par Metz Expo les 23 et 24 avril 2016
- **113** messins ont participé aux **8** groupes de réflexion mis en œuvre le cadre de la réalisation du diagnostic Metz Ville Amie des Aînés sur les thèmes : culture et loisirs, lien social et solidarité, habitat et logement, participation citoyenne et emploi, services et soins, information et communication, transport et mobilité
- **247** appartements en Résidence Autonomie
- Plus de **900** appels téléphoniques réceptionnés pour informer les seniors et leur entourage sur les dispositifs spécifiques à destination des retraités et de droit commun
- **3 477** colis de Noël distribués à domicile et **1 247** en EHPAD
- **1 513** Pass Avantâges ont été distribués.

perspectives
2017

- Participation au 2^{ème} salon des séniors.
- Présentation du programme Metz Ville Amie des Aînés à TCRM Blida avec le lancement des cybers seniors.
- Poursuite de l'ouverture des Résidences autonomie sur le territoire et de leurs évolutions pour répondre aux besoins des seniors.

• Présents dans les quartiers de la ville, les clubs seniors participent à la lutte contre l'isolement des seniors. Pour répondre au renouvellement des adhérents des clubs seniors, une cartographie de l'état des lieux des clubs sera réalisée afin de favoriser l'engagement des seniors messins.

SENIORS

FAITS MARQUANTS

CONSEIL DES SENIORS

30 sages ont pris une part active à la vie de la cité pour améliorer la qualité de vie des seniors messins. Ils ont notamment participé à l'accueil des nouveaux arrivants, à 2 séances plénières dont une à TCRM Blida, au 1er salon des seniors organisé par Metz-Expo, au diagnostic participatif de Metz Ville Amie des Ainés, aux 4èmes rencontres du RFVAA au Ministère des affaires sociales à Paris. 3 groupes de travail « mobilité », « communication » et « lien social et solidarité » sont mis en place pour faire émerger de nouveaux projets ou démarches progrès.

1^{ER} SALON DES SENIORS

Organisation de conférences (santé, sport et aidants) et d'un stand commun avec le CCAS et l'Office de Tourisme au parc des Expo de Metz permettant de faire connaître les dispositifs destinés aux seniors messins.

RÉSIDENCES AUTONOMIE

15 logements de la résidence intergénérationnelle Grandmaison ont été ouverts à la location pour des jeunes en début de parcours professionnel. Ces 15 logements sont occupés. Un salon de coiffure a été mis en place dans la résidence autonomie Saint-Nicolas

dans le cadre d'un chantier solidaire avec le réseau Sensationnelles.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Versement de subventions à l'Institut Mosellan pour une Retraite Active, l'Association Seniors temps Libre et Intemporelle (projet Metissage) pour un montant de 249 400 €.

ACCÈS À LA CULTURE

Mise en œuvre d'une Convention avec le centre Pompidou-Metz pour une durée de 3 ans afin de mettre en œuvre des activités pédagogiques adaptées (visites, conférences, ateliers) pour les PA/PH.

ANIMATIONS ESTIVALES

Action expérimentale proposée par la mission ville pour tous au service jeunesse et deux associations sportive et culturelle en direction des seniors accompagnants.

ACCÈS AUX DROITS

Développement de l'accompagnement préventif au domicile pour les seniors dépendants à compter du 1^{er} janvier 2016. L'objectif et d'assurer et de faciliter l'accès à l'information des seniors et de leurs accompagnants mais aussi de les soutenir et les accompagner dans leurs démarches.

Zoom sur...

« Metz, ville où il fait bon vivre ! »

Metz fait partie des 10 territoires où il fait bon vivre et vieillir. C'est le résultat de la 1^{re} consultation nationale « Heureux dans ma Ville : les territoires » où il fait bon vivre

et vieillir » organisée par le magazine mensuel français Notre Temps avec le soutien du Ministère des Affaires sociales et du Réseau Français des Villes Amies des Aînés.



Les missions

La mission handicap est rattachée à la Mission Ville pour Tous de la Ville. Elle œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Elle est également l'interlocuteur privilégié du public sur les questions relatives au handicap.

Les chiffres

- ▶ **288** Etablissement Recevant du Public et **114** installations ouvertes au public communaux diagnostiqués pour réaliser l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz.
- ▶ **14** millions de travaux programmés dans les ERP sur 9 ans
- ▶ **8 511** entrées et **160** exposants ont participé au Salon Autonomic Grand Est, la référence Handicap – Grand âge- Maintien à domicile dans la Région.

Zoom sur... Accessibilité programmée



L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la Ville de Metz a été réalisé par la Mission Ville pour Tous à partir d'un diagnostic de 288 Etablissements Recevant du Public (ERP), établit par le bureau d'études techniques QCS, et de 114 Installations Ouvertes au Public (IOP). L'Ad'AP de la Ville a été validé par arrêté préfectoral le 18 novembre 2016. En 2017, 84 bâtiments devraient

faire l'objet de travaux et 50 établissements recevant du public communaux devront être rendus accessibles dont l'Hôtel de ville. Une rampe conçue en lien avec le service maîtrise d'ouvrages et architecture a été posée à cette effet au printemps. La mission travaille à la convention 2017-2018 avec le FIPHFP pour financer d'autre équipement favorisant l'accessibilité de l'Hôtel

HANDICAP

FAITS MARQUANTS

SALON AUTONOMIC GRAND-EST

Stand commun Ville et Metz Métropole organisé au Parc-Expo de Metz Métropole en lien avec l'Office de Tourisme et les Pôles Education, Culture et Petite Enfance. Des temps forts ont émergé avec la rencontre de 2 classes d'écoles primaires de Bellecroix et La Patrotte et Isabelle Carrier, auteur et illustratrice du livre « La petite casserole d'Anatole », une conférence sur « La sensibilisation à la différence dès le plus jeune âge » avec Isabelle Carrier et des agents de la Ville de Metz.

SENSIBILISATION DES ENFANTS AU HANDICAP

Un exemplaire du livre d'Isabelle Carrier a été offert en décembre à toutes les écoles et crèches pour servir de support à des actions de sensibilisation des petits messins au handicap.

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION



Organisée pour la 1^{ère} fois dans les salons de l'hôtel de Ville.

PARTICIPATION AU CHALLENGE PIÉTON

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Metz organise en partenariat avec l'Inspection

Académique le «Challenge piétons» qui réunit 900 enfants des classes primaires messines sur le thème de la sécurité des piétons en Ville. 3 associations de malvoyants et les chiens guides d'aveugles ont été invités à cette journée.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Versement de subventions à l'Association des Paralysés de France (APF) délégation Moselle, et l'Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs (APEDA) pour un total de 6 500 €.

SOUTIEN TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE AUX SERVICES TECHNIQUES OU SERVICES GESTIONNAIRES D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Accessibilité de la voirie : rue des Robert, ZAC Amphithéâtre (arrière de la Gare), avenue Ney, Chemin Noir, rue Serpenoise, rue Sente à My.

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La mission ville pour tous administre cette instance composée d'élus, de représentants d'associations, de personnes handicapées ainsi que de partenaires institutionnels et qualifiés. En 2016, la CCA a été élargie à 2 représentants seniors et 2 acteurs économiques.

Saint-Jeanne

QUE AGU

VES





Les missions

La mission santé est rattachée à la Mission Ville pour Tous de la Ville. Elle œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Elle œuvre à la coordination des projets sur le territoire en cohérence avec le concept « Ville Santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les chiffres

- 110 professionnels et acteurs de terrain ont participé à l'état des lieux partagé concernant la santé des messins
- 1 300 messins ont répondu au questionnaire de Duke sur la qualité de vie liée à la santé
- 88 % des messins pensent que leur santé est bonne ou très bonne
- 100 agents municipaux sensibilisés dans le cadre de la campagne «Moi(s) sans tabac»
- 600 personnes ont participé à la 1^{re} journée d'information grand public sur les gestes de 1^{er} secours
- 80 paniers bios livrés chaque semaine sur 6 sites municipaux

perspectives
2017

- Signature du 1^{er} contrat Local de Santé de la Ville de Metz en juillet 2017

SANTÉ

FAITS MARQUANTS

1^{ER} CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE METZ

Il permet de fixer des objectifs partagés, des engagements pérennes et de mutualiser les moyens pour répondre aux enjeux et aux besoins de santé identifiés avec les acteurs de terrain et la population (démarrer la vie en bonne santé, prévenir et accompagner les maladies chroniques, promouvoir le bien-être psychique, construire un cadre de vie sain, organiser les parcours de santé et l'accès aux soins).

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Actions de sensibilisation en lien avec l'Amodemaces (Association Mosellane pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses) dans le cadre d'Octobre Rose, campagne nationale de lutte contre le cancer du sein. Illumination de 7 bâtiments municipaux en rose et sensibilisation du public.

MOIS(S) SANS TABAC



La Ville de Metz s'est associée à l'opération au travers d'actions internes de sensibilisation et d'accompagnement : 4 stands d'informations et un atelier collectif d'aide à l'arrêt du tabac ont été déployés sur 4 sites différents.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Soutien aux associations locales et versement de subventions aux associations AIDES, Donneurs de sang de l'agglomération messine, Sanzal, CDPA, Croix Bleue, Vie Libre.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

La Ville s'est mobilisée pour la 28^{ème} Journée mondiale de lutte contre le sida. Des actions de sensibilisation et de dépistage ont eu lieu avec le CRI-BIJ, la Région Grand-Est et la Mutualité Française.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Mise en œuvre de trois programmes d'actions sur la santé génésique des femmes avec l'Ecole de sages-femmes et les centres sociaux dans les quartiers politiques de la ville.

PARTICIPATION AU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES SANTÉ (RFVS)

Metz adhère au RFVS et a accueilli le 22 février 2016, les membres du Réseau Français des Villes Santé du Grand-Est dans le cadre d'une journée d'études sur le thème « Echelle de territoires et enjeux de la santé ». Metz a présenté des actions concernant la santé sexuelle et maternelle des femmes et Strasbourg, les leviers et freins de la démarche d'évaluation d'impact en santé (EIS).



Les missions

Le Pôle Petite Enfance offre aux messins de multiples services destinés à faciliter la garde des enfants de 0 à 6 ans, favorisant ainsi la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Il gère directement 14 Multi-Accueils collectifs et familiaux (dont 2 structures ouvertes en horaires atypiques ou 24h/24h), 3 ludothèques et 1 jardinothèque. Son Service Information Petite Enfance, regroupant la coordination des modes d'accueil et 3 relais assistants maternels, conseille les familles dans leur recherche de solutions d'accueil et accompagne les assistantes maternelles libérales. Le Pôle Petite Enfance assure également la promotion des actions réalisées en faveur de la petite enfance et de l'adolescence au travers de son dispositif Passe-relais, du chargé de Mission parentalité, et finance l'ensemble des lieux d'accueil et crèches associatives messines à but non lucratif.

Les chiffres

- 780 places en accueil collectif et familial municipal,
- 411 places d'accueil gérées par le secteur associatif subventionné par la Ville de Metz
- 1 995 places d'accueil chez les 675 assistantes maternelles libérales
- 58 places d'accueil gérées par le secteur privé

PETITE ENFANCE, FAMILLES ET PARENTALITÉ

FAITS MARQUANTS

GUICHET UNIQUE POUR L'ACCUEIL EN CRÈCHE

Le Pôle Petite Enfance a poursuivi son travail collaboratif avec les 4 principales associations Petite Enfance messines (COGEHAM, Crèche de Borny, Centre de la Petite Enfance Bernard Chabot, Crèches des Récollets). Un guichet unique d'attribution des places en crèche, intégrant les 24 établissements municipaux et associatifs Petite enfance de Metz, a ainsi été créé depuis le 1er janvier 2016. Par ailleurs l'augmentation du nombre de commissions d'attribution est passé de 4 à 10 en 2016, ce afin d'apporter une réponse plus réactive aux demandes des messins et d'optimiser les taux d'occupation des établissements d'accueil.

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Afin de mieux faire connaître et de valoriser l'action Petite Enfance auprès des citoyens, des acteurs économiques locaux, et des collectivités présentes sur le bassin de vie, la Ville de Metz a organisé une semaine Petite Enfance. 90 événements, des animations, des ateliers et des échanges ont été organisés dans les crèches et les ludothèques de tous les quartiers de la ville. Enfin, la Rencontre des professionnels de la Petite Enfance, réunissant 150 participants, a clôturé cette semaine de découvertes sur le thème de « l'attachement et la petite enfance ».

ZOom sur... Un nouveau multi-accueil dans le Triangle Impérial

Fruit de la collaboration entre la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et la Ville de Metz, le Multi-Accueil CHARLEMAGNE comptant 25 places a ouvert ses portes rue Charlemagne en août 2016. L'occasion pour la Ville de transférer l'activité du Multi-Accueil Unis Vers d'Enfants qui fonctionnait jusqu'alors en demi-journée avenue André Malraux. Ce transfert conforte la spécificité de la Ville de Metz en matière d'accueil d'enfants porteurs de handicap et permet désormais de proposer un accueil en jour-

née continue répondant ainsi mieux aux attentes des familles. Un nouvel agent rattaché au Multi-Accueil CHARLEMAGNE a été recruté à l'été 2016 avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle. Disposant d'un diplôme de moniteur éducateur et d'une expérience significative dans le domaine, il intervient sur l'ensemble des Multi-Accueils ainsi qu'au domicile des assistantes maternelles, pour observer les enfants et épauler les professionnels dans la prise en charge et l'inclusion de ces enfants.



- **Semaine de la petite enfance** : la Ville de Metz reconduit la semaine Petite Enfance du 13 au 17 mars sur le thème de « l'enchantement ». Toutes les activités sont gratuites et nécessitent une inscription préalable auprès des établissements concernés.
- **Nouveau Multi-accueil à Metz-Borny et Pôle Parentalité** : programmée pour l'été 2017, l'ouverture d'un équipement mixte et innovant au sein des locaux rénovés d'une école de Metz-Borny combinera un Multi-Accueil de 30 places ainsi qu'un «Pôle Parentalité». Il permettra de répondre à une demande d'accueil croissante sur le quartier, et d'asseoir la présence de services petite enfance dédiés aux familles pour l'ensemble des quartiers messins.
- **Certi'creche** : le Pôle Petite Enfance de la Ville s'est engagé dans une démarche de certification des crèches municipales en vue d'obtenir le label Certi'crèche. Délivré par l'AFNOR, ce label porte sur le respect d'un référentiel d'engagements regroupés en 7 familles de services. L'occasion de réaffirmer les valeurs éducatives des professionnels et de valoriser les différents projets pour la petite enfance qui ont pour finalité de contribuer à l'épanouissement des enfants dans un esprit de coéducation. 4 établissements seront ainsi audités pour une première vague de certification.
- **Commission reflexive petite enfance** : en 2017, les Villes de Peltre et de Metz ont décidé de réunir l'ensemble des maires volontaires de Metz Métropole afin de faire un état des lieux et de partager cette démarche visant à développer et améliorer le service rendu aux usagers dans le domaine de la petite enfance.



- **Rénovation du patrimoine et mise en accessibilité des écoles** : en 2017, 3 655 000 € seront investis dans les écoles pour des travaux d'aménagements des salles scolaires, de restauration ou d'activités périscolaires, de mise en accessibilité des établissements ou d'efficacité énergétique.
- **Travaux sur la restauration** : 850 000 € seront consacrés à la réalisation de la 2^{ème} tranche du programme du restaurant Ste-Thérèse et au lancement des travaux sur les restaurants Debussy et de la Seille.
- **Renouvellement des marchés de restauration et d'assistance technique** : l'appel d'offre doit permettre d'améliorer la qualité des repas et de développer l'approvisionnement des denrées en circuit court et en agriculture biologique.
- **Plan de lutte du gaspillage alimentaire** : mise en place d'actions de sensibilisation et de formation des personnels des restaurants et des agents d'animation, ainsi que des actions éducatives à destination des enfants.
- **Nouveau Projet éducatif de territoire** : suivi et évaluation des trois groupes de travail ainsi que des activités proposées dans le cadre de la pause méridienne et du périscolaire. Un redéploiement des activités sera envisagé en fonction de la plus-value pédagogique, de l'intérêt des enfants et des contraintes d'organisation.
- **Accueil des enfants de moins de 3 ans en REP+** : mise en place de partenariats entre écoles et structures de la petite enfance en lien avec l'Éducation Nationale sur les secteurs scolaires de Metz Nord, la Seille et Borny.

perspectives
2017

Les missions

Le Pôle Education met en œuvre la politique municipale en faveur des élèves messins, veille à l'amélioration constante des conditions d'accueil dans tous les temps de l'enfant, jusqu'à la qualité des activités proposées durant les temps périscolaires.

Cette mission vise à contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement des enfants en partenariat avec tous les acteurs de la communauté éducative :

- En offrant aux élèves des locaux fonctionnels et sécurisés
- En proposant aux familles un accueil périscolaire et une restauration de qualité
- En proposant des actions éducatives variées durant tous les temps d'une journée de l'enfant
- En développant l'information et le dialogue avec les parents

Le Pôle éducation est également l'interlocuteur privilégié des directeurs d'écoles et des associations : il assure l'interface entre la Ville et la communauté éducative. Ce lien entre les acteurs a abouti au Projet Educatif Territorial dont le Pôle Education assure la mise en œuvre au travers de toutes ses missions.

Les chiffres

- 35 Ecoles maternelles
- 33 écoles élémentaires
- 9 766 élèves
- 553 agents au pôle éducation
- 3 345 repas servis en moyenne par jour
- 1 268 enfants accueillis par jour au périscolaire du soir
- 5 670 familles concernées pour au moins un dispositif périscolaire de la Ville

Zoom sur....

Rencontres nationales des villes éducatrices

50 villes, 4 experts nationaux et 130 participants ont pris part aux Rencontres nationales des villes éducatrices à Metz. L'occasion pour les élus, les professionnels et la communauté éducative d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de mixité sociale. Le Ministre allemand et les représentants des Villes de Trèves, Sarrebruck et Luxembourg ont

pu témoigner sur les actions mises en œuvre dans leurs pays et l'étude comparative des systèmes éducatifs, conduite par Nathalie Mons, sociologue et présidente du Conseil national de l'évaluation du Système Scolaire (Cnesco), a permis de comprendre les différences entre les systèmes allemand, français et luxembourgeois.

ÉDUCATION

FAITS MARQUANTS

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2014-2017

Renouvellement du collège des parents d'élèves dans l'instance et mise en place des groupes de travail thématiques notamment sur l'Éducation Culturelle et Artistique.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉCOLES

En 2016 le groupe scolaire des 4 Bornes a fait l'objet d'une 1^{ère} tranche de travaux de mise en accessibilité. La maternelle Les Coccinelles, est également aux normes.

MISE EN SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Un diagnostic a été établi avec la police nationale qui a permis de mettre en place une procédure d'évacuation et un plan d'action.

ÉCOLE NUMÉRIQUE

L'équipement des classes d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur muni de logiciels pédagogiques et d'un lecteur DVD pour favoriser les pratiques pédagogiques innovantes et les apprentissages collectifs et collaboratifs se poursuit. 58 classes de maternelle et 56 classes élémentaires de CM1 ont bénéficié de ces nouveaux équipements.

RESTAURATION SCOLAIRE

Il s'agit de développer un service de restauration accessible à tous les élèves des écoles publiques. L'animation des restaurants scolaires des écoles de la Seille et Debussy entrent maintenant dans la phase opérationnelle et la 1^{ère} tranche de travaux du restaurant de Sainte-Thérèse est réalisée.

ENTR'ACT

Cette programmation propose des ateliers de sensibilisation et d'initiations aux pratiques culturelles et éducatives. Les ateliers s'adressent aux enfants volontaires des écoles maternelles et élémentaires, déjeunant à l'école, sur la thématique des jeux traditionnels, du sport, du multimédia, de la citoyenneté ou de la culture.

PROGRAMME D'ACTIONS ÉDUCATIVES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Soutien et coordination d'un programme d'activités établi par les services municipaux sur les sciences, la nature, la citoyenneté, la sécurité routière, le sport, les fêtes locales traditionnelles, la culture, le jeu, la découverte de l'environnement et du patrimoine local. De nombreuses ressources sont mises à disposition des élèves et des enseignants.

ÉCOLIERS AUX SPECTACLES



1 500 enfants messins ont bénéficié d'une programmation de spectacles de qualité pendant le temps scolaire donnés par des compagnies de renom dans les champs du nouveau cirque au théâtre de marionnettes en passant par le théâtre, théâtre d'objets, le conte, la chanson, la poésie, la danse.



perspectives

2017

- **Amélioration des conditions d'accueil du public** : le CCAS s'est engagé dans une démarche qualité visant à améliorer le service rendu aux usagers.
- **Déploiement sur les mairies de quartier** : les permanences de quartiers, d'une demi-journée sur Bellecroix, Borny, Sa-blon, Queuleu et Metz Nord seront renforcées afin de renforcer la connaissance du réseau socio-culturel et caritatif.
- **Lutte contre la fracture numérique** : un service d'aide aux démarches directes a été initié. L'objectif est de sécuriser les parcours de vie et de favoriser l'accès aux droits des messins les plus fragiles
- **Rénovation de l'intervention du CCAS sur l'errance** : il s'agit de co-construire de nouvelles réponses sociales et territoriales à la précarité en associant les acteurs de la vie civile.
- **Développement des actions en faveur du pouvoir d'achat** : sur une logique de prévention, le CCAS développe ses actions dans le domaine (aide à l'assurance habitation,...).



Les missions

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les messins en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans le cadre d'une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes et de favoriser l'accès aux droits des personnes qui en sont le plus éloignées. Sa Direction de l'Action Sociale et Insertion privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Au-delà des aides directes proposées, le développement de projets liés à la lutte contre la précarité énergétique, les actions de solidarité, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès et le maintien dans le logement et les problématiques de l'errance, constituent les axes prioritaires de l'action du CCAS.

Les chiffres

- ▶ **423 475 euros (+8%)** aides accordées
- ▶ **294** élections de domicile actives au 31/12/2016
- ▶ **2 828** aides accordées en commission de secours (+4%)
- ▶ **2 105** Pass Metz Loisirs utilisés (saison 2015/2016)
- ▶ **744 842 euros** de subventions aux associations d'Action Sociale et d'Insertion.

Zoom sur.... L'urgence sociale à Metz

Le CCAS aux côtés des services de l'Etat et en lien avec les services de la Ville s'est mobilisé pour la prise en compte des populations les plus démunies. Il a rencontré les familles et contribué financièrement à la mise en place de sanitaires et gardiennage pour 500 demandeurs d'asile présents en octobre 2016. Aux côtés des nombreuses associations et des citoyens engagés, le CCAS a relayé l'urgence à établir un plan d'action globale. Une expérimentation a par ailleurs été menée afin d'améliorer les conditions d'habitat et l'insertion durable de ces personnes dans l'aire urbaine par la formation, l'emploi, le relogement et la participation des habitants.

ACTION SOCIALE

FAITS MARQUANTS

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Un agent d'accueil social accompagne le public dans la constitution des dossiers d'accès aux droits au format papier ou numérique. Il permet aussi de faciliter l'accès à la mutuelle via le dispositif « Metz Mutuelle Santé ».

CONSEILS SUR LA VIE QUOTIDIENNE

Assurées par un travailleur social de la DASI, les permanences hebdomadaires au sein des mairies de quartier permettent de conseiller les messins qui ont des difficultés budgétaires (44%), des difficultés administratives (18%) et de proposer un accompagnement adapté à chaque situation.

SCHÉMA LOCAL DE DOMICILIATION

Dans le cadre du plan plurianuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la DDCS a mis en place un nouveau schéma permettant à différentes associations de

proposer la domiciliation à leurs bénéficiaires. Ainsi, chacun bénéficie d'une prise en charge de proximité. 265 nouveaux domiciliés par le CCAS en 2016.

RÉSEAUX PROFESSIONNELS INTERNES

Ils permettent de répondre aux nouvelles problématiques sociales (arrivées de migrants...) ou de rendre un service plus performant aux familles (ex. aide aux premiers départ en centre de vacances via le service jeunesse)

IMPLICATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Il s'agit d'accroître les possibilités d'insertion des personnes accompagnées, à l'instar du travail mené avec la fondation Abbé Pierre dans le cadre de l'expérimentation sociale Louis le Débonnaire, de lutte contre la violence faite aux femmes ou la poursuite des travaux engagés dans le cadre du réseau de solidarité des associations messines.



Les missions

Le pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion de la Ville de Metz a pour missions le développement social, urbain et économique des quartiers populaires, l'accès effectif à l'emploi et à la qualification des Messins, ainsi que l'accès au logement et l'amélioration du cadre de vie et la prévention et lutte contre les discriminations.

Dans les 6 quartiers concernés, le pôle met en œuvre les orientations du Contrat de Ville 2015-2020 et décline un Programme de Réussite Educative, un Atelier santé-ville, des soutiens financiers aux initiatives associatives en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité. Il met également en œuvre la Gestion Urbaine de Proximité et contribue à l'amélioration du cadre de vie. Enfin, il assure, aux côtés du Pôle Urbanisme, une fonction de pilotage et de mise en œuvre des projets de Renouvellement urbain dans les quartiers.

Il anime et gère le pôle des Lauriers, au cœur du quartier rénové de Borny, et y pilote un point d'accès au droit, ainsi que des permanences et services en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Les chiffres

- **466** enfants ont bénéficié d'un parcours personnalisé dans le cadre du Programme de Réussite Educative durant l'année scolaire 2015/2016 dont de soutien scolaire.
- **31** partenaires associatifs et **29** établissements scolaires sont associés au Programme de Réussite Educative.

perspectives

2017

- Mise en œuvre du programme d'études du protocole de préfiguration, décliné dans chaque quartier concerné. (Etudes peuplement, habitat, projets urbains et dispositif de concertation des habitants).
- **Gestion urbaine et sociale de proximité « renouvelée »** : adaptation aux enjeux du Contrat de Ville, feuilles de route pour chaque quartier et programme d'animation par quartiers en lien avec les conseils citoyens
- Mise en œuvre opérationnelle du programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté (PACOD).
- **Mobilité internationale des jeunes** : partenariat avec l'AMSED, association strasbourgeoise, afin de faire partir une trentaine de jeunes dont la moitié issus de quartier politique de la ville en volontariat entre 2016 et 2017.

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS

RENOUVELLEMENT URBAIN

Elaboration du protocole de préfiguration de la convention et requalification de l'îlot du secteur Languedoc en concertation avec les habitants du secteur.

PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Développement du programme

sur Sablon Sud à travers la création d'une équipe pluridisciplinaire de soutien et premières orientations d'enfants sur les Hauts de Vallières.

FORMATIONS BÉNÉVOLES

4 formations en français langue étrangère ont été dispensées auprès d'une cinquantaine de bénéficiaires.

ZOom sur....

« La Fabrique de l'Égalité »



Pour sa 6^{ème} édition, le Novembre de l'Égalité s'est transformé en une Fabrique de l'Égalité. Un lieu unique favorisant les rencontres, les croisements entre les thèmes de la « religion et espace public, mais où est le problème ? », « L'espace public est-il sexiste ? », « Égalité et école : une évidence ? » et « Pourquoi et comment s'engager pour plus d'égalité ? ».

Plus de 20 ateliers de partage de savoir, d'échange de pratiques, et de production de changement ont rythmé ces journées organisées par la Ville de Metz et les acteurs locaux de la lutte contre les discriminations. La nouvelle édition de la Fabrique est en cours de préparation en partenariat avec les associations notamment dans le champ culturel.



Les missions

La cellule logement, cadre de vie, gestion et renouvellement urbains du Pôle Politique de la Ville, cohésion territoriale et insertion favorise le développement urbain par une action sur le logement et les aménagements publics. A ce titre, elle met en œuvre un programme de gestion urbaine de proximité, un programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté à Metz-Borny, et un programme de rénovation urbaine à Metz-Borny (lequel va désormais s'étendre à Bellécroix, Patrotte / Metz-Nord et au quartier intercommunal Saint Eloy Boileau Pré-Génie).

Parallèlement à ces missions ciblées sur certains territoires, le Pôle a pu développer des dispositifs en faveur de l'amélioration du logement diffus (Habiter Mieux) dans toute la ville, ainsi que de lutte contre la vacance par la garantie du risque locatif (pour des dossiers éligibles jusque février 2015 pour la GRL, et novembre 2015 pour HM).

Le service information et accompagnement au logement du CCAS a pour missions de gérer le contingent municipal, de renseigner les personnes en recherche de logement quant aux démarches à effectuer, d'accompagner les personnes ayant des difficultés d'accès à un logement, mais aussi de prévenir l'expulsion locative.

Les chiffres

- 31 aides aux travaux dans des logements privés «Habiter mieux»
- 404 demandes de logement ont été traitées par le service action sociale et insertion du CCAS
- 176 Coup d'Pouce logement accordés par le CCAS
- Gestion de 907 logements du contingent réservataire pour la ville et Metz Métropole.

LOGEMENT

FAITS MARQUANTS

COPROPRIÉTÉS

La conduite opérationnelle du programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté (PACOD) à Metz-Borny s'est poursuivie, avec l'intégration de la copropriété Danielle, après un diagnostic de situation. Pour la copropriété Bernadette, qui fait l'objet d'un plan de sauvegarde sous l'autorité du Préfet, la Ville a été conduite à se substituer à la copropriété pour faire face à des travaux de sécurisation incendie, qui ont été effectués avec le soutien financier de l'ANAH. Complémentairement, la copropriété Pierné située au Sablon a fait l'objet d'un diagnostic et d'une étude pré-opérationnelle pour une entrée en OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), dont la

convention a été élaborée avec l'ANAH en fin d'année.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Ville à travers son CCAS poursuit son action en matière de lutte contre la précarité énergétique. Elle se traduit par la formation permanente des travailleurs sociaux et la rencontre avec les fournisseurs partenaires du CCAS (UEM et ENGIE), une action collective mensuelle axée sur la prévention, menée en partenariat avec la Mission Développement Durable et Solidaire de la Ville et des interventions individuelles. 319 aides ont été sollicitées par les travailleurs sociaux auprès du FSL et 517 aides accordées par le CCAS.





engagée

L'AFPA n'est pas un organisme comme les autres : elle agit pour l'accès à la formation pour tous

pionnière

L'AFPA dispose d'un bureau d'études spécialisé, véritable laboratoire de recherche au service de la formation





Les missions

La cellule insertion, emploi et développement économique du pôle Politique de la Ville et Cohésion territoriale a pour mission de faciliter l'accès effectif à l'emploi, à la qualification ou à la création d'activités, grâce au suivi d'une file active de demandeurs d'emploi, la mise en place d'ateliers qui leur sont dédiés (recherche d'emploi, usage multimédia...), l'usage des clauses sociales dans les marchés publics, la passation de marchés d'insertion, le soutien financier à des chantiers d'insertion et à des actions associatives favorisant la mobilité, l'accès à la formation...

Elle anime des permanences et services en faveur de l'emploi et de l'insertion. Le programme « Vers l'Emploi Rester Toujours Utile » est également décliné dans quatre autres lieux municipaux ou associatifs.

Les chiffres

- 114 000 heures d'insertion réalisées dont 52 000 pour la Ville de Metz dans le cadre des clauses sociales. 87 marchés suivis (dont Centre des congrès, BA 128, Zac Sansonnet...). 262 bénéficiaires.
- 123 jeunes ont intégré le Programme d'Accompagnement vers une dynamique d'Inclusion Professionnelle et Sociale (PAIIPS), pour un budget de 77 600 euros.

EMPLOI INSERTION

FAITS MARQUANTS

PLATEFORME DE PRÉPARATION AUX CLAUSES SOCIALES

Il s'agit d'initier les demandeurs d'emploi aux métiers du bâtiment, (découverte des métiers, notions de sécurité, habilitation et stages pratiques) en lien avec le CFA de Montigny-lès-Metz.

FORUM POUR L'EMPLOI

500 offres d'emploi proposées aux 2000 visiteurs de tous profils et de tous les âges par une soixantaine d'entreprises. Ce forum permet de faire connaître les métiers des entreprises mais aussi et surtout de collecter des candidatures en vue de recruter.

Zoom sur....

Le Programme d'accompagnement vers une dynamique d'inclusion professionnelle et sociale

Le Programme d'accompagnement d'inclusion professionnelle et sociale est issu d'une collaboration entre le Point Accueil Écoute Jeunes, qui rencontre au quotidien des jeunes en difficulté d'insertion, et l'Espace Insertion, qui possède les outils et les compétences techniques.

Avec le soutien du CCAS de la Ville de Metz, ce dispositif à vocation à mener une action conjointe d'inclusion sociale en

lien avec les apprentissages de base pour accompagner vers une intégration progressive dans l'emploi et/ou la formation des jeunes de 18 à 25 ans en situation d'extrême précarité. Le principe : permettre aux bénéficiaires du dispositif de préparer et consolider leur parcours vers une insertion socioprofessionnelle stable et durable (entrée en formation, CDD, missions intérimaires, CDI...).

perspectives
2017

- Poursuite des clauses sociales sur les projets municipaux, de l'agglomération et des bailleurs sociaux (chantiers Centre des congrès, Zac Sansonnet, Cour du Languedoc, Zac, Musée de la Cour D'or et Opéra-Théâtre Metz-Métropole).
- Favoriser l'emploi local en participant aux côtés de pôle emploi et Apsys au recrutement Muse.



Les missions

- Veiller au respect de l'occupation du domaine public, aussi bien lors des animations que pour les occupations à caractère commercial (terrasses, marchés).
- Fixer les conditions de circulation et de stationnement par voie d'arrêtés (arrêtés temporaires et permanents, déménagements, autorisations spécifiques), et gérer les voies piétonnes.
- Édicter la réglementation en matière de pouvoirs de police administrative du Maire (publicité, enseignes, débits de boissons temporaires, taxis...).

À ce titre, le service de la Réglementation accueille le public dans ses locaux rue des Tanneurs.

Les chiffres

- 706 manifestations sportives
- 115 licences de taxis
- 1 295 arrêtés temporaires
- 127 demandes de pose d'enseignes
- 277 autorisations de terrasses
- 406 contrôles de terrasses
- 388 demandes de places de marché
- 75 demandes d'emplacement de foires et fêtes attractives

RÉGLEMENTATION FOIRES ET MARCHÉS

FAITS MARQUANTS

MARCHÉ DE NOËL SÉCURISÉ



Dans le contexte du plan Vigipirate, le service a procédé à la sécurisation de l'ensemble des sites du Marché de Noël en lien avec la Police Municipale, la Police Nationale, la Préfecture et les services techniques. Une collaboration réussie avec la Fédération des Commerçants.

LITTERALIS POUR LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Mise en place d'un groupe de travail pour préparer l'exploitation de Littéralis. Cet outil permettra une meilleure gestion des chantiers et des événements sur le domaine public.

RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Mise en oeuvre de la nouvelle réglementation qui a découlé de l'adoption du Règlement Local de Publicité.

LES MARCHÉS REDÉPLOYÉS

Transfert du Marché Bio de la place d'Armes vers la cour du marché couvert au cours du 2^{ème} trimestre 2016 et attribution de 4 emplacements à de nouveaux commerçants dans le marché couvert.

perspectives
2017

- **Transfert de la réglementation à Chambière :** un accueil mutualisé (réglementation/police municipale) sera mis en place au deuxième semestre 2017 pour faciliter certaines formalités.
- **Nouveau règlement des marchés :** rédaction du nouveau règlement des marchés (unification du règlement des marchés de plein vent et des marchés découverts).
- **Sécurisation des événements :** mise en place de fiches procédure de sécurisation des places de la Ville pour l'accueil des manifestations importantes.
- **Transfert du marché place st Louis :** donner un nouvel élan à ce marché en le maintenant au centre-ville et en l'installant dans la cour du Marché Couvert à compter du 1^{er} mars 2017.
- **Nouveau règlement pour les taxis :** ce dernier doit garantir un meilleur équilibre entre les conditions d'exercice de cette profession, les besoins de la population, les exigences de la circulation et les disponibilités des zones de prises en charge sur la voie publique.



Les missions



Crée en 2008, l'agence Metz Métropole Développement(MMD) fédère les moyens humains et matériels de la Ville de Metz et de Metz Métropole afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement économique pour l'ensemble de l'agglomération messine.

L'agence a pour principaux objectifs de développer le tissu économique local et d'optimiser avec réactivité et cohérence les grands projets structurants de l'agglomération ainsi que la promotion du territoire de Metz Métropole et de la Ville de Metz. Pour cela, elle organise ses compétences autour de 4 pôles : la communication et la promotion, le commerce, l'accueil et l'accompagnement des entreprises sans oublier l'innovation.

Cette dynamique associe tous les acteurs et partenaires économiques intéressés par l'expansion et le rayonnement du territoire de Metz Métropole. Guichet unique d'accueil des acteurs économiques et des projets sur les espaces d'intérêt communautaire, MMD assure également la mise en relation des partenaires institutionnels avec les entreprises du territoire.

Les chiffres

- **272** projets suivis par MMD (implantations d'activités, création d'activités, recherche foncière et immobilière, requalification de friches commerciales)
- **106** projets traités le sont dans les domaines des Technologies de l'information et de la communication et du numérique, de la téléphonie mobile, de l'énergie ou de l'hôtellerie.
- **7,4** millions de visiteurs sont attendus dans le nouvel espace commercial Muse qui accueillera **113** enseignes à l'automne 2017.

Zoom sur.... Inspire Metz

L'année 2016 a été particulièrement riche avec la naissance de la marque de Metz Métropole : INSPIRE METZ. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la stratégie d'attractivité de Metz Métropole pour renforcer son image. Metz Métropole, un territoire où « inspiration » est le mot clé. L'univers iconographique avec des photos

INSPIRE ME TZ

décalées représente un quadrilatère en référence à la forme du QuattroPole, l'espace pertinent et naturel de Metz Métro-pôle. Une marque à partager, qui se décline facilement autour d'un univers sémantique riche et bilingue pour s'adresser à un public national et international.

ÉCONOMIE ET COMMERCE

FAITS MARQUANTS

« METZ, LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE ! »

Pose de 1^{re} pierre du Centre des Congrès Robert Schuman, le 7 avril 2016 ; le Bureau des Congrès de Metz Métropole a convié les organisateurs de congrès nationaux et la presse spécialisée en tourisme d'affaires à découvrir Metz.

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DES EFFETS DE L'OR'N'TECH SUR LE TERRITOIRE

L'étude comporte un volet quantitatif sur toutes les entreprises « numériques » du Sillon Lorrain et un volet qualitatif réalisé sur un panel de start-up locales pré-sélectionnées.

CITÉSLAB

Accueil, information et orientation des porteurs de projets issus des quartiers dans leur parcours de création d'entreprise. 72 ont été accompagnés et 18 ont créé leur activité.

BOSS ACADEMY

Le concours a été lancé en juin 2016 dans le but de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat dans les quartiers. Ce challenge est destiné aux créateurs d'entreprises résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Metz Métropole (Borny, Bellecroix, Marroniers, Hannaux-Barral, Metz-Nord, Boileau, Saint-Eloy). 25 candidats ont répondu en présentant leurs idées de création d'entreprise.

« METZ EST WUNDERBAR »

Organisation de 3 événements dans le cadre du Conseil des Ministres franco-allemands du 1er au 8 avril 2016 : présentation

du Bureau des Congrès et du futur Centre des Congrès Robert Schuman, animations Gourmandes franco-allemandes, Startup Show numérique de TCRM-Blida.

6^{ÈME} ÉDITION DES ANIMATIONS GOURMANDES

Coordination opérationnelle de MMD avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle, la Ville de Metz et Metz Métropole. Une édition placée sous le signe franco-allemand dans le cadre de la Semaine franco-allemande en organisée en collaboration avec l'Office de Tourisme de la Ville.

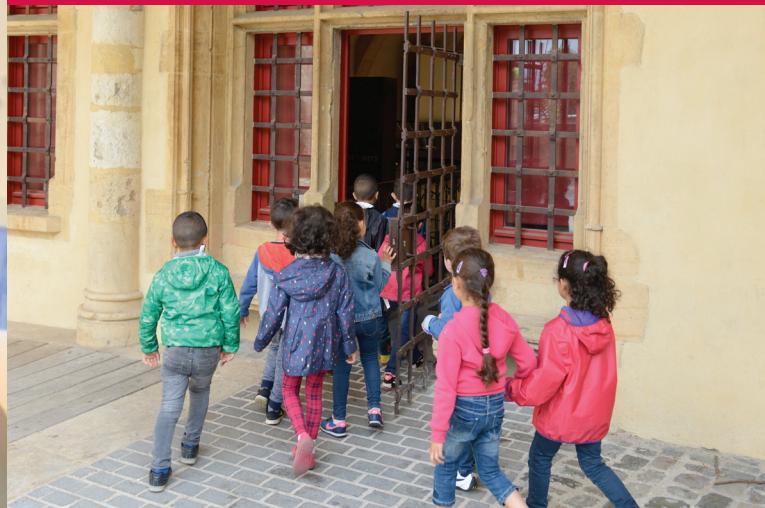
- MMD assure le lien avec les commercialisateurs dans la recherche de locaux et propose du foncier pour l'implantation d'enseignes. 23 recherches de locaux ont ainsi été lancées en 2016,

- Participation au Workshop International organisé par Parcours France afin de promouvoir le territoire et ses grands projets auprès des représentations économiques d'une vingtaine d'ambassades étrangères en France.

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

La Mission commerce coordonne diverses actions en lien avec la Fédération des Commerçants, la Chambre consulaire ou Metz Métropole Développement. Un guichet unique du Commerce a été créé afin d'accueillir les commerçants ou porteurs de projets et de faciliter leurs démarches relatives à la réglementation, la sécurité... Une veille informative relative à la vie des commerces est également effectuée et transmise aux commerçants et partenaires dans le cadre de rencontres régulières.





Les missions



L'Office de Tourisme de Metz Cathédrale œuvre conjointement avec la Ville de Metz pour exercer les missions générales d'accueil, d'information des clientèles touristiques et locales, de promotion touristique de la destination Metz sans oublier la coordination et l'animation des réseaux touristiques, l'observation et la veille touristique et ce, en synergie avec les partenaires institutionnels ou privés tels qu'Atout France, le Comité Régional du Tourisme de Lorraine, Moselle Tourisme et Nancy Tourisme et Evènements.

Les chiffres

- ▶ **568 796** contacts en 2016
- ▶ **+ de 300 000** visiteurs au Centre Pompidou-Metz
- ▶ **168 849** visiteurs accueillis dont **51,3%** viennent de l'étranger
- ▶ **129** journalistes et professionnels du tourisme reçus en accueils presse, voyages d'études et éductours
- ▶ **15 577** demandes traitées à distance (mail, téléphone et courriers)
- ▶ **+ 6,77%** chiffre d'affaires boutique
- ▶ **44 747** consommateurs de visites et de séjours (+ 14,15%)
- ▶ **376 257** visites sur tourisme-metz.com (+ 10,54 %)
- ▶ **8 113** personnes renseignées en "Accueil hors les murs"

perspectives
2017

• Préparer les synergies pour construire une agence unifiée de développement économique et touristique, au service de la Métropole. (Mettre l'accueil touristique de la destination Metz Métropole, promouvoir l'attractivité de la destination Metz Métropole, renforcer les partenariats gagnants, intensifier la mise en marché de la destination, développer l'attractivité touristique digitale, observer pour stimuler l'économie touristique locale, développer l'appartenance à la destination touristique des acteurs locaux.)

TOURISME

FAITS MARQUANTS

1 557 VISITES GUIDÉES ORGANISÉES

Plus de 36 000 personnes ont suivi une visite guidée en 2016. L'OT organise toute l'année des visites commentées, classiques ou thématiques avec des guides professionnels.

VISITES GUIDÉES POUR LES SCOLAIRES

9 290 enfants guidés en 2016 +38,57%. 333 visites organisées +33,20%. Thèmes favoris : Cathédrale Fantastique, Metz Médiévale et Camaïeu.

COLLABORATION AVEC LA MISSION COMMERCE ÉQUITABLE DE LA VILLE DE METZ

Promotion toute l'année des événementiels liés au commerce équitable via les canaux de communication de l'OT (site Internet, réseaux sociaux, base de données d'informations touristiques SITLOR et en vis-à-vis, dans son espace d'accueil des publics) ; vente de produits solidaires.

L'OT DE METZ POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE SA BOUTIQUE RÉGIONALE

Ce sont plus de 1 620 pièces issues du savoir-faire Lorrain qui se sont vendues en 2016 (boule de Meisenthal, faïence, verrerie, pâte de verre, émaux, ...) + 3,5 %.

- 30 accueils organisés presse (dont un voyage presse à l'occasion de la semaine franco-allemande - avril 2016), soit 70 journalistes accueillis à Metz.
- Organisation de visites bilingues franco-allemandes proposées à la clientèle individuelle.
- Partenariat avec la Chocolaterie Lemoy pour l'inauguration de sa création « Les Impériales ».
- Création du jeu de piste "En quête de Metz", imaginé et réalisé en interne.

Zoom sur...

L'accueil en mobilité multiplié par 2 en 2016 !

Le service d'Accueil Hors les Murs a permis de renseigner pas moins de 8 113 touristes et locaux de 29 nationalités entre mai et octobre 2016. L'occasion pour le public de profiter d'un renseignement efficace et chaleureux lors de manifestations ciblées mais aussi pour le personnel d'accueil touristique d'intervenir dans des secteurs ou l'action de l'Office de Tourisme peut être limité, en raison de la distance

qui le sépare d'autres espaces urbains. Présents lors de grandes manifestations, les conseillers en mobilité assurent la promotion de la ville à grande échelle et mènent des actions de médiation autour du patrimoine de la ville. La présence sur de nouveaux lieux, tel que TCRM Blida, permet d'accroître la visibilité de l'Office de Tourisme et de ses services auprès de nouveaux acteurs et clientèles.

Les missions

- La Police municipale assure la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.

- Veille au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage. Vérification des autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux ...).

- Participe aux diverses manifestations patriotiques, sportives, culturelles, coordination des interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.

Surveille 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police. Veille à la Tranquillité et à la Salubrité Publiques.

- Depuis le 1^{er} juin 2009, l'unité de Quartier assure la police de proximité dans tous les quartiers de la ville.

- La police municipale assure également une permanence dans les mairies de quartiers.

La cellule de gestion est pour sa part chargée du suivi de la Fourrière Automobile et effectue toutes les correspondances aux administrés, aux autres villes et aux administrations. Elle gère également le Bureau des Objets trouvés ainsi que les dossiers spécifiques (gens du voyage et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

- Depuis le 27 juillet 2015 l'Unité de soutien et d'interventions participe à la lutte contre les nuisances sonores et renforce les autres unités sur le terrain dans des opérations précises.

Les chiffres

- 6 unités de terrain et 1 unité de poste de commandement, 84 policiers, 7 gardes champêtres, 17 agents du stationnement, 8 agents à la Vidéosurveillance et 19 agents Sécurité École

- 612 contrôles routiers
- 545 excès de vitesse
- 21 178 verbalisations pour stationnement gênant ou abusif
- 5 553 infractions à la circulation routière
- 1 265 PV de contravention pour dépôt d'ordures sur voie publique
- 2 460 visites d'appartements et de pavillons dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances »

POLICE MUNICIPALE ET PRÉVENTION

FAITS MARQUANTS

ARMEMENT EN CATÉGORIE B

48 policiers municipaux ont suivi une formation pour un effectif global de 91 agents. Le stand de tir municipal a préalablement été mis aux normes. Le cursus de formation est le même que celui des forces nationales de sécurité intérieure (Gendarmerie et Police) et comprend un module préalable à l'armement (FPA), un module d'entraînement au maniement des armes ainsi qu'un module juridique obligatoire. Des modules pratiques de 2 semaines sur le fonctionnement mécanique de l'arme, son entretien, la façon de se déplacer avec l'arme, des exercices de tirs et les règles fondamentales de sécurité complètent le dispositif.

DÉPÉNALISATION

Mise en œuvre de la Délégation de Service Public concernant le stationnement payant au 1^{er} janvier 2018. Le choix du délégué a été porté sur la société INDIGO.

FOURRIÈRE MUNICIPALE

Mise en place d'un groupe de travail pour le lancement d'une délégation de service public fourrière au second trimestre 2018.

VIDÉO-VERBALISATION

Un groupe de réflexion a été créé pour la mise en place de zones vidéo-verbalisées. L'assermentation des agents est effective.

Zoom sur... Coordination Opérationnelle

Elles concernent les quartiers classés en zone sensible dont relèvent Borny, Metz Nord/Patrotte (Chemin de la Moselle et Boileau Prégénie), Bellecroix et Hanaux-Frécot-Barral. Ces rencontres sont présidées par les adjoints de quartier et réunissent les acteurs institutionnels de la lutte contre la délinquance (Police Nationale et Municipale, Délégué du Préfet), les acteurs de l'Education Nationale (collèges et directeurs d'école) et divers partenaires associatifs ou non (TAMM, bailleurs sociaux, centres socioculturels...). En 2016, 5 cellules de coordination opérationnelles ont été

programmées : Borny ; Metz Nord/Patrotte ; Bellecroix ; Hanaux-Frécot-Barral ; Outre-Seille. Le quartier Outre-Seille a fait l'objet d'une première Cellule de Coordination Opérationnelle eu égard aux enjeux visant à établir un diagnostic et une analyse précis des signalements (nuisances, incivilités, actes délictueux, sentiment d'insécurité). Le Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) apporte aussi une expertise et un rôle de pilotage sur des projets précis en particulier pour la sécurisation d'équipements phares, à l'instar de la Boîte à Musiques.

- **Réorganisation du service** : l'objectif est d'optimiser les moyens et de mettre en adéquation l'organigramme avec les effectifs confirmés sur 91 postes tout en redonnant une place prépondérante à la police de proximité.
- **Équipement de la police** : amélioration des équipements de protection individuels des agents notamment de la classe de protection des gilets pare-balles et complément d'attribution à tous les agents de casque de protection et de protèges tibia.
- **Caméras mobiles** : expérimentation pour les agents de la police municipale de caméras mobiles afin de sécuriser les interventions des agents sur la voie publique.

perspectives
2017

Les missions

- Contrôler, conseiller et veiller au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de santé des messins dans de nombreux domaines (hygiène alimentaire et de l'habitat, hygiène publique générale, avis du maire sur licences d'exploitation des débits de boisson).
- Contrôler les établissements de bouche: restaurants, ventes à emporter, petites et moyennes grandes surfaces, traiteurs, marchés couverts et de plein air.
- Apporter conseils et assistance auprès des professionnels dans le cadre de la création, d'un changement d'activité, d'une demande de licence débits de boissons.
- Assurer les missions anti-vectorielles et lutter contre la prolifération d'animaux nuisibles.
- Suivre et instruire les dossiers relatifs aux bruits de voisinage,
- Gérer les procédures des bâtiments menaçant ruine.
- Délivrer les avis en matière d'hygiène sur les permis de construire et déclarations préalables.

Les chiffres

- 600 courriers entrants
- 155 contrôles d'établissements en matière d'hygiène alimentaire sur près de 750 recensés sur la Ville de Metz soit une hausse de 9%.
- 155 inspections sanitaires suite à des doléances relatives à l'habitat, l'insalubrité soit une hausse de 6,9%.
- 34 inspections sanitaires relevant du «péril» (chutes de pierre, chutes de crépis, édifices menaçant ruine)
- 105 interventions sur des bâtiments municipaux dans le cadre de la lutte anti vectorielle
- 285 demandes de certificat de non insalubrité et non péril émanant de cabinet notariés soit une hausse de 38%.

Zoom sur...

« Garantir la sécurité et la salubrité publique »

Afin de répondre aux multiples signalements (nuisances) opérés sur certains établissements recevant du public, des stratégies d'intervention ont été planifiées en Préfecture dans l'objectif de mener des opérations de contrôles conjoints et concertées réunissant la Police Nationale et Municipale, le Service Hygiène et Risques Sanitaires, le service des Douanes, l'URSAFF et l'Inspection du Travail. Ces contrôles conjoints affichent une nette progression et s'ins-

crivent dans un souci de sécurité et salubrité publiques, afin de vérifier non seulement les prescriptions réglementaires des débits de boissons, mais aussi de renforcer la lutte contre les nuisances sonores et de garantir la sécurité des biens et des personnes. 41 établissements ont ainsi fait l'objet d'un suivi particulier notamment pour des contrôles conjoints en soirée et 8 ont fait l'objet d'une sanction dont des contraventions et des fermetures administratives.

HYGIÈNE, RISQUES SANITAIRES ET PROTECTION CIVILE

FAITS MARQUANTS

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET NON DÉCENT

Le Service Hygiène traite les doléances liées à l'habitat et au mal logement (humidité, moisissure, malpropreté, logements inhabitables, insalubrité, incurie). Cette mission se matérialise par des enquêtes de salubrité pour constater ou non la véracité de ces plaintes et de ces signalements. Des procédures de polices administratives adéquates peuvent être mises en œuvre et réaliser les travaux d'office, le cas échéant. D'autre part le service coordonne ses actions avec le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et non décent Mosellan (PDLHIND) mis en place en 2016 pour repérer activement les situations d'habitat indigne.

LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Près de 80 doléances sur les nuisibles ont été

adressées en 2016. Des conseils en matière de dératification-désinsectisation et désinfection ont été apportés aux propriétaires et locataires. Deux campagnes de dératification des berges de la Moselle ont été réalisées.

LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

8 mesures sono métriques dont 6 concernant des débits de boissons diffusant de la musique amplifiée. 3 fermetures administratives en nuisances sonores / musique amplifiée. 68 Troubles de voisinage.

GESTION DES PÉRILS

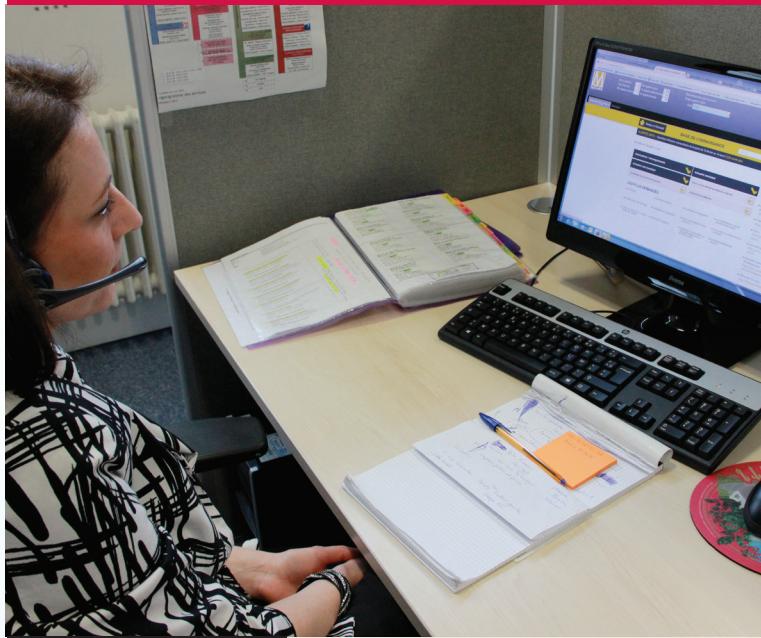
34 demandes relatives à la sécurité liée au Bâtiment (chutes de pierres, crépis, édifices menaçant ruine) dans le cadre de la mission de suivi des procédures d'immeubles en péril. Une procédure interne a été mise en place pour mieux gérer ce risque.

- Poursuivre et intensifier les contrôles conjoints des établissements avec les Services de l'état, Police Nationale, la DDSP, la Préfecture dans le cadre du travail partenarial instauré depuis 2015 et développé en 2016 afin de vérifier les différentes prescriptions réglementaires des établissements.
- Résorber l'habitat indigne et non décent dans le cadre de la mise en place de la Charte partenariale pour l'organisation du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne signée le 30 mars 2016, et la participation au comité de pilotage du PDLHIND.
- Poursuite de la lutte anti-vectorielle avec la mise en place d'actions de sensibilisation autour du nourrissage des animaux (piégeons) afin de réduire le nombre de nuisibles sur la Ville.
- Prévention et de sensibilisation des administrés en poursuivant la communication engagée pour informer et conseiller les messins sur les troubles de voisinage, le nourrissage des animaux, les périls.

perspectives

2017





Les missions



Ce service a pour missions de délivrer aux usagers des prestations de qualité tant en matière de formalités administratives (inscriptions sur liste électorale, attestation d'accueil, certificat de concubinage, actes de naissance, de mariage et de décès...), de délivrance de Cartes Nationales d'identité, de passeports, d'inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, à la restauration ou au périscolaire du matin. Il assure également la tenue des registres d'état-civil. Les agents dédiés au numéro d'appel Allo-Mairie répondent directement aux usagers pour les questions en lien avec l'activité municipale. Le bureau du courrier, assure la centralisation, l'acheminement et la répartition des courriers entrants et sortants de la collectivité, notamment via un logiciel de gestion de flux courrier.

ALLO MAIRIE

► **N°Vert 0 800 891 891**

SERVICE ET APPEL GRATUIT

Les chiffres

- **378** mariages
- **1 863** naissances
- **1 295** décès
- **117 275** appels téléphoniques répondus par Allo Mairie
- **58 172** actes traités via e-mairie
- **7 655** cartes nationales d'identité délivrées
- **8 074** passeports
- **71 886** actes expédiés suite à des demandes courrier

ACCUEIL ET RELATIONS USAGERS

FAITS MARQUANTS

ADHESION AU DISPOSITIF COMEDEC

Il permet le transfert sécurisé et dématérialisé des actes d'état-civil en direction des administrations et des notaires. Le dispositif permet de traiter 70 demandes d'actes en moyenne par jour.

- Audit de suivi Qualiville avec maintien de la certification.

- Accompagnement des démarches «certi'crèches» et de la mutualisation des ressources humaines.

ZOom sur...

Les espaces décès et multi-services réaménagés

Accessibles depuis le péristyle de l'Hôtel de Ville, les espaces d'accueil ont été entièrement réaménagés dans un double objectif : offrir un espace de travail fonctionnel pour les agents et garantir le confort et la confidentialité des usagers.

Deux types d'aménagements ont ainsi été imaginés par le service architecture de la Ville soit une banque d'accueil sectionnelle pour le multi-services, et des box d'accueil pour la cellule décès.

perspectives
2017

- Transfert des cartes d'identité sur les dispositifs de recueil.
- Transfert des PACS des tribunaux d'instance aux communes** : la Ville de Metz étant ville d'accueil d'un TGI, elle récupère la gestion des archives des PACS en cours depuis la création du dispositif.
- Développer les démarches sur rendez-vous : le déploiement d'un logiciel permettra la gestion des rendez-vous pour les démarches administratives telles que les passeports, les cartes d'identité, les mariages ou les attestations d'accueil...).
- Réflexion sur le maillage territorial des mairies de quartier.



Les missions

Inciter les Messins à participer à la gestion collective de la cité, recueillir l'expertise d'usage et les avis des habitants pour enrichir la décision politique et organiser tous types de concertation avec les habitants (pour autres services et délégations).

Moyens mis en place :

- 3 instances (ou groupe) accompagnés tout au long de l'année
- Les Comités de quartiers
- Le Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Le Réseau Participation Est

Des actions citoyennes :

Accueil des nouveaux arrivants, Printemps des citoyens, fête des voisins, concertation urbaine, et le soutien apporté aux projets associatifs.

Les chiffres

BUDGET PARTICIPATIF 2016

- 808 idées
- 265 propositions réalisables
- 74 projets en cours de réalisation

-
- 298 rencontres avec les habitants
 - 102 concertations urbaines (balades urbaines, diagnostics sur site, concertations ...)
 - 815 membres actifs dans les comités de quartier

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

FAITS MARQUANTS

- Transversalité inter-acteurs accrue avec davantage de membres au sein des instances participatives qu'en 2015, une augmentation du nombre de concertations urbaines, mais aussi une hausse nette du nombre de propositions formulées dans le cadre du Budget Participatif et des réalisations concrètes issues de ce dispositif.
- Un travail renforcé avec les associations principales interfaces permettant d'approcher des publics le plus souvent invisibles dans les instances participatives, a permis par exemple l'implantation de street work out à la Patrotte ou à Bellecroix en lien avec l'APSIS.
- Création d'un groupe d'habitants travaillant au développement de l'e-démocratie et la mise en œuvre d'espaces collaboratifs numériques à destination des membres des comités de quartier.
- Sollicitations des services municipaux en termes de concertation et d'information préalable à la réalisation de projets : révision du PLU, création de ZAC, politique de conteneurisation, modification de la circulation et/ou du stationnement.
- Une reconnaissance nationale dont continue de bénéficier la Ville de Metz sollicitée régulièrement par de nombreuses villes (Angers, Besançon, Strasbourg, etc.) et structures universitaires (Groupement d'Intérêt Scientifique «Démocratie et Participation»). L'expertise messine est ainsi reconnue en termes d'intelligence collective, de travaux collégiaux, et de participation des habitants à la gestion de la Cité.

ZOom sur...

Le conseil municipal des enfants : la jeunesse engagée

Le 4^e mandat du conseil municipal des enfants a été l'occasion pour les jeunes élus de représenter les écoles et les enfants de la ville de Metz durant 2 années. De nombreuses actions ont été menées : sensibilisation à la protection de

l'environnement et à la propriété, réflexions sur la citoyenneté, discussions avec les Messins sur la solidarité : à chaque fois, les élus « juniors » se sont engagés sincèrement pour une ville plus juste et plus harmonieuse.





Les missions

• Structurer une offre culturelle et artistique durable sur tout le territoire, contribuer à l'élargissement et à la diversité des publics, au rayonnement et à l'attractivité de la Ville de Metz, renforcer et soutenir la création, la production, la diffusion et l'éducation artistiques et culturelles ainsi que les pratiques en amateur dans tous les champs artistiques (spectacle vivant, musique, arts visuels, cinéma, numérique, lettres, patrimoine et histoire) par :

- le suivi et le financement (fonctionnement et investissement) des institutions culturelles partenaires de la ville, acteurs-clés dans la réalisation de la politique d'action culturelle : Projet de la Cité musicale-Metz (rapprochement artistique et culturel de l'EPCC Metz en Scènes réunissant l'Arsenal, les Trinitaires et la BAM et de l'Orchestre national de Lorraine), le Centre Pompidou-Metz et TCRM-BLIDA ;

- le soutien, l'accompagnement et la valorisation du développement associatif culturel et artistique : par le subventionnement d'une centaine de structures.

• Favoriser l'accès à l'art et la culture des enfants, en milieu scolaire par le pilotage et la coordination du dispositif d'éducation artistique et culturelle des résidences d'artistes dans les écoles messines.

• Coordonner la mise en œuvre des manifestations culturelles de la ville et les valoriser en transversalité avec les services municipaux compétents (services techniques, sécurité civile, réglementation, police, espaces naturels, protocole, communication) : Festivals Le Livre à Metz, Passages, Film subversif, Musiques Volantes...

• Garantir la continuité et le dynamisme d'une saison culturelle de qualité, diversifiée, exigeante et gratuite pendant la période estivale et au mois de décembre en proposant des grandes manifestations culturelles qui contribuent à l'attractivité de la Cité : Fête de la Musique, Ondes Messines, Fêtes de la Mirabelle, Rendez-vous culturels de l'Eté et les Fêtes de la Saint-Nicolas.

• Organiser la saison musicale de l'Harmonie municipale (53 musiciens).

• Proposer un programme d'expositions régulier à l'Eglise des Trinitaires.

• Animer le réseau de villes QuattroPole par des rencontres régulières avec les responsables culturels visant à favoriser les échanges entre les acteurs et artistes français, allemands et luxembourgeois.

• Animer le Conseil de la Culture, instance citoyenne qui participe à éclairer la réflexion et l'action publique en matière de politique culturelle à Metz.

CULTURE

ACTIONS CULTURELLES

FAITS MARQUANTS

RÉSIDENCES D'ARTISTES DANS LES ÉCOLES

15 projets ont été retenus par un comité de sélection réunissant les Elus à la Culture et à l'Éducation de la Ville ainsi que des représentants de la DSDEN Moselle et de la DRAC Grand Est.

NOUVEAU DISPOSITIF DE SOUTIEN AU SPECTACLE VIVANT

9 compagnies de théâtre et de danse ont été accompagnées dont 3 au titre du développement (équipes professionnelles) et 6 au titre d'une recherche de professionnalisation

CONSEIL DE LA CULTURE

« Le patrimoine messin, lieu d'accueil et source d'inspiration artistique » a été au centre des réflexions. Un rapport a été remis en octobre avec 13 propositions dont 7 validées par la Ville pour une mise en œuvre en 2017. Parmi elles, la traduction en anglais et allemand des fascicules de découverte des quartiers ou la réalisation d'un parcours artistique alliant mapping vidéo, street Art, installations et expositions de la cathédrale Saint-Étienne vers la colline Sainte-Croix.

LITTÉRATURE ET JOURNALISME

29^e édition du festival organisé par l'association Le Livre à Metz place de la République et alentours (Arsenal, Saint-Pierre aux Nonnains) ainsi que dans le réseau des Bibliothèques-Médiathèques et les librairies partenaires. 43 500 visiteurs ont été accueillis dont 35 000 sous la Grande Librairie, 7 500 auditeurs et spectateurs et 1 000 scolaires et étudiants.

ONDES MESSINES #2

Festival d'ouverture de la saison culturelle estivale au croisement de toutes les musiques et du numérique, Ondes messines a rassemblé 42 000 spectateurs autour d'animations, de concerts,

d'installations numériques, jeux-vidéo à l'Arsenal, TCRM-BLIDA et à travers la ville

ÉCOLES DE PASSAGES

1^{es} Rencontres des écoles de théâtre d'Europe organisées par l'Association Passages qui ont mis en lumière les spectacles et réalisations d'étudiants issus de grandes écoles de théâtre nationales et internationales (Allemagne, Belgique, Suisse et France) + ateliers, débats, radio, concerts, 2 500 spectateurs ont participé à 5 journées découverte.

HOP HOP HOP !

7^e édition organisée par l'association Déracinemoa qui a rassemblé 26 compagnies et 95 artistes pour le bonheur de 56 000 spectateurs

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'ETÉ

Concerts, cinéma, danse, spectacles famille et tout public, 40 spectacles ont rythmé l'été et essaimé sur 30 sites

MIRABELLISSIMES !

Une édition des Fêtes de la Mirabelle renouvelée avec un village scénographié et animé pendant une semaine place d'Armes, des spectacles « Mirabellissimes », et un concert suivi du feu d'artifice au parc de la Seille.

110 000 spectateurs ont suivi ces 66 èmes fêtes qui se sont clôturées avec un corso fleuri sur le thème du voyage aquatique.

LES ACCORDS DE L'HARMONIE MUNICIPALE

En plus des traditionnels concerts gratuits (16 dont 8 en plein air), cette saison a vu le développement de partenariats avec les institutions et grandes manifestations culturelles dont les festivals Le Livre à Metz, Ondes messines et les Journées européennes du Patrimoine.



Les chiffres

- **7,6** millions d'euros alloués aux principales institutions de la ville (Cité musicale-Metz, Centre Pompidou-Metz, TCRM-BLIDA) au titre du fonctionnement et de leurs activités.
- **1** centaine d'associations culturelles subventionnées.
- **19** équipes artistiques présentes dans **21** écoles primaires messines dans le cadre de résidences d'artistes (musique, théâtre, danse, arts visuels, marionnettes, arts numériques, médias, patrimoine) plus de **550** enfants participent et **20** seniors.
- **43 500** visiteurs et spectateurs au festival Le Livre à Metz.
- **110 000** spectateurs lors des manifestations culturelles d'été (Ondes Messines, Hop Hop Hop,...)
- **110 000** spectateurs aux Fêtes de la Mirabelle
- **20 000** pour les Fêtes de la Saint-Nicolas
- **150** dossiers de demandes de subvention au titre du fonctionnement et de l'aide au projet pour soutenir et accompagner les associations porteuses d'activités culturelles et artistiques.

Zoom sur...

La Cité musicale Metz se construit

Le projet s'articule autour du rapprochement artistique et structurel entre Metz en Scènes et l'Orchestre national de Lorraine. Il se déploie avec la volonté de doter la Métropole d'une institution au service d'un projet artistique et culturel ambitieux, offrant le meilleur de la musique et de la danse. Celle-ci, de par sa nouvelle visibilité, renfor-

cera l'attractivité et l'image du territoire. Le projet d'établissement est défini autour de plusieurs priorités soit un projet artistique et culturel commun, la mise en place d'une direction commune avec plusieurs services réorganisés et mutualisés, la construction d'une identité visuelle nouvelle et la recherche d'un cercle de partenaires.

- **Soutien au spectacle vivant** : 3 compagnies de théâtre messines (sélectionnées sur 65 candidatures) participeront au festival d'Avignon.
- **Renouvellement du contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle** : afin d'introduire de nouvelles perspectives pour consolider et développer les actions dans le domaine de l'EAC.
- **Projets INTERREG** : sont concernés dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne « Pierres Numériques : mapping cathédrale » et « Noé-Noah : écologie urbaine, participation citoyenne ».
- **Constellations de Metz** : nouvelle offre culturelle estivale développée du 28 juin au 17 septembre autour de Parcours d'arts numériques, Ondes Messines, week-ends thématiques et labellisations d'expositions. Metz étend ainsi son offre culturelle de qualité, vecteur d'attractivité au plan national.
- « **Le Livre à Metz** debout ! : le festival célèbre ses 30 ans avec plus de 80 rendez-vous thématiques, 4 soirées-événements, et autant d'auteurs invités exceptionnels.
- **Passages à 20 ans** : le festival met la Méditerranée à l'honneur à travers 22 spectacles parmi le meilleur de la scène internationale.

perspectives

2017



PATRIMOINE CULTUREL

FAITS MARQUANTS

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTE SÉGOLÈNE

Classée en totalité au titre des Monuments Historiques, l'édifice a bénéficié de travaux portant sur la stabilisation du mur mitoyen de soutènement qui présentait des faiblesses structurelles importantes. Les travaux se poursuivront en 2017 par la tranche conditionnelle qui portera sur le traitement des cours et sur la stabilité de la sacristie.

MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE DU CLOÎTRE DES RÉCOLLETS

Les travaux réalisés ont permis de lever l'avis défavorable pour l'exploitation du site par la commission de sécurité contre les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public.

RÉFECTON DU PRESBYTÈRE DE QUEULEU

Une remise en état intérieure (peinture, carrelage, sols, salles de bains) et extérieure (ravalement des façades) a été effectuée.

ORGANISATION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



60 sites ouverts, un village des métiers, 129 animations, 23 expositions, 48 visites guidées et 170 spectacles proposés le temps d'un week-end.

ANIMATION DE SITES PATRIMONIAUX

30 000 visiteurs ont été accueillis Porte des Allemands (12 expositions, 30 spectacles, 15 ateliers et 30 visites guidées et 10 privatisations) et 10 000 à la Basilique Saint Vincent (3 expositions, 6 spectacles et 10 ateliers).

Les missions

- La gestion, l'entretien, la protection et la restauration du patrimoine culturel
- La gestion des cultes et des projets culturels
- L'animation et la valorisation du patrimoine
- La gestion de la candidature de Metz au Patrimoine mondial de l'Unesco
- La gestion des projets complexes (BAM)

Les chiffres

- 34 édifices dont 17 font l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques.
- 120 000 visiteurs aux Journées Européennes du Patrimoine
- 923 élèves du 1^{er} degré soit 39 classes accueillis à la Porte des Allemands dans le cadre de la mise en place des ateliers pédagogiques en mai et juin 2016.
- 14 000 adhérents au comité de soutien UNESCO de mars à décembre 2016 dont certaines figures emblématiques nationales comme Robert Badinter, Barbara Hendricks, Mathias Enard ou Jean d'Ormesson.
- 1 900 000 personnes ont visionné le clip vidéo sur Metz et son patrimoine dans le cadre de la candidature Unesco.

Zoom sur...

DOSSIER UNESCO : une candidature unanime

La candidature de Metz a été présentée en conférence publique à l'Arsenal en mars 2016 en présence du comité technique du dossier chargé de sa rédaction (historiens, architectes). Le comité de soutien créé pour l'occasion a recueilli 14 000 adhésions en 8 mois. Des personnalités telles que Robert Badinter, Barbara Hendricks, Mathias

Enard, Jean d'Ormesson, Cali, Brian Joubert ou Simone Schwarz-Bart, etc... ont rejoint la liste des soutiens. Le clip vidéo diffusé pour accompagner cette candidature au patrimoine mondial de l'Unesco a touché en quelques jours plus de 2 millions de personnes et fait le tour du monde.

perspectives
2017

- Finalisation des travaux portant sur les façades et les vitraux de l'église Saint-Eucaire et aménagement du parvis.
- Mise en accessibilité PMR du Temple Neuf et de l'église Notre-Dame.
- Animation des sites patrimoniaux singulièrement la Porte des Allemands, la basilique Saint-Vincent et l'église des Trinitaires.
- **Dossier UNESCO** : poursuite du travail scientifique, études techniques, scénographique et muséographique de l'exposition Blondel qui se tiendra en 2018 à l'Arsenal.



Les missions



Les Archives municipales assurent les missions obligatoires et réglementaires de collecte, classement, conservation et communication des documents et informations publics de la collectivité et de ses satellites. Le service gère également les dénominations de voies publiques.

Les chiffres

- **4 490** personnes ont fréquenté les Archives municipales toutes activités confondues
- **355** lecteurs différents, **1 006** séances de travail et **4 418** documents ont été communiqués. Les documents les plus consultés sont les registres paroissiaux et d'Etat-civil ainsi que les permis de construire.
- Le bâtiment est occupé par **6 507,05** mètres linéaires (ml) de documents sur les **8 931,55** équipés.
- **73,6** ml ont été versées aux Archives par les services de la ville
- **558** ml de documents ont été classés et conditionnés.
- **4 015** notices informatiques ont été saisies.
- **3** expositions ont été proposées dont **2** réalisées par le service.
- **5 507** visiteurs ont accédé aux inventaires et aux archives numérisées sur le site internet archives.metz.fr

ARCHIVES MUNICIPALES

FAITS MARQUANTS

« AU FIL DES BLASONS »

Chaque commune du territoire messin possède un emblème. Celui-ci constitue une marque qui leur permet de s'identifier et de se distinguer des autres de par son histoire locale. C'est cette histoire que l'exposition « Au fil des blasons » a choisi de mettre à l'honneur, avec un focus sur le blason de Metz. Les éléments ainsi présentés répondent à des règles précises de l'héraldique, la science du blason, que ce soit au niveau du choix des couleurs ou encore des signes. Dessins et compositions d'Albert Haefeli et de l'Armorial des communes du département de la Moselle.

à Jarnac, à ses mandats de Président de la République tout en abordant sa vie politique et ses engagements. En parallèle à cette exposition, les visiteurs ont pu revoir les images de ses visites à Metz et donc l'illustration de son lien avec la ville.

RESTAURATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

La campagne annuelle de restauration de documents par une société spécialisée a porté sur 85 liasses anciennes ou rouleaux de parchemin. Parallèlement, 220 unités ont été traitées par l'atelier de reliure du pôle Culture.

NUMÉRISATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

144 000 pages de registres ont été numérisées (Etat-civil, conseil municipal, tableaux de population). L'ensemble de la collection de l'Etat-civil, de 1561 à 1915, est désormais microfilmée ou numérisée.

EXPOSITION « CENTENAIRE MITTERAND »

Dans le cadre du centenaire de François Mitterrand 1916/2016, l'exposition proposée aux Cloîtres des Récollets a permis de retracer les différentes étapes de sa vie : de sa naissance en 1916



- **Exposition « Retour sur le jumelage Metz Trèves »** : Plusieurs raisons (politique, historique, géographique) sont à l'origine de ce jumelage qui remonte à 1957. Les liens d'amitié entre les deux villes se manifestent régulièrement par des échanges scolaires, sportifs et culturels et seront

célébrés dans le cadre du 60^e anniversaire du jumelage Metz/Trèves et de la semaine franco-allemande.

- **Archivage électronique** : Mise au point d'une méthode et de procédures quant à la collecte des documents électroniques et choix d'une solution pour la conservation pérenne des documents et données.



Les missions



Ancrées dans les différents quartiers grâce à leur grande proximité avec les populations, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz construisent différents programmes contribuant à la cohésion sociale en permettant l'accès de tout un chacun à la citoyenneté active et à des communautés de partages.

Elles développent une forte action culturelle tournée vers la jeune population et les familles et accueillent tout au long de l'année plusieurs centaines d'élèves de la maternelle jusqu'au lycée ainsi que les enfants des crèches et haltes-garderies.

La variété des collections proposées, du livre au document numérique (plus de 500 000 documents disponibles hors fonds patrimoniaux), l'ouverture du dimanche de la Médiathèque Verlaine, la qualité de l'accueil font des Bibliothèques-Médiathèques le service culturel le plus fréquenté de Metz.

Engagées pleinement dans le défi de l'acculturation numérique, elles multiplient les stratégies tant sur les réseaux qu'auprès des publics dans des actions de sensibilisation, de formations ciblées par rendez-vous individuels, de co-working ou encore de création.

Les chiffres

- 360 000 visiteurs dans le réseau
- 830 639 prêts
- 26 002 personnes abonnées au prêt
- 409 actions culturelles sur le réseau dont 103 dédiées numérique
- 7 440 fans facebook (+ de 1 000 Figures de Metz) ; 2 594 followers sur Twitter
- Blog de Miss Média : Sessions 19 334 / Utilisateurs 15 365 / Pages vues 30 751
- 845 724 pages vues sur le site bm.metz.fr
- 1 100 réponses Eurêkoi, service de réponses à distance

BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES

FAITS MARQUANTS

NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Calquée sur le modèle existant dans les Musées, la Nuit des Bibliothèque a vu diverses animations atypiques proposées à la Médiathèque Verlaine et à la Médiathèque Jean-Macé le temps d'une soirée.

« MOTEUR... ÇA TOURNE ! : UNE SAISON AU CINÉMA »

Il existe une véritable tradition du 7^{me} Art à Metz, qui a vu naître l'un des pères du cinéma Louis Aimé Augustin Le Prince. Aussi, plus de 30 actions ont été proposées au public sur cette thématique, grâce à de nombreux partenaires et prestataires locaux.

MURDERS PARTIES

Les Médiathèque Verlaine et du Sablon ont été le théâtre d'un jeu grandeur nature en soirée avec résolution d'énigmes. Une opération menée en lien avec l'opération Etudiants dans ma ville.

LE LIVRE À METZ

Accueil de plusieurs auteurs dans l'ensemble du réseau des BMM à l'occasion du festival le Livre à Metz.

PRÉFIGURATION DE L'AGORA

Plusieurs actions numériques ont été menées par les bibliothécaires de la Patrolette en direction des jeunes publics.

RÉAMÉNAGEMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE VERLAINE

Poursuite des travaux de mise en cohérence des espaces destinés à améliorer les flux de circulation.

40 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE DU SABLON

Cet anniversaire a été célébré par une multitude d'actions festives pour les publics du quartier du Sablon et des nombreux visiteurs extérieurs.

Zoom sur...

Un dimanche à la Médiathèque Verlaine

Le public est accueilli en nombre à la médiathèque Verlaine les dimanches après-midi, de 14 h à 18 h. L'occasion de se retrouver en famille, de travailler dans une atmosphère

détendue et d'échanger, de débattre ou simplement de se détendre. Cette ouverture s'étend du 1^{er} septembre au 31 mai, sauf les jours fériés et les vacances scolaires de Noël.



perspectives
2017

- **Nouveau projet d'établissement des BMM** : un diagnostic permettra de dresser des propositions d'évolution des services aux publics et une nouvelle organisation en rendant les usagers autonomes grâce aux automates.
- **Mise en place de la RFID** : ce système RFID permet d'identifier des objets à distance par le moyen d'ondes radio et d'alléger les transactions de prêt.
- **Préparation de l'AGORA** : dans le cadre de la préparation à l'ouverture de l'Agora, les BMM poursuivent leur action culturelle de terrain et de sensibilisation de la population du quartier tout en concevant l'organisation des collections et des futurs services de lecture publique et numérique.
- **Bibliothèque numérique de référence du Sillon Lorrain** : cette bibliothèque numérique de référence rendra accessible les ressources électroniques (presse sous droits, livres numériques) et les documents patrimoniaux numérisés des bibliothèques de Metz, Nancy, Thionville et Epinal qui collaborent ensemble.
- **Réaménagement de l'espace Jeunesse de la Médiathèque Verlaine** : l'espace jeunesse sera doté d'une salle aménagée pour les accueils d'action culturelle en direction des jeunes publics et de leurs parents. L'espace public fera l'objet également d'une nouvelle configuration.



Les missions

• Accompagner la dynamique associative

Le service jeunesse, éducation populaire et vie étudiante a pour mission principale le suivi des associations socio-éducatives et de jeunesse avec lesquelles il développe divers partenariats favorisant la mise en place de projets en direction des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans, mais aussi en direction des adultes et des familles. Il contribue en ce sens à l'animation de la ville et de ses quartiers et œuvre au développement du tissu associatif local. Il a par ailleurs en charge la gestion de 22 équipements communaux à vocation socio-éducative.

• Favoriser la mise en place d'actions éducatives

Le service pilote également la mise en place de dispositifs tels l'Animation Estivale, l'Aide au Premier Départ en Centre de Vacances en vue de favoriser l'accès de tous aux loisirs et aux vacances. Il assure l'animation d'une Ecole des Sports intervenant quotidiennement dans 6 secteurs de la ville. Il accompagne les projets des associations permettant de développer des actions éducatives après l'école et pendant les vacances.

• Donner sa place à la jeunesse et à la vie étudiante

Avec les bourses Projets Jeunes, le développement des cultures et sports urbains, l'accueil de jeunes en Service Civique, le service soutient l'initiative, la citoyenneté et la prise d'autonomie des jeunes. Il accompagne les associations de jeunes et les associations étudiantes qui contribuent à la dynamisation du territoire. Il organise une grande semaine d'accueil des étudiants, Etudiant dans Ma Ville; il a initié la mise en place de colocataires solidaires et l'accompagnement individualisé par des étudiants bénévoles de jeunes en difficultés.

JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET ÉTUDIANTE

FAITS MARQUANTS

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET À L'ANIMATION, DANS LES QUARTIERS

Une aide financière de 1 907 488 € a été allouée aux 30 associations socio-éducatives conventionnées proposant des animations et un accueil associatif dans les quartiers messins. Sur cette somme globale, 434 808 € correspondent aux charges liées aux bâtiments que la Ville rembourse aux structures gestionnaires d'un équipement communal. Par ailleurs, une aide de 85 650 € a été allouée à diverses associations pour de l'aide au fonctionnement, un soutien à des projets innovants et une contribution aux fêtes et manifestations qui rythment la vie des quartiers.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ADAPTÉS

L'année 2016 a été marquée par des travaux structurels à la Maison de la Culture et des Loisirs où les planchers du 1^{er} et 2^{ème} étage ont été restaurés. Dans le même temps l'insonorisation de la salle de spectacle Le Relais a été engagée ainsi que des travaux de moindre envergure sur certains centres (Saint-Denis de la Réunion, Metz Centre, salle polyvalente de l'Espace de la Grange, et centre Lacour).

36^{ÈME} ÉDITION DE L'ANIMATION ESTIVALE

153 ateliers à thèmes ont été animés par 82 structures partenaires (associations sportives, culturelles, environnementales...) à destination des jeunes messins de 5 à 16 ans. Des activités ont été proposées, pour les accom-

pagements des enfants en lien avec la Mission Ville pour Tous sur une thématique santé ; Metz Gym a organisé des séances de gym douce - pilâtes et le CPN les Coquelicots a proposé des ateliers dans la thématique «votre santé au naturel» à l'espace naturel pédagogique et convivial aux Hauts de Vallières.

AIDE AU PREMIER DÉPART EN CENTRE DE VACANCES

85 jeunes messins, âgés de 4 à 17 ans, ont pu profiter de ce dispositif en 2016. L'accent a été porté sur les séjours accessibles aux enfants en situation de handicap. Les aides accordées par le CCAS (50 € pour un séjour inférieur à 7 jours et à 200 € pour un séjour supérieur à 7 jours) favorisent les départs vers les longs séjours.

L'ÉCOLE DES SPORTS

intervient au quotidien sur 5 secteurs de la Ville et a encadré 3 600 h d'animation après l'école et 1 800 h pendant les vacances pour plus de 450 jeunes messins. En dehors de l'animation quotidienne, l'Ecole des Sports est également investie dans de nombreux autres dispositifs tels que l'Animation Estivale, Metz Plage, Entr'Act, le jumelage sportif, la semaine de l'Europe, la semaine franco-allemande, l'Eurocamp. Après un an d'exercice, un premier bilan du projet contrat de ville 2016-2018 - qui a permis à l'Ecole des Sports d'obtenir 60 000 € par an du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires sera réalisé.

ENTR'ACT

propose durant la pause méridienne des activités physiques et sportives aux enfants des écoles ciblée sur 6 secteurs. 504h d'interventions ont été assurées par les animateurs de l'Ecole des Sports les lundis ou mardis et jeudis ou vendredis de 11h45 à 12h45.

VILLAGE SOLIDAIRE DE LA SAINT-NICOLAS

24 associations caritatives locales et 156 bénévoles associatifs, ont participé à la 4^e édition du Village solidaire, réalisé en partenariat avec le pôle culture durant 3 jours (week-end des 2, 3 et 4 déc.) et sur la place de la Comédie. 40 000 personnes ont pris part à l'évènement qui a permis de reverser 2 620 € au Téléthon.

COLOCATIONS ÉTUDIANTES À PROJETS SOLIDAIRES (KAPS)

18 étudiants (Kaps) ont pu s'installer dans les 6 appartements à leur disposition à la Patrotte. Ils ont notamment initié les opérations apéro « Bas de tour » dans les entrées d'immeuble, « un dimanche dans mon Kaps », « Ciné- théâtre d'appartement » en direction des enfants.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

92 accompagnements individuels ont été réalisés (2h/semaine) pour pallier aux difficultés scolaires des jeunes et les accompagner lors de diverses sorties (bibliothèques, piscine, matchs de foot, spectacles...).

5 PROJETS JEUNE

ont été soutenus et ont bénéficié de bourses (pour un montant total de 11000€) ce qui porte à 144 le nombre de projets portés par des jeunes, âgés de 11 à 30 ans, qui ont pu voir le jour depuis 2008.

Les chiffres

- **30** associations conventionnées pour l'animation des quartiers et subventionnées à hauteur de **1 907 488 €**
- **2 744** jeunes accueillis dans les **153** ateliers de l'Animation Estivale grâce aux **82** structures partenaires
- **500** jeunes messins fréquentant régulièrement l'École des Sports dans les secteurs Sablon, Patrotte, Grange-Aux-Bois, Bellecroix et Hauts de Vallières
- **144** projets soutenus depuis la mise en place du dispositif «Projets jeunes» avec la création de **58** associations et **70** emplois
- **20** associations étudiantes et **56** partenaires autour de l'organisation d'Étudiant dans ma Ville avec **35** événements programmés durant 1 semaine

3 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

ont été accueillis au sein du service Jeunesse afin de mener des missions dans le cadre du réseau associatif étudiant et de l'école des sports.

ÉTUDIANT DANS MA VILLE

remporte un succès grandissant d'année en année et s'inscrit comme le premier temps d'échanges entre les étudiants et les Messins. L'édition 2016 a investi de nouveaux lieux et fait découvrir des spectacles de qualité, tout en favorisant les échanges autour de la solidarité et de l'environnement.

L'OPÉRATION « ECHANGES GOURMANDS »

s'est articulée autour d'un goûter-réception en Mairie, suivi d'une visite de Metz illuminée en lien avec l'Office de tourisme. 98 étudiants et jeunes chercheurs ont été accueillis au sein de 52 familles messines.

DÉVELOPPEMENT DES GRAFFS DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE



à la demande des comités de quartiers et grâce aux associations partenaires. Mobilier urbain et équipements municipaux, ont bénéficié d'un habillage comme le Centre social de la Grange-aux-Bois, ou les transformateurs UEM.

Zoom sur... Festival Canap'

Premier festival de la jeunesse en Moselle, CANAP' vise à promouvoir l'engagement et l'initiative des jeunes de moins de 30 ans en Moselle. Création d'entreprises, d'associations, projets individuels ou collectifs, les jeunes Mosellans ont pu se rapprocher de

partenaires associatifs et institutionnels. L'occasion de découvrir divers bons plans : dispositifs, aides,... le tout dans une ambiance conviviale ponctuée de workshop, théâtre, visites, ateliers et concert... programmés tout au long de la journée.

perspectives
2017

- **Dans le cadre du soutien à la vie associative**, la Ville propose tout au long de l'année 2017, des rencontres autour de thématiques spécifiques, en présence d'intervenants qualifiés, à destination des associations et de leurs partenaires. La première conférence a abordé la place du numérique dans l'éducation populaire.

- **Activités et lieux d'accueils pour les adolescents** : un espace ados va être créé au Centre Social de Bellecroix et une MJC Juniors verra le jour à Borny. De nombreuses activités sportives, créatives, artistiques et ludiques seront soutenues, telles que les BDN (boîte de nuit ados) à la MJC des Quatre Bornes ou l'accueil spécifique lors de la pause méridienne à la Maison de la Culture et des Loisirs.

- **Mobilité Internationale** : le Service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante et le Service Politique de la Ville mettent en place un nouveau dispositif d'accompagnement des jeunes à la mobilité internationale. L'objectif de ce projet est de favoriser le départ de jeunes, principalement issus des quartiers politique de la ville, vers des chantiers de solidarité ou des missions de service civique à l'international. 30 jeunes messins pourront bénéficier de ce dispositif en 2017.

Les missions

Le service Développement des pratiques sportives a pour mission le suivi des 86 clubs sportifs subventionnés, la mise en place de l'évènementiel sportif (Marathon, Graouly Cup...), et le suivi des manifestations organisées par les clubs.

Il assure également la conception, la mise en œuvre et l'animation de Metz-plage ainsi que la recherche et le suivi des partenariats, la mise à l'honneur des clubs Champions et des athlètes de haut niveau, le suivi des dossiers de Délégation de Services Publics des Arènes et du Golf, sans oublier l'exploitation et l'animation des équipements municipaux à savoir le camping municipal, le port de plaisance, l'animation des piscines et le sport scolaire.

Les chiffres

- ▶ **6 628** participants au Marathon Metz Mirabelle, Marathon Relais Thermapolis, Foulées Haganis et la course UEM Run Kids.
- ▶ **100 613** visiteurs à Metz Plage.
- ▶ **21 486** arrivées pour 31 884 nuitées au camping.
- ▶ **331 223** entrées aux piscines messines dont **3 967** élèves, issus de **176** classes.
- ▶ Les recettes totales des **4** piscines s'élèvent à **633 372** euros pour l'année 2016 (+17%).
- ▶ **2 567** (+ 8,54%) nuitées ont été enregistrées au port de plaisance pour **1 609** bateaux (+ 0,37%). Les touristes sont majoritairement de nationalité allemande, néerlandaise, Europe du Sud.

Zoom sur...

« Mondial de Handball 2017 : l'évènement »

La Ville de Metz accueille en janvier la phase de poule du groupe B du championnat du monde de handball masculin aux Arènes de Metz. De nombreuses animations ont été organisées en marge de l'événement dont la Nuit du Handball, un tournoi de mini-handball de 24 équipes proposé dans le noir complet, une exposition « Dragonnes

Handball Z » réalisée par l'association Photo Forum ou encore des ateliers développés par Faux Mouvement auprès de classes de CM2 de Plantières et des Hauts de Vallières. Les enfants ont réalisés des œuvres en lien avec le handball et participé à des modules d'initiation, faisant le lien entre sport et art.

SPORT

FAITS MARQUANTS

METZ-PLAGE MILLÉSIMÉE

La 9^e édition de Metz Plage s'est déroulée sous le signe des Jeux Olympiques de Rio, et a accueilli 100 613 visiteurs. En marge des animations historiques de Metz Plage (beach soccer, beach volley, trampolines, ludothèques, concert...), des nouveautés ont vu le jour en 2016 avec l'accueil des associations «Le Labo des Histoires» et «Club pour l'Unesco Jean Laurain». De nouveaux sports tels que le rugby, le footgolf ou l'aquathlon ont été proposés aux plagistes récoltant un vif succès. Quelques temps forts ont marqué cette édition comme le plateau d'humour de Julien Strelzyk ou le spectacle des Magic Pirates.

LE MARATHON PLÉBISCITÉ

Pour sa 7^e édition, le marathon Metz Mirabelle a enregistré 6 506 participants sur l'ensemble des courses. 72 départements étaient représentés et 19 pays. Un succès populaire possible grâce à 800 bénévoles, 110 artistes et 26 points d'animation sur le parcours. Cet événement rassemble chaque année près de 40 000 spectateurs. Le parcours, semi-urbain, semi-rural est propice à la performance sportive et séduit de nombreux coureurs.

SOUTIEN AUX ANIMATIONS SPORTIVES

La Ville contribue et soutient activement les manifestations sportives organisées par les clubs. Pour

2016 on peut citer : le meeting d'athlétisme indoor à l'Anneau, la course La Messine, le Trail du Saint Quentin, le circuit Premium de tennis de table, la Graouly Cup, la 2^e édition des FITDays MGEN, ...

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS SPORTIFS

86 clubs sont gérés au sein du service. Un suivi qui vise à favoriser l'accès au sport pour tous les publics.

REDYNAMISER LES PISCINES MUNICIPALES

Un projet d'établissement définissant les conditions optimales de fonctionnement a été mis en œuvre. Il se traduit par des objectifs partagés : remise à niveau de la qualité du service rendu, mise en place d'une organisation plus performante intégrant un usage rationnel des moyens municipaux, reconquête des publics.

LE SPORT SCOLAIRE ENCOURAGÉ

La Ville accompagne l'apprentissage du sport à l'école primaire. A côté des disciplines de base que sont la natation, la gymnastique et l'athlétisme, la ville propose également du golf. Elle prend en charge le transport des élèves vers les différents équipements sportifs et met à disposition des éducateurs des activités physiques et sportives pour accompagner l'apprentissage des disciplines.

- « **Ville Active, Ville Sportive** » : la Ville de Metz s'est vue décerner le label « Ville Active & Sportive » par Thierry Braillard, Secrétaire d'état aux sports. Metz est l'une des 22 villes françaises sur les 175 labellisées à obtenir la plus haute distinction attribuée par le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, le magazine Sport et Territoire et la Fédération française des industries des sports et des loisirs.
- **La 8^e édition du Marathon** : parmi les nouveautés 2017 la course Haganis évoluera vers une épreuve de 10kms. De quoi rendre l'épreuve accessible à tous.
- **La 5^e édition de la Graouly Cup** : de nombreux clubs locaux et nationaux ont déjà confirmé leur présence les 3 et 4 juin.

perspectives

2017

PATRIMOINE SPORTIF

FAITS MARQUANTS

RÉNOVATION PARTIELLE DE LA PISCINE SQUARE DU LUXEMBOURG

Les travaux ont concerné les zones vestiaires, douches, coursives et sous-sol pour un montant de 290 000 €

VIDÉOSURVEILLANCE DANS LES PISCINES

Ce système offre de meilleures conditions de travail pour les personnels et de prévention des incivilités.

COMPLEXE SPORTIF SAINT-SYMPHORIEN

276 940 € ont été investis dans le remplacement de la couverture et du parquet de la salle omnisport.

TERRAIN DE BASEBALL

2 abris joueurs ont été réalisés, un bac de rétention créé et des travaux de clôture entrepris



Les missions

La mission principale du service est la gestion des équipements sportifs. Cela comprend la création d'équipements sportifs nouveaux, l'entretien et la gestion de l'existant mais aussi l'élaboration et le suivi des budgets, la veille juridique et le management des différents personnels affectés sur les équipements.

ZOOM SUR...

Réouverture de la piscine Lothaire



Après 5 mois consécutifs de fermeture, la piscine Lothaire a été rendue au public. Les piscines messines ont ainsi bénéficié alternativement de travaux de performance

énergétique. Un programme qui n'a pas empêché le public d'accéder aux bassins et permet à la Ville de Metz de proposer à tous des équipements de qualité.

perspectives
2017

• **Stade Dezavelle** : remplacement de la pelouse du terrain de football par un revêtement synthétique. L'association FC METZ disposera d'un terrain aux normes pour le bon déroulement de ses compétitions nationales masculines et féminines,

• **Stade Robert Schuman** : remplacement de la structure synthétique au cours de l'été pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité.

• **Rénovation du Boulodrome avenue Henry II** : le bâtiment bénéficiera de travaux d'amélioration de la performance énergétique et de la mise en accessibilité de la zone de jeux et des sanitaires

• **Construction d'un terrain de football à la Grange-aux-Bois** : 2017 sera mise à profit pour réaliser une étude de faisabilité ainsi qu'un chiffrage de ce projet.



Les missions

La Mission Développement Durable et Solidaire est une mission transversale rattachée à la Direction Générale Adjointe «Développement, services urbains et énergie».

- Communiquer et valoriser l'image de la ville
- Sensibiliser, conseiller et former
- Impulser, innover et accompagner
- Programmer et piloter des projets
- Développer des partenariats et des réseaux
- Suivre, évaluer et auditer

Les chiffres

- **25 000** euros d'investissement et **20 000** euros de budget de fonctionnement consacrés à des actions de protection de l'environnement et de sécurité/santé des agents dans le cadre de la démarche de certification ISO 14001 des pôles techniques
- **20 000** euros investis dans les bâtiments municipaux afin de continuer l'installation de détecteurs de présence dans les couloirs et les sanitaires, ainsi que des détecteurs de présence dans les bâtiments municipaux.
- **99** habitations ont bénéficié d'une thermographie de façade

perspectives
2017

- **Agenda 21** : démarrage des phases de concertation externe et interne dans le cadre du nouveau projet territorial de développement durable de la Ville de Metz.
- **Sensibilisation aux éco-gestes** : Poursuite des sessions de formation pour les agents avec distribution de pack éco-gestes.

- **Certification ISO 14 001** des pôles Mobilité et Espaces Publics, Parcs, Jardins & Espaces Naturels, Propreté Urbaine. Audit de suivi 2 pour le Pôle Patrimoine Bâti & Logistique Technique.
- **Sensibilisation des enfants** aux sons dans les écoles maternelles
- **Mise à jour du plan climat** : évaluation des actions mises en œuvre dans le plan climat avec les tendances de réduction en CO2 et GES pour 2020.
- **« Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »** : Metz intègre ce dispositif national qui permettra de financer des opérations d'investissement notamment dans le domaine de la mobilité et de l'agriculture urbaine.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

FAITS MARQUANTS

L'ÉCO-CONDUITE EN POINTE

152 agents ont été formés en 2016. L'objectif est d'acquérir et de mettre en pratique une éco-conduite afin de réduire l'accidentologie, les consommations d'énergie du parc auto mais aussi de réduire le budget d'entretien/maintenance des véhicules.

SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES

9 actions de sensibilisation ont été organisées dans le cadre de l'Agenda 21 local. La Ville de Metz entend ainsi s'engager et montrer l'exemple dans les déplacements, l'énergie, l'eau, la qualité de l'air, le tri des déchets.

QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Une opération réalisée avec les partenaires de la Ville qui a vu la projection du film Demain et s'est prolongée avec la Semaine Européenne du Développement Durable et la Fête de l'Ecologie des Récollets.

- Mise en place de la redérence spéciale et la relance du tri dans les services.

- Poursuite de la démarche environnementale de certification ISO 14 001 pour le pôle Patrimoine Bâti et Logistique Technique ainsi que le maintien du niveau 2 pour les pôles Propreté urbaine, Parcs, Jardins et Espaces Naturels et Mobilité et espaces publics.

- Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale pour le restaurant scolaire Le Grangousier à la Corchade et mise en place de 2 Coins Nature dans les écoles messines.

- Participation à l'élaboration du projet pour le Cloître des Récollets, haut lieu de l'éco-logie et du développement durable.





Les missions

- Assurer la gestion des délégations de service public relatives aux réseaux de distribution d'énergie et d'électricité.
- Gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie.
- Assurer la maintenance et l'exploitation des installations thermiques.
- Mettre en œuvre le programme municipal d'efficacité énergétique.
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du réseau public de production et de distribution d'eau potable.

Les chiffres

- 471 installations thermiques exploitées
- 149 chaufferies municipales en télégestion
- 7 259 factures traitées
- 1 339 contrats d'énergies gérés
- 63,5 Gigawattheures consommés
- 100 000 kWh d'énergie solaire produite
- 48 % d'Énergies Renouvelables dans le Mix Energétique

ZOom sur...

Des consommations maîtrisées

Atteinte de quasiment 50 % d'énergies renouvelables dans le Mix énergétique des consommations de la Ville de

Metz que ce soit en matière de chauffage et d'électricité des bâtiments municipaux, ou de l'éclairage public.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉNERGIES ET FLUIDES

FAITS MARQUANTS

ACHAT DE GAZ POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Signature d'un marché public avec Gaz de Paris pour le chauffage des bâtiments municipaux qui permet un gain de 5 % est à signaler au marché précédent.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Rénovation de 7 chaufferies afin de réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre. Ces nouvelles installations fiabilisées permettent également de réduire les pannes de chauffage susceptibles d'interrompre le service public.

RÉNOVATION DU GROUPE FROID DE L'ARSENAL

Réduction de la consommation électrique de l'Arsenal par la mise en place de groupes froids plus performants et mise en conformité avec la réglementation sur les fluides frigorigènes.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

Continuité des opérations d'amélioration de la protection réglementaire de la filière d'alimentation de l'usine de traitement de Moulins (Rupt de Mad et canal de Jouy) par DUP.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Sécurisation de l'alimentation en eau de Woippy Saint-Rémy et du quartier de Metz-Grange-aux-Bois par la création de différents bouclages entre les conduites existantes.

ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DE L'EAU À L'USINE DE MOULINS

Fourniture et mise en place d'une unité pilote de nanofiltration pour étude technico-économique destinée à améliorer la captation des pesticides et des COT.

perspectives

2017

- **Maîtrise de l'énergie** : rénovation de 6 chaufferies municipales pour réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Achat de gaz pour tous les bâtiments municipaux** : groupement d'achat avec Metz Métropole pour la fourniture de gaz de tous les bâtiments de la Ville de Metz.
- **Transfert de la compétence Énergie** : contribution au transfert d'une partie des compétences sur l'énergie à Metz Métropole.
- **DSP du service des eaux** : préparation d'un avenant destiné à prolonger le contrat de DSP d'exploitation du service des eaux destiné à permettre le transfert de cette compétence.
- **Travaux sur le réseau d'eau potable** : renforcement de l'alimentation en eau potable à Maizières-lès-Metz.



Les missions

- S'assurer de la conformité de l'ensemble des bâtiments municipaux aux normes réglementaires en vigueur
- Veiller au bon fonctionnement des systèmes de protection contre l'incendie des bâtiments municipaux
- Coordonner et suivre les commissions de sécurité relatives aux établissements recevant du public
- Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des risques naturels et technologiques
- Assurer les missions opérationnelles de mise en sûreté des personnes et des biens
- Assurer la gestion des risques majeurs
- Assurer la gestion des dossiers relatifs aux catastrophes naturelles

Les chiffres

- 182 commissions communales de sécurité suivies et mises en œuvre
- 2 950 extincteurs contrôlés et partiellement renouvelés
- 538 installations de sécurité incendie vérifiées (RIA, désenfumage, alarmes incendie)
- 3 exercices d'évacuation
- 165 personnes ont été formées à la manipulation des extincteurs
- 291 vérifications d'installations électriques dans les établissements recevant du public
- 74 contrôles réglementaires de chaufferies au gaz
- 147 contrôles mensuels d'ascenseurs, monte-charges, portes et rideaux automatisés
- 125 ramonages
- 194 interventions de l'antenne d'urgence
- 3 000 poteaux incendie pour la défense incendie à entretenir

GESTION DE L'EAU ET PRÉVENTION DES RISQUES

FAITS MARQUANTS

- Réception des demandes concernant les reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle. Formulation de la demande à la Préfecture pour l'année 2016 et recours contre l'arrêté de non reconnaissance de 2015.
- Maintien et mise à jour du dispositif de téléalerte.
- Poursuite des procédures de Déclarations d'Utilité Publique pour la mise en place des périmètres de protection des captages d'eau d'Arnaville et du canal de Jouy.
- Suivi des ouvrages hydrauliques (consignes, travaux, visites, inspections) sur les Barrage d'Arnaville et Madine.
- Gestion des poteaux de défense incendie : Mise en peinture et entretien des poteaux incendie.



- **Mise en sécurité des barrages de Madine :** suivi des ouvrages hydrauliques (consignes, travaux, visites, inspections) : avec prestataire et inspection de la DREAL.
- **Protection de la ressource en Eau :** étude de filière avec l'Agence de l'Eau, les Chambres d'agriculture 55 et 54 et les agriculteurs dans le cadre d'Agri-mieux (nitrates, pesticides).
- **Chlorures (pollution de la Moselle) :** poursuite du travail engagé au sein du groupe de travail « chlorures » de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.
- **Poursuite des procédures DUP pour la protection des captages d'eau :** procédures administratives d'autorisation de prélèvement d'eau et de périmètre de protection de captage d'eau d'Arnaville et du canal de Jouy.
- **Traitement des eaux :** suite à donner au pilote de nanofiltration. Réflexion sur la décantation lamellaire ou autres traitements (COT, nitrates, pesticides).
- **Plan Communal de Sauvegarde :** ajout d'un chapitre « attaques planifiées » au Plan Communal de Sauvegarde.



Les missions

Le Service Aménagement Opérationnel est en charge de l'élaboration et du suivi de projets d'aménagements, sur des emprises foncières libres (Coteaux de la Seille, Quartier du Sansonnet) ou en renouvellement urbain : friches militaires (Desvallières), hospitalières (Bonsecours). Le service agit comme maître d'ouvrage de la Ville de Metz dans la conception et la réalisation de nouveaux quartiers, éventuellement en procédure de ZAC. Le service peut déléguer tout ou partie de cette maîtrise d'ouvrage à la SPL SAREMM par le biais de conventions de concession.

Les chiffres

► Les opérations en cours actuellement (ZAC Coteaux de la Seille, Sansonnet, Desvallières, Bonsecours...) permettent d'envisager la construction d'environ 500 logements / an et plus de 3 300 au total.



- **Bonsecours** : les travaux de déconstruction seront achevés en 2017 et laisseront place dès l'automne au démarrage des projets immobiliers. La Ville, en tant qu'aménageur, interviendra au printemps 2018.
- **Desvallières** : démarrage des déconstructions et finalisation des échanges avec les porteurs de projets.
- **Projet Languedoc - ANRU** : démarrage des travaux de la rue du Béarn dans le cadre de la restructuration de la cour du Languedoc. Ces travaux accompagnent le projet LogiEst de démolition et résidentialisation. La phase 2 comprend la création d'un espace public devant les écoles.

URBANISME

FAITS MARQUANTS

BONSECOURS

Projet de renouvellement urbain, aménagement d'un terrain de 2Ha laissé libre par le départ de l'hôpital Bonsecours à Mercy. La déconstruction de l'ancien hôpital a démarré en aout 2016, les permis de construire ont été déposés fin d'année. La ZAC a été créée par délibération du conseil municipal du 26 novembre 2015, Le PLU modifié par DCM du 29 septembre 2016.

DESVALLIÈRES

Projet de renouvellement urbain, aménagement d'un terrain de 6 Ha laissé libre par le départ des militaires. Les études pour la deuxième partie des déconstructions se finalisent fin 2016. Les discussions sont en cours avec les futurs preneurs. La ZAC a été créée par DCM du 15 décembre 2016.

PSA

La Ville de Metz s'est portée propriétaire des terrains autour de PSA pour une surface de 8 ha. Ces terrains sont destinés à l'activité économique. Les études pour l'aménagement des terrains sont en cours, parallèlement aux échanges avec les preneurs.

HALTE FERROVIAIRE

La halte ferroviaire constitue avec l'arrêt Mettis et les arrêts de bus interurbain un pôle d'échange multimodal d'agglomération sur la

route de Thionville. Afin de faciliter la mobilité des habitants, il a été décidé dans le cadre du grand projet urbain de Metz Nord de procéder à sa rénovation en partenariat avec SNCF. Le réaménagement de la halte ferroviaire s'est accompagné d'un doublement du nombre de trains qui s'arrêtent, soit 22 par sens chaque jour.

ZAC SANSONNET (CONCÉDÉE SAREMM)

Crée en 2006, elle comptera à terme environ 400 logements. Les premières constructions se terminent et les aménagements de la première tranche sont réalisés.

ZAC COTEAUX DE LA SEILLE (CONCÉDÉE SAREMM)

Elle s'étend sur plus de 32 Ha et comptera à terme environ 1600 logements. Les 250 premiers logements se terminent, une deuxième phase de commercialisation est actuellement en cours.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES DES ZAE

Le service a préparé le transfert de compétences des Zones d'Activités Économique au 1^{er} janvier 2017 à Metz Métropole. Un travail de recensement des zones « actives » en terme d'aménagement a été réalisé en ce sens.

CELLULE ACTION FONCIÈRE

- 26 transactions immobilières
- 2 opérations de restauration immobilière avec lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les immeubles 26, place Saint Simplice et 32, rue Saint Marcel.
- 2427 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- 60 radiations d'inscriptions au Livre Foncier
- Acquisition de terrains appartenant à l'EPFL dans la zone de Vallières (12 ha) et la ZAD de Metz Sud (14 ha) dans le cadre d'opérations d'aménagement et d'urbanisation programmées pour un montant de 2 020 500 €.
- Acquisition de deux propriétés rue de Vallières suite à un glissement de terrain afin de réaliser des travaux dans la perspective de stabiliser ce phénomène pour l'euro symbolique.
- Acquisition de terrains dans le cadre de la ferme maraîchère et pédagogique en bordure du parc de Gloucester à Metz-Borny pour un montant de 71 000 €.
- Acquisition de terrains dans le cadre du projet de réouverture du coteau en friches surplombant le chemin sous les Vignes à Devant-les-Ponts afin de permettre l'implantation de vergers associatifs, de jardins partagés, et/ou de jardins familiaux et de valoriser les sentiers existants.
- Vente de plusieurs terrains communaux par la procédure de l'appel d'offres public soit 1 900 m², rue des Carrières ; 2 100 m², rue des Mélèzes ;
- 1 800 m², rue des Violettes ; 3 000 m², route de Lorry ; 790 m², rue Paul Claudel.

ÉTUDES ET PROGRAMMATION URBAINE

- Le service Études et programmation urbaine a pour objectif de planifier un développement urbain cohérent, harmonieux et responsable. Dans cette optique, il a pour double mission d'élaborer les stratégies de développement urbain pour la ville et ses différents sous-secteurs, et de transcrire ces stratégies de manière réglementaire, notamment par le biais du Plan Local d'Urbanisme dont les études préalables à la révision ont été lancées en 2016. En matière de prospective urbaine le service réalise ou pilote des études de diagnostic urbain et élaboré notamment des plans-guides, des programmes, orientations et recommandations pré-opérationnelles.

SUIVI RÉGLEMENTAIRE

- La gestion des autorisations d'urbanisme est assurée par le suivi réglementaire en liaison avec Metz Métropole notamment au niveau du contrôle de conformité des travaux autorisés, ou non, des contentieux et recours, du conseil architectural ou des dossiers d'aménagement intérieur des ERP pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- Le Service a traité 213 permis de construire, 1118 déclarations préalables, 2193 CU et RU, 10 permis de démolir, 2 permis d'aménager et 408 dossiers d'aménagement d'ERP. Il a rédigé 168 mises en demeure, a transmis 19 dossiers au Procureur, traité 15 recours et contentieux, et rédigé 304 attestations et documents divers.



Les missions

La mission Mobilité, portée par les services Nouvelles Mobilités et Conception des Espaces Publics, s'attache à améliorer le partage de la rue et l'usage de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Au quotidien, les agents des cellules Régulation du trafic et Signalisation lumineuse gèrent la circulation sur la ville. Le PC de Régulation du Trafic permet d'assurer en temps réel et de manière centralisée la gestion des feux sur l'ensemble des carrefours, dont l'étude et l'entretien sont également du ressort des agents de la cellule.

La cellule Paysage et déplacement réalise des études concernant la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement, mais aussi l'intégration des modes doux dans le paysage urbain ainsi qu'une optique paysagère.

La cellule Topographie et usage du domaine public réalise des plans topographiques pour le pôle Mobilité mais aussi pour d'autres pôles. Par ailleurs, elle traite les demandes d'Occupations du Domaine Public non liées à des travaux, telles que les manifestations, demandes de déviations, demande de terrasses. Elle instruit également les demandes de permis de construire en lien avec le pôle Urbanisme.

La cellule Sécurité des déplacements et accessibilité veille à améliorer la sécurité des déplacements et l'accessibilité de l'espace public en réalisant bilans et diagnostics.

Quant à la cellule Eco-Mobilité, elle est plus particulièrement en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique pour le développement du vélo de la ville, mais favorise également l'émergence de moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle (autopartage par exemple).

Les chiffres

- 350 km de voirie,
- 126 km de zones 30,
- 5 grandes zones de rencontre,
- 54 000 m² un plateau piétonnier.
- 93 km d'itinéraires cyclables,
- 6 parkings sécurisés de stationnement vélo et 180 places en infrastructure, soit environ 2 830 places pour les vélos
- 11 grands itinéraires sont jalonnés à travers la ville.
- En 2016, plus de 650 courriers faisant suite à des demandes ont été instruits par le pôle Mobilité et Espaces publics.

Zoom sur...

Nouveaux capteurs piétons

Adapter en temps réel la durée des feux verts et prioriser le passage des piétons en cas de forte affluence, c'est l'objet de l'expérimentation menée avec le laboratoire Cerema. Concrètement, un ensemble de caméras permettant de me-

surer la densité et les déplacements des piétons au droit des traversées piétonnes équipent les carrefours à feux Paixhans, Basse-Seille et Hauteclerc/Place du Roi George. Elles permettront une gestion optimisée des traversées piétonnes.

NOUVELLES MOBILITÉS

FAITS MARQUANTS

ZONE 30 - LES ILES

1 600 mètres linéaires de voirie ont bénéficié d'un aménagement en zone 30 en 2016. Cela comprend le réaménagement de 5 entrées/sorties, la création de 2 plateaux ralentisseurs, d'1 passage piéton surélevé, d'expérimentation d'une « chaussée à voie centrale banalisée » destinée à améliorer le partage de la voirie (vélos, voitures).

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le croisement de la route de Plappeville et du Chemin sous les Vignes a été aménagé avec le rétrécissement de la chaussée afin de modérer les vitesses, de réduire la longueur de la traversée et d'améliorer la visibilité des piétons pour les automobilistes.

ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

3 192 enfants ont été formés sur la piste du Bon Pasteur (dont 1 605 en mode piéton et 1 587 en mode vélo). 905 enfants de 22 écoles messines (42 classes) ont pris part au 12ème challenge piéton. Ces 3 actions connaissent un franc succès et permettent également de communiquer auprès des parents et des Messins sur l'action de la Ville en matière d'éducation à la sécurité routière.

ACHÈVEMENT DE LA VOIE Verte

Le tronçon de la rue des Alliés assure une continuité cyclable et piétonne de qualité entre le Pont du Canal (au nord de la rue de Paris) et le réseau cyclable du quartier Patrotte Metz Nord.

AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ CYCLABLE SUR LE BOULEVARD DE PROVENCE

Une voie verte a été créée le long d'une partie du Boulevard de Guyenne au moyen d'une sur-largeur.

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES LIGNES DE TRANSPORT EN COMMUN

A la demande de Metz Métropole, les services de la Ville réalisent de nombreuses études de faisabilité d'aménagements à destination des transports en commun. Exemple quai du Rimport, rue de Verdun et avenue Leclerc de Hauteclerc. La cellule Régulation du trafic a travaillé en lien étroit avec les TAMM pour améliorer les carrefours à feux sur les lignes L3 et L4 et limiter le temps d'attente des bus.



- **Mise en accessibilité de la voirie** : traitement de « points sensibles » en matière d'accessibilité de la voirie dans le quartier Nouvelle Ville.

- **Aménagement en faveur des cyclistes** de la rue Haute Seille entre la Place des Charrons et la rue du Cambout.

- **Aménagement de traversées cyclables** : assurer une continuité cyclable le long des boulevards, sur le boulevard de Trèves et entre la Place des Charrons et la place du Pont à Seille.

- **Mise à disposition de vélos électrique pour les agents** : un marché public a été passé pour la fourniture de vélos électriques pour les agents de la Ville. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du PDA.



Les missions

Le pôle Mobilité et Espaces publics joue un rôle majeur au niveau des études, du contrôle et de la réalisation de travaux sur la Ville de Metz. Mais ses actions ne s'arrêtent pas là, les services du pôle servent aussi de consultants-experts et de prestataires auprès d'autres organismes, tels que Metz Métropole ou la SAREMM.

L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics, tel que le service Mobilité et Développement qui traduit les stratégies de développement de la ville et les contraintes des sites en esquisses réalistes, les services Aménagement des espaces publics, Eclairage urbain et Signalisation qui affinent les stratégies, et suivent les travaux. Enfin, les services Entretien des espaces publics, Eclairage urbain et Signalisation assurent la pérennité du patrimoine viaire de la ville, via des actions préventives et correctives.

En plus de l'entretien du patrimoine viaire, les travaux neufs ont fortement mobilisé les équipes. On retiendra la rénovation de plateau piétonnier, la poursuite de la requalification de la rue du Général Metman.

Le Pôle Mobilité et Espaces Publics assure par ailleurs des études et travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la SAREMM et à Metz Métropole.

Les chiffres

- un linéaire de voirie de presque 350 km, qui s'étend tous les ans du fait des constructions de voiries nouvelles ou des intégrations,
- 4 barrages, 46 ponts, 15 passerelles, 7 ponceaux et 6 passages souterrains,
- 16 628 points lumineux et 466 armoires d'alimentation pour l'éclairage public,
- 13 000 panneaux signalisation de police, 4 400 supports et plus de 2 900 plaques de rues,
- un parc du jalonnement dynamique composé d'environ 100 caissons,
- 66 bornes de contrôle d'accès, dont 47 automatiques,
- 53 caméras dômes, 43 caméras fixes et une centaine de caméras METTIS,
- 64 000 m² de réfection de chaussée
- 25 600 m² de reprise de structure
- 4 100 m² de réfection de trottoir
- 7 272 interventions sur le domaine public

CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

FAITS MARQUANTS

REDYNAMISATION DU CENTRE PIÉTONNIER

Le chantier a débuté en mai par le réaménagement de la rue Serpenoise et s'est poursuivi en septembre par le traitement de la rue des Clercs avec comme objectif la fin de la totalité des travaux pour septembre 2017.

VOIE VERTE POUR CHEMIN NOIR



Réalisation d'une voie verte le long de la voie ferrée entre le Chemin Noir et le passage de la Patrotte permettant une liaison douce entre des pistes cyclables existantes.

ZONE 30 - LES ILES

Dans la continuité de la politique de sécurisation et de réduction

des vitesses, une nouvelle zone 30 a été créée sur le Quartier des îles.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU TAMM

Pour le compte de Metz Métropole, le Pôle a réalisé l'aménagement de la rue des Robert et un tronçon de la rue Georges Ducrocq.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET SÉCURITÉ

Au regard du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), du nouveau contexte financier ainsi que la transition énergétique (COP21), la maîtrise des consommations d'énergie a été le principal enjeu du service Eclairage Urbain. Une analyse fine des installations a été réalisée permettant la correction de la base de données des équipements d'éclairage public. L'ensemble de ces solutions d'économie d'énergie complètent un cercle vertueux permettant de compenser les hausses de coût de fonctionnement.

Zoom sur... Éclairage durable !

Depuis 2013 l'application du décret concernant l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels voit les vitrines des commerces du plateau piétonnier s'éteindre à partir de 1heure du matin. L'opportunité des travaux de requalification de la rue des Clercs et de la Serpenoise a permis de reconsidérer la manière d'éclairer et de s'adapter à l'usage nocturne de ces espaces centraux. C'est ainsi que les optiques des luminaires ont été remplacées par des optiques à sources LEDs, d'une puissance largement inférieure, et

que de nouveaux luminaires LED ont été installés discrètement en haut des façades au-dessus de certaines consoles. L'éclairage devient ainsi plus uniforme et la variation du flux lumineux avec un abaissement de 20% de 23h à 1h et de 50% au-delà s'adapte à la fréquentation des lieux. Ce principe d'éclairage durable s'inscrit pleinement dans le contexte d'économie d'énergie actuel et la préservation de l'environnement et permet une économie d'énergie de 65% pour un meilleur service rendu aux usagers.



perspectives
2017

- **Cure de jouvence du plateau piétonnier** : travaux de redynamisation du centre-ville seront poursuivis pour s'achever en septembre 2017.
- **Études et aménagements pour le compte de Metz-Métropole** : réalisation de différents aménagements destinés à améliorer les dessertes des lignes TAMM rue de Verdun, Leclerc de Hauteclocque ainsi que le quai du Rimport.
- **Arceaux vélos** : pose de 1000 arceaux vélos.

Les missions

Avec l'essor du développement durable, il est aujourd'hui essentiel de favoriser les alternatives au «tout voiture». La politique du stationnement doit donc prendre cette nouvelle donne en compte, tout en tentant de répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble des usagers. Pour autant, le domaine public n'est pas en capacité d'absorber la totalité de la demande.

La mission de l'équipe en charge du stationnement consiste à gérer l'offre sur la ville de façon à favoriser la rotation des véhicules, tout en prenant en compte les besoins en stationnement des riverains des quartiers, ainsi que ceux liés à l'activité économique.

Cette mission recouvre aujourd'hui plusieurs activités, telles que la mise à jour mensuelle de l'état du stationnement payant sur voirie et des places PMR, l'établissement de la cartographie du stationnement gratuit, le suivi technique et administratif des contrats de Délegation de Service Public (DSP) relevant du stationnement, la gestion technique et administrative des renouvellements de contrat de DSP, ou bien encore, la participation à l'élaboration du Journal du stationnement édité par l'AGURAM, et à l'Observatoire du Stationnement. Ces actions nécessitent une collaboration étroite du pôle Mobilité et Espaces publics, et en particulier du service Nouvelles Mobilités, avec les services supports (contrôle de gestion, affaires juridiques, etc).

Par ailleurs, la Ville dispose en régie de services techniques à même de gérer le patrimoine des bornes automatiques et des panneaux de jalonnement dynamique des parkings.

Les chiffres

- ▶ 15 272 places, dont 59,8% en parcs, 21,3% en gratuit sur voirie et 21,8% en payant sur voirie.
- ▶ 3,5 millions de visiteurs ont fréquenté les 13 parcs payants du centre-ville.
- ▶ 8% des recettes du stationnement sur voirie sont perçues par le téléphone mobile. Le paiement par carte bleue NFC, mis en place sur 7 horodateurs, représente 2% des recettes.
- ▶ Le parc de mobiliers anti-stationnement est d'environ 2 500 garde-corps, 6 000 potelets et piquets-boules.

Zoom sur...

Nouvelle DSP voirie : faciliter le parcours usager

Deuxième Ville de France après Suresnes à lancer une Délegation de Service Public pour la gestion du stationnement payant sur voirie avec externalisation du contrôle, Metz est aujourd'hui citée en exemple au niveau national pour la qualité et le niveau de détail de son contrat. L'élaboration de ce contrat a monopolisé de nombreux acteurs tout au long de l'année, et nécessité

14 amendements afin d'obtenir l'offre la plus intéressante techniquement et économiquement pour la Ville. Cette nouvelle DSP offre un ensemble de nouveaux services afin de faciliter le « parcours usager ». Les quelques 650 pages de ce contrat constituent aujourd'hui la référence pour aider les autres collectivités à mettre en œuvre la réforme du stationnement.

STATIONNEMENT

FAITS MARQUANTS

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

Suite à la validation en novembre 2015 par le Conseil Municipal du lancement d'une nouvelle DSP par affermage, la Ville a attribué le marché en octobre 2016 pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle DSP offrira plus de service aux usagers avec notamment le développement des bornes de recharges électriques, de nouveaux garages à vélos sans oublier l'information aux usagers via les nouvelles technologies.

JALONNEMENT DYNAMIQUE DES PARKINGS

Poursuite de la mise à niveau générale, étude et lancement du raccordement du parking Muse et implantation d'un nouveau panneau d'entrée de ville au Pontiffroy.

STATIONNEMENT : L'EXPERTISE MESSINE

Metz a été l'une des toutes premières villes à candidater à la phase expérimentale de la réforme qui démarra début 2017. Outre le Comité Technique de Liaison de la Mission Interministérielle pour la Décentralisation du Stationnement, le pôle intègre plusieurs groupes de travail sur la réforme permettant d'aider les autres collectivités.

DÉMATÉRIALISATION DU MACARON RÉSIDENT

Depuis janvier 2016, les résidents sont enregistrés sur la plate-forme Urbis mobile comme tous les usagers payant leur stationnement par téléphone mobile. Ce système permet aux résidents de renouveler leurs abonnements via l'application Urbis Mobile ou par internet.

JOURNAL DU STATIONNEMENT

L'AGURAM, en collaboration avec le pôle Mobilité et espaces publics a publié le 21^{ème} Journal du stationnement. Cette publication annuelle fut, il y a 24 ans, le premier observatoire du stationnement en France.

TRAVAUX DANS LE PARKING CATHÉDRALE

Depuis l'été 2016, le parking Cathédrale a entrepris d'importants travaux de rénovation. Un phasage a permis d'éviter la fermeture complète de l'ouvrage.

FIDÉLITÉ COMMERÇANTE

2016 voit le lancement de la carte de fidélité commerçante « Bonjour Metz ». Une convention a été passée avec les délégués pour que cette carte permette de payer son stationnement directement en bornes de sortie via la technologie NFC.



perspectives

2017

- **Délégation de Service Public du stationnement payant, mise en œuvre de l'ensemble des actions prévues au contrat** : renouvellement des horodateurs, nouveaux opérateurs de paiement par mobile, extensions des périmètres payants, nouveaux abris à vélo, intégrer la carte « Bonjour Metz ».
- **Jalonnement dynamique des parkings** : poursuite de la mise à niveau technique de cet équipement, afin de l'adapter aux dernières évolutions technologiques, et de remplacer certains matériels informatiques devenus obsolètes.
- **Décentralisation du stationnement** : Metz fait partie avec Paris et Nantes, des trois villes pilotes retenues par l'Etat pour réaliser l'ensemble des tests nécessaire à la mise en place de la réforme.



Les missions

Le Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels (PPJEN) veille au quotidien à l'entretien, au fleurissement et à la propreté des parcs, jardins, promenades et espaces verts publics. Il assure également la gestion et l'entretien du patrimoine arboré (arbres d'alimentation, zones boisées), des rivières et ruisseaux.

Il conçoit et entretient les équipements sportifs et terrains multisports de plein air, les aires de jeux, les panneaux de jalonnement des promenades, ainsi que les plantations dans les cours d'écoles et les cimetières.

Il assure le fleurissement pérenne, saisonnier et événementiel (notamment les jardins éphémères de printemps et d'été, et les décors de Noël). Il assure la maintenance de ses réseaux d'irrigation et l'entretien de son mobilier (bancs, panneaux, barrières, bacs d'orangerie...).

Outre la production florale, son Centre Horticole assure la gestion des serres de collection du Jardin Botanique ainsi que les décos et fleurissements protocolaires. Il vient également en appui des manifestations telles que Metz Plage.

Enfin, le PPJEN accueille et forme une quinzaine d'apprentis, accueille des jeunes en Contrat Emplois d'Avenir et en services civiques, ainsi que divers stagiaires tout au long de l'année et collabore activement avec des organismes d'insertion (APSIS, Protection Judiciaire de la Jeunesse...)

- La Mission Animations Jardins et Agricultures Urbaines (MAJAU) gère les Jardins Familiaux de la Ville. Elle œuvre au développement d'une agriculture urbaine (installation de producteurs en circuits courts, développement des vergers...), en lien avec Metz Métropole et Metz Métropole Développement. Elle développe des partenariats avec les associations et citoyens : jardins partagés, incroyables comestibles, Ligue de Protection des Oiseaux etc.

La MAJAU développe l'opération «Mon jardin à l'école» pour toutes les écoles élémentaires de la Ville et propose un certain nombre d'animations «nature» : expositions, visites guidées des jardins, accueil des scolaires.

PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

FAITS MARQUANTS

RENATURATION DE LA SEILLE

Achèvement des travaux menés de la 3^e tranche sur les berges de Seille, à hauteur du Sablon.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT FOCH/CUREL

Refonte de l'espace vert et des cheminements.

1^{ÈRE} ÉDITION DE JARDIN METZ

Le rallye des jardins a égréné des animations au fil d'un parcours de 7 kms : marché aux fleurs et aux légumes, ateliers pédagogiques, présentation de produits locaux, visites guidées, expositions, stands d'information, etc.



JARDIN ÉPHÉMÈRE ESTIVAL

Réalisation d'un jardin éphémère Place de la Comédie, sur le thème de « Jardin Nourriciers ».

- 24 projets ont vu le jour dans le cadre du budget participatif. Parmi les principales réalisations, des aires de jeux, agrès de fitness, le réaménagement de square et de promenades (dont la pose d'une passerelle à Vallières), la pose de bancs sans oublier le fleurissement.

- Construction d'un hangar dans le vestiaire de l'équipe des jardiniers de Vallières. Après le réaménagement du vestiaire en 2015, cette construction vient compléter l'opération.

Zoom sur...

Le trophée 2016 des collectivités innovantes

L'obtention du trophée 2016 des collectivités innovantes dans la gestion de l'eau, pour la catégorie ville de plus de 100 000 habitants valorise les solutions innovantes et durables mises en œuvre dans ce domaine. La Ville de Metz a ainsi été honorée pour son programme de restauration et renaturation de la Seille engagé

depuis 2014. Des travaux importants, de près de 4km, ont été réalisés le long des quartiers de Magny et du Sablon. Ils visent à recréer un véritable milieu naturel en restaurant les fonctions naturelles du cours d'eau. L'ambition : laisser plus de place à la biodiversité en développant les espaces naturels dans la Ville.



Les chiffres

- 580 hectares d'espaces verts entretenus (soit 13,5 % de la superficie de la ville de Metz, 45 m² d'espaces verts par habitant)
- 9 250 arbres d'alignement et 23 000 arbres de parcs
- 1 480 bancs et 870 corbeilles à papier
- 420 000 plantes produites au centre horticole
- 250 lieux de fleurissement saisonnier et 769 jardinières, soit 5 700 m² d'espaces fleuris
- 150 pots de fleurissement mobile
- 1 jardin éphémère estival Place de la Comédie
- 237 jeux (dont 30 tables de ping-pong) dans 88 aires de jeux
- Entretien de 26 terrains de sport (15 engazonnés et 11 synthétiques)
- 14 terrains de pétanque
- 22 terrains multisports et Futsal et basket
- 1 000 m² de serres de collection au Jardin Botanique
- 12 ruches
- 870 jardins familiaux soit 19,98 ha
- 9 jardins partagés et 4 espaces incroyables comestibles
- 1 site de compostage de quartier
- 39,7 km de cours d'eau

perspectives
2017

• **Aménagement d'une voie verte et de jardins familiaux**, longeant la Seille entre le Pont Lothaire et les 3 ponts de Magny, côté Sablon, en remplacement de l'ancien sentier. Par ailleurs, les parcelles de jardins familiaux, créées en 2016 le long de la promenade, seront aménagées.

• **150 ans du Jardin botanique** : de nombreuses manifestations, concerts, animations et expositions, seront proposées sur le thème de la botanique et des plantes fantastiques.

• **Panorama de Metz en 2150** : à l'occasion des 150 ans du Jardin Botanique, Luc Schuiten, architecte de l'utopie botanique et urbaine, a présenter une vision futuriste de la ville de Metz sur l'Esplanade, de juin à octobre 2017.

• **Art dans les Jardins** : la 8^e édition s'installe jusqu'au 17 septembre en partenariat avec le Centre Pompidou Metz qui présente « Jardin Infini. De Giverny à l'Amazonie », jusqu'au 28 août. L'œuvre « For ever bis » de Marie-Hélène Richard, artiste plasticienne de la région de Nantes sera notamment visible au jardin botanique et 6 œuvres-jardins seront « interprétées » par les jardiniers de Metz en différents endroits de la ville.

• **Réfection du système de chauffage** des Serres du Jardin Botanique qui en profitent pour se réagencer.

• **Rénovation de 2 aires de jeux** : réaménagement complet Place Fosselle et rue Barral (allées, jeux, sols...) dans le cadre d'une concertation avec les comités de quartier et les conseils de quartier.

Les missions

- Le nettoyement du domaine public et du mobilier urbain afin de :
 - Garantir leur salubrité et leur usage par les habitants et les commerçants.
 - Contribuer ainsi à la bonne image de la ville.
- Le pôle contribue à la sécurité civile en veillant à la mobilité des habitants et des services à l'occasion d'épisodes exceptionnels liés au climat ou à l'activité humaine, tels que la viabilité hivernale, la participation à l'antenne d'urgence, la mise en sécurité des berges ou encore le nettoyement suite à incidents.
- Veille au respect des règles et fait évoluer les comportements éco-citoyens en matière de déchets et de propreté en élaborant des actions de communication ou de sensibilisation. A travers la brigade propreté, c'est toute une démarche participative qui est engagée avec un suivi de doléance de proximité et une médiation accrue auprès des usagers.
- Collectes ciblées de déchets
- Nettoiements spécifiques ou saisonniers

Les chiffres

ENLÈVEMENTS DE GRAFFITIS

- 1 039 chantiers - Surface totale 2 847 m²
- Coût total 69 675 euros

DISTRIBUTION DE CANIPOCHES

- Soit 1 871 800 canipoches mise à la disposition du public
- Coût total 19 092 euros

COLLECTES DE CORBEILLES :

- 1 270 corbeilles collectées par les agents
- 514 interventions concernant les réparations, l'entretien, le remplacement, la pose ou la suppression de corbeilles ont été réalisées.
- 85 corbeilles système JUMBO (31 Propreté Urbaine + 54 Espaces-verts)
- 475 corbeilles équipées de puces RFID afin de gérer au mieux les collectes et l'entretien de chaque corbeille. L'ensemble des corbeilles à papiers doit être équipé en 2017.

ACTIVITÉ DE LA BRIGADE PROPRETÉ

- Les habitations du garde-champêtre ont permis de mener 421 interventions dont 22 sont clôturés suite à l'action de la Brigade avec verbalisation.
- 1 219 Timbres Amende : non-respect des conditions de collecte et des emplacements.

PROGRAMME D'ACTION PÉDAGOGIQUE ET SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

- Entr'Act : 943 enfants
- 22 classes sensibilisées à la propreté urbaine et à la citoyenneté.
- 12 interventions dans le cadre de Metz Plage
- Semaine de la propreté et événements : 35 événements sur l'année - 1 376 personnes (enfants, parents, riverains...)



PROPRETÉ

FAITS MARQUANTS

MODERNISATION DU PÔLE PROPRETÉ URBAINE

Le projet a abouti à la proposition d'un nouvel organigramme, d'objectifs d'amélioration et d'optimisation des missions et à un programme de création de locaux. L'ensemble du personnel encadrant a suivi un plan de formation spécifique conçu en lien avec le CNFPT, le pôle ressources humaines et le pôle propreté urbaine. Les travaux du centre d'exploitation de Borny ont été engagés et le bâtiment devrait être livré début 2017.

OBJECTIFS PROPRETÉ

En lien avec l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine,

le pôle a mis en place les grilles Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) qui constituent un outil d'exploitation.

COLLECTE DES ORDURES

La mise en place d'une puce RFID sur chaque corbeille est prévue. Le but est d'obtenir des informations concernant le suivi des collectes ainsi que les interventions d'entretien et de réparation effectués sur chaque corbeille. Les informations seront enregistrées grâce à un lecteur de puces utilisé par le rieper lors de ses tournées et par l'agent d'intervention sur le mobilier urbain.

perspectives
2017

- **Mise en œuvre du plan de modernisation de la propreté urbaine :** Prise de fonction et opérationnalité 8 028 400 €.
- **Inauguration nouveau centre technique de Borny :** Poursuite de la modernisation du pôle et de sa réorganisation avec la réception en mai 2017 du nouveau centre d'exploitation de Borny.
- **2^{ème} étoile du label « Ville éco-propre » :** Prix décerné par l'AVPU récompensant les villes qui mettent en œuvre des solutions innovantes en matière de propreté durable.
- **Certification ISO 14 001 :** Le pôle propreté urbaine vise le niveau 3.



ZOom sur...

Informer, prévenir, concilier et sanctionner

Lorsqu'elle n'est pas en intervention, la brigade propreté assure les missions de présence et de surveillance dissuasive, par le biais de patrouille pédestre et en véhicule, sur les lieux répertoriés plus sensibles aux incivilités. Concrètement, cela permet de solutionner durablement de nombreux points noirs. Elle apporte ainsi une réponse efficace et un service de proximité à l'usager. Dans le contexte actuel de conteneurisation, il est primordial de maintenir une démarche de verbalisation intelligente, de donner plus de place à la proximité et plus de

sens à la sanction. C'est dans ce contexte que la Ville de Metz a été récompensée par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) «pour son excellence en matière de bonnes pratiques et de créativité pour améliorer la propreté urbaine des villes». Elle a notamment décroché le 1er Grand Prix «pour le programme exemplaire en matière de sensibilisation des scolaires aux enjeux de la propreté urbaine» et le 3e Grand Prix «pour l'organisation d'une semaine de la propreté mobilisant de nombreux acteurs».

Les missions

La direction des coopérations institutionnelles a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux activités des réseaux de villes dont elle est membre, à savoir QuattroPole et Tonicités, le suivi des actions de coopération décentralisée, le suivi des actions pilotées par le Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain. Elle assure également le suivi du Contrat de redynamisation du site de défense de Metz, du Contrat de Projet Etat-Région 2015/2021 et en particulier de son volet territorial.

Enfin elle suit l'élaboration et les impacts des lois de délimitation des Régions, MAPTAM et NOTRe et anticipe leurs impacts sur la Ville de METZ à l'échelle intercommunale et régionale.

- Le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain regroupe les agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal.

- Le réseau transfrontalier QuattroPole, composé des villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, a été créé en 2000 dans l'optique de partager des expériences et savoir-faire dans l'espace transfrontalier et de mettre en œuvre des projets communs et innovants.

- Le réseau transfrontalier TONICITES a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et la coordination des politiques publiques nationales, régionales et locales. L'année 2015 a été principalement consacrée à l'analyse des impacts des profondes mutations démographiques attendues à l'horizon 2030 en termes économiques et de mobilité, sur le cœur de la Grande Région.

- La direction des coopérations institutionnelles suit les activités de la Commission territoriale de l'Action Publique (CTAP), de la Conférence Régionale de la Mobilisation Économique et de la Promotion de l'Innovation (CRMEPI) et du Groupe Lorrain de Concertation qui permet, à l'initiative de la Région Lorraine de coordonner les points de vue des collectivités territoriales au sein de la Grande Région Transfrontalière.

- Dans le cadre de la coopération décentralisée, suivi et dynamisation des actions de coopération internationale par le biais de soutien à des projets associatifs et par une implication directe dans des actions partenariales de coopération.

Zoom sur...

Développements transfrontaliers

Le réseau transfrontalier ToniCités a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et à la coordination des politiques publiques

nationales, régionales et locales. L'année 2016 a été principalement consacrée à la poursuite de l'analyse des enjeux en termes de mobilité et à la préparation de la transformation de ToniCités en association loi 1901.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET DÉCENTRALISÉE

FAITS MARQUANTS

- Collaboration à la mise en œuvre du programme de travail et suivi des projets de l'Association transfrontalière QuattroPole dans le cadre de la présidence messine.

- QuattroPole, vecteur d'innovation :

NUMÉRIQUE - START-UP

Mise en réseau des acteurs dans les quatre villes pour renforcer la dynamique transfrontalière

ÉNERGIE

Mise en réseau des services compétents et des opérateurs ; échanges sur les différents systèmes de gestion de l'énergie et sur le développement des compteurs intelligents dans les quatre villes.

MOBILITÉ

Lobbying pour une meilleure infrastructure de transport entre les villes et pour une meilleure desserte sur le réseau européen des TGV : organisation d'une conférence avec la Commission européenne sur le thème «Corridors de transports européens» à Metz ; entretien avec François Bausch, Ministre du développement durable et des infrastructures de Luxembourg,

- QuattroPole, référence culturelle et touristique

- QuattroPole, plate-forme d'échange de bonnes pratiques (politique sociale communale, ...)

ACTIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Par le biais de soutien à des projets associatifs et une implication directe dans des actions partenariales de coopération. Dans le cadre de la Charte de l'Amitié entre la Ville de Metz et le Comité civil de la Ville d'Alep, aide à l'organisation, en partenariat avec le Comité d'Aide humanitaire au Peuple syrien, d'actions à destination de la population d'Alep (collectes, départ de convois humanitaires, accueil d'une Délégation, actions de sensibilisation sur la situation à Alep,...).

SECONDE ÉDITION DE LA FÊTE DE L'EUROPE

sur le thème de la solidarité internationale ouverte à tous, cette semaine d'évènements organisée à l'Hôtel de Ville et sur les places, a allié conférences, débats et moments festifs avec de nombreux partenaires associatifs.

SEMAINE FRANCO-ALLEMANDE

et mobilisation du réseau QuattroPole.



- Création de la Région Grand Est :** Accompagner Metz Métropole et le PMESL dans les actions collectives de repositionnement des collectivités locales au sein du nouvel ensemble.

- ToniCités :** Création d'une association Loi 1901 réunissant les 6 villes et 12 élus.

- LOR'nTECH :** Accompagner l'émergence de LOR'nTECH à l'échelle transfrontalière avec QuattroPole afin de renforcer les synergies et les moyens financiers en sollicitant le programme européen InterregV.

- QuattroPole :** Mise en œuvre du processus de Vision d'avenir initié en 2016 permettant de fixer la stratégie de QuattroPole d'ici 2020.

- PMESL :** Conférence métropolitaine consacrée aux enjeux démographiques et socio-économiques de l'espace SaarLor Lux à horizon 2030.



Les missions

La Mission ville numérique a pour objet de faire émerger un ensemble cohérent de services dématérialisés à destination des usagers publics, sur des thématiques telles que le commerce, le tourisme, l'e-administration, la mobilité ou la culture; plus largement la notion de passeport de vie dans la ville sera prise en compte afin de définir une identité contributive du marketing territorial.

Pour le compte de la Ville de Metz et de Metz Métropole, il s'agit d'assurer la couverture très haut débit des 44 communes de l'agglomération à horizon 2020 notamment à travers la mise en place par Orange d'un réseau ouvert à tous les opérateurs.

Enfin dans le cadre du Sillon Lorrain, la mission est de répondre aux exigences du cahier des charges French Tech et plus largement de mettre en œuvre des outils opérationnels pour contribuer au développement de l'économie numérique sur notre territoire.

VILLE NUMÉRIQUE

FAITS MARQUANTS

TCRM-BLIDA DYNAMISÉ

Accueillant une soixantaine de structures entrepreneuriales, dont une vingtaine de startups, TCRM-Blida a permis la création d'une quinzaine d'emplois ont été créés en 2016.

- Création du hub Néo Business, en lien avec la Caisse d'Epargne, qui accueille cabinets d'expertise comptable, d'avocats, financeurs et structures d'accompagnement à la création d'entreprises,
- Valorisation de l'écosystème local notamment par l'organisation d'événements régionaux et nationaux,
- Organisation d'un cycle de conférences hebdomadaires (les JEDI, pour JEudis Digitaux) sur les sujets clés du numérique : commercial, juridique, technique, sociétal.

BONJOUR METZ



Lancement d'une carte de fidélité «Bonjour Metz» auprès d'une centaine de commerces. Cette dernière permet également le paiement du stationnement. Ce «chèque parking universel» développé par Mobiwoom, startup messine, est utilisé par plus de 15 000 personnes.

Zoom sur...

LORnTECH, le label renouvelé



Labellisé métropole French Tech en juin 2015, le Sillon Lorrain, qui regroupe les agglomérations

de Metz, Nancy, Epinal et Thionville, a vu son label renouvelé en juillet 2016. Il traduit le respect des engagements pris quant à l'animation de l'écosystème

des startups lorraines. L'action de Metz se matérialise notamment au travers de la création d'événements et de la cristallisation des moyens autour de TCRM-BLIDA, bâtiment totem de LORnTECH.

LORnTECH est également membre des réseaux thématiques #IOT#MANUFACTURING et #FINTECH.

Les missions

Placé sous la Direction Générale Adjointe Ressources, le pôle Ressources Humaines est chargé de la mise en œuvre de la politique de développement des Ressources Humaines établie par le Maire, l'adjointe déléguée et la Direction Générale.

Garant de la gestion et du pilotage des ressources humaines, le pôle RH est l'interlocuteur privilégié pour les questions de l'ensemble des personnels municipaux, qu'elles soient administratives, financières, sociales ou managériales.

Ses missions au service de 2 500 agents et de l'ensemble des pôles municipaux s'articulent autour des 3 axes :

- le développement des Ressources Humaines : gestion des effectifs, développement des emplois et des compétences nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. À ce titre, il met en œuvre les procédures de recrutement, de mobilité interne ainsi que la politique de formation du personnel.
- la gestion administrative et financière des personnels : elle veille au bon déroulement des carrières individuelles de tous les agents et procède à la paye. Elle est chargée d'appliquer les textes régissant le statut de la fonction publique territoriale et veille au respect des droits et obligations des agents.
- les relations sociales et l'environnement de travail : le service veille au climat social, participe au dialogue avec les partenaires sociaux, notamment dans le cadre des instances paritaires. Il veille également au respect des règles et procédures en matière de santé et de sécurité au travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels et en matière de gestion du temps. Il contribue à la politique d'action sociale en faveur des personnels et inscrit ses missions dans le cadre de politiques municipales transverses comme la lutte contre les discriminations, pour l'égalité ou bien encore le handicap.

Ses actions sont conduites en liaison avec les cellules de gestion placées au sein des pôles et services municipaux.

Le pôle RH contribue à l'écoute et à l'information des agents et apporte également son concours aux directions, pôles et services sous forme de conseils dans le domaine de l'organisation et du management des ressources humaines.

Les chiffres

- 33 697 bulletins de paie sur l'année
- 2 160 actes administratifs
- 3 CAP, 4 C.T, 3 C.H.S.C.T. organisés
- 7 965 demandes d'emplois traitées
- 1 069 demandes de stages : 616 personnes accueillies / 489 conventions signées
- 317 recrutements sur postes permanents, non permanents et renouvellement de contrats
- 17 recrutements d'apprentis
- 18 recrutements en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)
- 10 recrutements en contrat « Emploi Avenir »
- 196 recrutements saisonniers durant la période estivale
- 27 stagiaires gratifiés (période supérieure à 2 mois)
- 22 Accueils TIG (travaux d'intérêt général), principalement dans les pôles propriété urbaine, patrimoine bâti et logistique technique, parcs, jardins et espaces naturels, Éducation et Animation, jeunesse, sports et vie associative
- 130 agents bénéficiaires d'un accompagnement professionnel
- 3 363 demandes de formation agents
- 129 agents ont sollicité un entretien auprès de l'assistante sociale du personnel

RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS

PROJET SOCIAL : HAUSSE DES PARTICIPATIONS EMPLOYEUR SANTÉ / LOISIRS

Le conseil municipal a décidé, après avis favorable du comité technique, d'augmenter la participation employeur pour certaines prestations d'action sociale visant à améliorer la santé et la qualité de vie des agents mais aussi à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

Destiné à tous les agents de la Ville de Metz et du CCAS, ce guide présente en un seul document l'ensemble des dispositifs proposés aux agents au sein de la collectivité dans les domaines de la santé, de l'accompagnement social, de la restauration, des transports, de la carrière, de la famille ou encore des vacances et des loisirs.

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE MUTUALISATION

Dans la perspective de la mutualisation des fonctions ressources avec Metz Métropole et en particulier de la création de services communs au 1^{er} janvier 2018, les deux collectivités ont engagé un dialogue avec les organisations syndicales via la programmation de groupes de travail sur des thématiques RH : formation-évaluation-carrière-RIFSEEP-congés-action sociale.

INSERTION PROFESSIONNELLE

La collectivité a révisé les modalités d'accueil des bénéficiaires d'emplois aidés en lien avec ses partenaires, Mission locale, Pôle emploi

(bilans d'accueil, objectifs de professionnalisation via la formation et le renforcement du tutorat). Le Conseil municipal a parallèlement décidé une augmentation de 5% du salaire brut mensuel des contrats emploi d'avenir.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Les agents municipaux candidats à la mobilité peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé auprès du pôle RH.

1^{ER} RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

En application de la loi du 4 août 2014, la collectivité a présenté son 1^{er} rapport au conseil municipal de novembre 2016. Il dresse un diagnostic initial sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes en interne et en externe qui détaille les politiques d'égalité menées par la Ville sur son territoire. Le plan interne de lutte contre les discriminations s'est traduit par des murs d'expressions, une table ronde, une campagne d'affichage et de la formation des encadrants.

PRÉVENTION DES RISQUES

Inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, le Document Unique répond à une obligation réglementaire qui a pour objectifs d'améliorer la santé et la sécurité au travail mais aussi les conditions de travail des agents. Le document de référence des services de la Ville élaboré grâce à un réseau d'assistants de prévention a été présenté au CHSCT du 26 avril 2016 et validé au conseil municipal



Zoom sur...

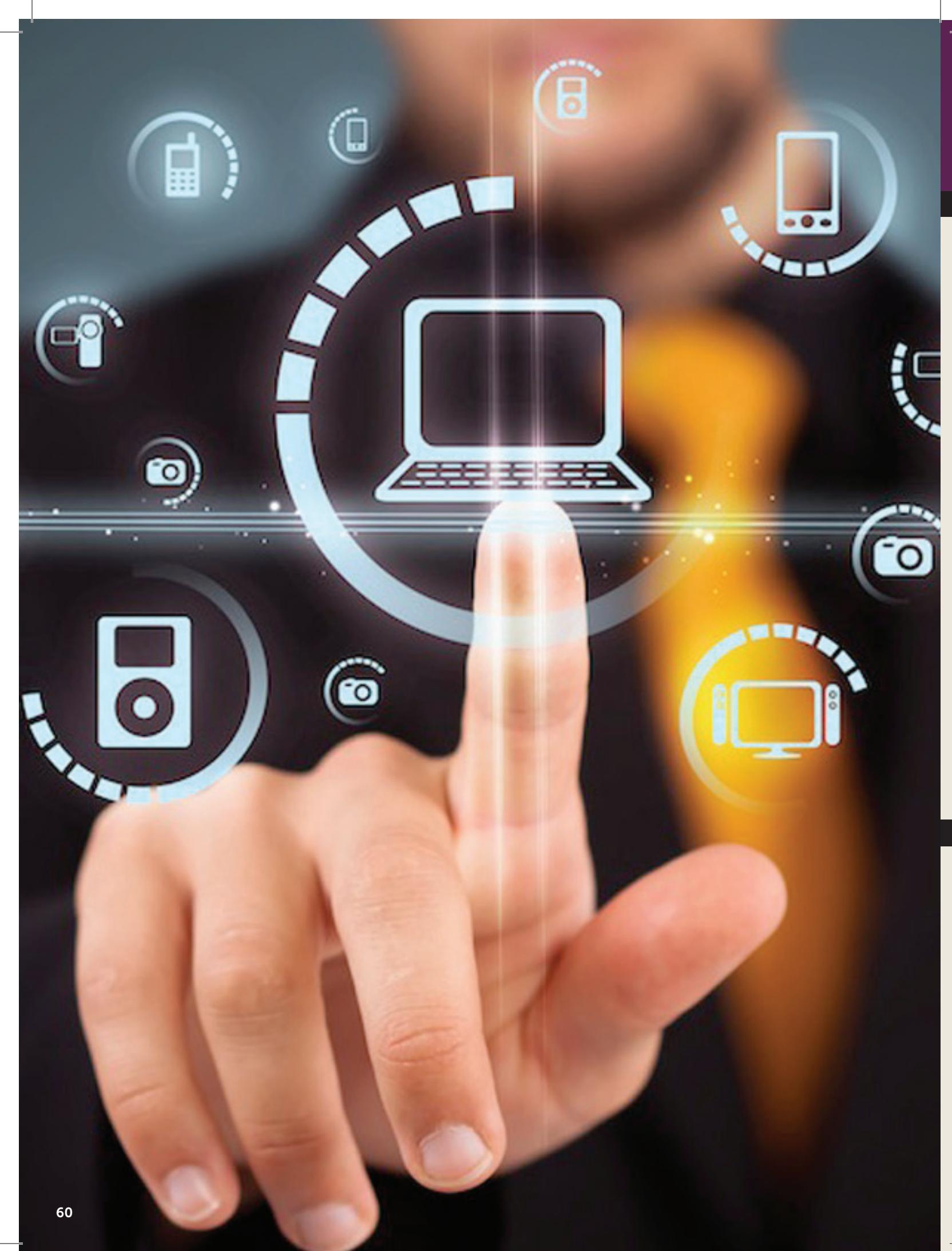
Qualité de vie au travail : le plan de prévention des risques psychosociaux engagé

Axe prioritaire du Projet d'Administration Municipal (PAM), la qualité de vie au travail est indissociable de la qualité du service public rendu aux usagers. Engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, la Ville de Metz a ainsi décidé d'initier un plan de prévention des risques psychosociaux (RPS) pour le personnel municipal. Une commission RPS, composée de représentants du CHSCT, se réunit régulièrement pour assurer le suivi du projet.

En 2016, une étude menée en partenariat avec l'ARACT au plus proche du terrain, a été déployée au sein de deux pôles pilotes, Education et Propreté Urbaine, en vue d'impulser une analyse sur la qualité de vie au travail. Ce travail a permis d'élaborer un diagnostic partagé des risques psychosociaux auxquels les agents peuvent être exposés et d'établir des plans d'actions qui seront mis en œuvre et suivis dans le cadre de l'actualisation du document unique.

perspectives
2017

- **Modernisation des parcours professionnels** : en application de la réforme des carrières de la fonction publique, le pôle RH engagera les procédures de « transfert prime/points », de reclassement statutaire et les nouveaux déroulements de carrière de l'ensemble des fonctionnaires de la collectivité et du CCAS. Le calendrier de mise en œuvre, prévu en différentes étapes, s'échelonnera jusqu'en 2020.
- **Réforme du régime indemnitaire** : en concertation avec les partenaires sociaux et en lien avec Metz Métropole, la Ville de Metz doit mettre en place le nouveau régime indemnitaire à compter de 2018. Ce « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) » a pour objectif de rationaliser et de simplifier le paysage indemnitaire en se substituant aux différentes primes des différentes filières statutaires.
- **Mutualisation et transferts de compétence** : le pôle RH, en lien avec le service RH de Metz Métropole et les collectivités concernées est chargé des opérations de transfert des agents qui intégreront les services communs mutualisés et les nouvelles organisations issues des transferts de compétence au 1^{er} janvier 2018. La nouvelle organisation et le futur projet de service de la DRH mutualisée donneront lieu à une démarche participative interne.
- **Plan de formation 2018/2020** : outil essentiel d'accompagnement des parcours professionnels et des évolutions des politiques publiques, le pôle RH engagera le travail de collecte des besoins en formation des services et de définition des priorités d'actions en lien avec le projet d'administration municipal.



Les missions



La DCSI gère un Système d'Information composé d'un socle commun à la Ville de Metz, son CCAS, et Metz Métropole. Il est constitué d'un réseau informatique, pour l'essentiel en

fibre optique, auquel sont connectés des objets dont les postes informatiques.

Le réseau informatique permet d'accéder à des ressources sur serveurs, situés dans un Datacenter, sécurisé et géré par la DCSI. Les postes informatiques connectés, sont équipés d'outils bureautiques largement partagés (Word, Excel, Messagerie et agenda Outlook, Intranet SharePoint, mais aussi outil de prise en main à distance, antivirus, accès sécurisé à internet) et, selon les besoins, d'applications informatiques métier.

Le Système d'Information doit constamment évoluer pour s'adapter à la mutualisation des services, aux besoins exprimés par les Directions métiers, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'ouverture aux autres communes de l'agglomération.

Les chiffres

- 3 020 objets connectés au réseau
- 467 points d'impression
- 250 serveurs
- 59 000 pages consultées sur : geo.metzmetropole.fr
- 306 km² couverts par le SIG
- 43 projets en cours
- Plus de 15 000 interventions par an
- 3 423 lignes téléphoniques
- Plus de 250 applications informatiques
- 20 000 plans produits sur sig.metzmetropole.fr
- 7 200 plans produits par les communes sur sig.metzmetropole.fr
- topographie : 141 interventions (53 % topographie, 33% arpentes et 14% en archéologie)
- sig.metropole.fr et geo.metzmetropole.fr (59 000 pages vues), 1 000 utilisateurs SIG.

SYSTÈMES D'INFORMATION

FAITS MARQUANTS

ARCHITECTURE RÉSEAU

- Remplacement derniers switchs de Metz Métropole (matériel d'interconnexion du réseau) par Alcatel pour usage des vlans (sous-réseaux) : sites MAP, CTC et HP.
- Raccordements divers : tennis Moselle Open, Metz Plage, Marathon Passage au Giga des sites hérités du CCAS (Petite enfance – Multi Accueils).
- Raccordement nouvelle crèche Charlemagne.
- Marché Internet des écoles : 100 sites.

WIFI

Remise à plat des accès WiFi grand public (Opéra -Théâtre, Musée, Conservatoire) et mise en place d'un accès à l'Hôtel de Ville.

CONCEPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR SIG 2017-2020

Analyse critique de l'existant, proposition de projets, adéquation aux enjeux de la Métropole.

CARTOGRAPHIQUE DANS LES

APPLICATIONS MÉTIERS

Ajout de la composante afin d'aider à la prise de décision tant dans le domaine opérationnel que dans le domaine stratégique. La cartographie est également un moyen de représenter les évolutions stratégiques des SI.

ANALYSES SPATIALES ET STATISTIQUES

Mise en valeur des traitements géographiques pour la conteneurisation, ZAE, Saint-Quentin, maquettes et analyses 3D, observatoires.

- Finalisation et mise en œuvre de la politique de sécurité et mise à niveau de la charte informatique.

- Veille réglementaire et technologique, incidences sur les pratiques, rédaction et diffusion de procédures et autres documentations à l'usage des utilisateurs.

perspectives
2017

- Phase 3 de l'équipement Numérique des écoles
- Mise en œuvre du schéma directeur incluant celui du service d'information géographique.
- Accompagnement des évolutions vers les compétences de la Métropole : voirie, urbanisme, réseaux, cimetières etc.
- Collaboration avec la Région Grand Est pour la mise en place de l'Infrastructure de données Géographiques.
- Modernisation du cadastre Alsace-Moselle en vue de la dématérialisation des archives cadastrales.
- Production d'un atlas cartographique sur la Ville de Metz.
- Ouverture du site Web dédié pour l'achats et le recharge des cartes de piscines.
- e-administration : mise en place d'un outil permettant à l'usager de pouvoir contacter et réserver certains services en ligne.



Les missions

Le service gestion domaniale gère 520 biens bâtis et 1200 terrains (logements, garages, commerces, remises,...) nécessitant d'être maintenus et entretenus en lien avec le Pôle patrimoine bâti et logistique. Les biens gérés recouvrent des situations juridiques complexes : désaffectation de bâtiments d'enseignement, baux commerciaux, baux emphytéotiques, délégation de service public,...pour chaque bien et terrain il faut pouvoir identifier les responsabilités de la collectivité (maintenance, assurances, sécurité, entretien ménager,...). Le service gère également 5 concierges dont l'activité relève de la sécurité, du gardiennage, de l'entretien des installations, des travaux à caractère administratif, mais aussi l'activité d'entretien ménager des bâtiments municipaux. Depuis mars 2015, le service gestion domaniale s'est recentré sur son cœur de métier du fait du transfert des missions entretien ménager et conciergerie à la cellule de gestion du Pôle juridique et moyens généraux.

Le service documentation dont la vocation est d'informer l'ensemble des agents de la collectivité, de rationaliser les flux d'informations en optimisant le traitement de l'information et l'analyse des besoins, mais aussi d'effectuer une veille sur les initiatives ou actions menées par d'autres villes ou organismes afin de les transmettre aux différents services ou pôles.

Formé à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, le Correspondant Informatique et Libertés assure une veille juridique permanente sur les forums de discussions des sites de AFCDP, de l'APRONET et de la CNIL. Un groupe de travail d'une vingtaine de correspondant a été constitué afin de mettre en place les exigences de la loi I&L.

Les chiffres

IMPÔTS 2016

- 332 dossiers ouverts s'agissant des trois principaux contrats d'assurances (Responsabilité Générale, Flotte Automobile et Dommage aux biens),
- Gestion, suivi et envoi des facturations, en AR, relatives à la taxe locale sur la publicité extérieure (375 enseignes pour montant facturé de 895 189.72 euros)

MOYENS GÉNÉRAUX

FAITS MARQUANTS

CESSION DE BIENS

Réunion régulière du comité de pilotage Cession de biens et de la Commission communale de cession du patrimoine et adaptation des clauses des mandats de vente du patrimoine immobilier aux contraintes du secteur public.

10,5M€. Mise en place de tableaux de bord pour assurer le suivi de l'activité du service, notamment s'agissant du plan de cession et du suivi des occupations des biens concernés.

RATIONALISATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS

Déménagement d'associations dans le cadre du réaménagement des locaux de Chambière et relogement d'associations pour faciliter la vente de certains immeubles.

AD'AP DE LA VILLE DE METZ

Planification des travaux de mise en accessibilité pour les bâtiments gérés par le service gestion domaniale pour la période 2016/2024.

DOMMAGES AUX BIENS

Avec l'assistance d'un AMO, la Ville a lancé une consultation pour assurer les différents biens de la collectivité. Le marché attribué à la SMACL est opérationnel depuis janvier 2017.

► DÉFINITION D'UNE LISTE DE BIENS À CÉDER POUR UN MONTANT DE

perspectives

2017

- **Utilisation des locaux associatifs :** dans le cadre du plan de cession et de la réaffectation du site des Récollets (suite au départ du CNFPT), le service sera amené à déplacer des locataires (privés, associations,...) et à revoir les conditions d'utilisation de certains locaux.

- **Finalisation des dossiers immobiliers complexes :**

legs Bilaine, transfert du collège Des Hauts de Blémont au Département, HFP – Cometz, SCI Marché des Halles, Banque alimentaire, bail emphytéotique Secours Populaire, servitude SAREMM, avenant bail Ligue Lorraine de Tennis.

- **Réduction de la vacance au sein des logements :** remise en location des appartements après travaux

• **Intégration du personnel dédié à l'entretien des Bibliothèques-Médiathèques :** des formations ont été programmées afin de permettre aux agents concernés de développer un savoir-faire identique à ceux de la Mission Entretien.



Les missions

- Mission de conseil et d'assistance juridique aux élus et services municipaux dans tous les domaines de l'activité administrative.
- Examen et contrôle d'actes juridiques et/ou administratifs (réécriture de différents documents contractuels (conventions, protocoles...) et autres actes administratifs de type arrêtés municipaux (arrêtés de délégations....) ou délibérations du Conseil Municipal, examen et validation des conventions soumises à l'examen du Conseil Municipal..
- Traitement des procédures précontentieuses et contentieuses. En cas de contentieux, rédaction de mémoires et représentation de la commune devant les juridictions administratives et judiciaires. En cas de recours aux services d'un conseil extérieur, préparation des dossiers, lecture des projets de mémoire avant dépôt et formulation d'observations ou production de pièces complémentaires en lien avec les services municipaux.
- Veille juridique et établissement de «fiches-procédures» : Information des services sur les évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles. Rédaction au besoin de fiches détaillant les procédures à suivre et proposant des modèles d'actes pour une plus grande sécurité juridique.

Les chiffres

- 37 affaires soldées en 2016 (dont 20 concernant la juridiction administrative, 15 pour la juridiction judiciaire et 2 outrages à agents).
- Le nombre de consultations téléphoniques, de rapports, de notes internes ou d'emails adressés par le service au titre de ses missions de conseil et d'assistance juridique est de 510 pour l'année 2016 contre 340 en 2015.

JURIDIQUE

FAITS MARQUANTS

COLLABORATION AVEC LES SERVICES DU CCAS

Concours apportés au CCAS au titre de la mutualisation des fonctions ressources. Analyse des spécificités du droit local en matière d'aide

sociale communale et aide à la définition et mise en place de fiches procédure.

- Participation à la réflexion sur la création de services communs avec Metz Métropole

Zoom sur...

Aide sociale communale, une spécificité

L'accroissement du nombre de demandes adressées au Maire de Metz sur le fondement de l'article L511-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles par des personnes démunies de toutes ressources a conduit le CCAS à se rapprocher des Services de la Ville afin de finaliser une procédure de traitement de ces demandes en conformité avec la réglementation locale en vigueur. L'aide sociale communale est une spécificité de droit local, découlant de la loi du 30 mai 1908, qui n'existe que dans les 3 départements

d'Alsace-Moselle. En étroite collaboration avec la Direction de l'Action sociale et de l'insertion du CCAS, le Service Juridique de la Ville a ainsi procédé à l'examen de la réglementation et de la jurisprudence en vigueur et participé à l'élaboration d'une fiche procédure tenant dûment compte des répartitions de compétences propres notamment aux services de l'Etat en charge de l'organisation de l'hébergement d'urgence en Moselle et de l'accueil des demandeurs d'asile.

ASSEMBLÉES

Les missions

Le Service des Assemblées assure la gestion administrative de la Commission des Finances, des Ressources, du Conseil Municipal, ainsi que la coordination des principales commissions municipales préparatoires au Conseil Municipal.

- À ce titre, il gère notamment :

La formation et l'assistance aux élus : aide au téléchargement des projets de délibération, aide à la prise de note dans les fichiers PDF lors des séances. Mise en place d'un manuel utilisateur pour l'utilisation des tablettes

- L'administration fonctionnelle de l'application AIRS DELIB (environ 300 utilisateurs) et des plateformes ADMIN AIRS et ADMIN DELIB :

• AIRS DELIB : formation et assistance aux agents municipaux (prise en main à distance), mise en place d'un manuel d'utilisateur, création d'organigrammes pour chaque service de la Ville mentionnant le circuit de validation des délibérations.

• L'administration fonctionnelle de l'application EXTRANET ELUS (environ 250 utilisateurs) : mise en place d'un manuel d'utilisateur, assistance aux agents municipaux et élus, formation et soutien logistique auprès des gestionnaires de commissions. Il est également l'interlocuteur privilégié des élus auprès desquels il a un rôle de conseil, et a en charge les relations avec les groupes politiques.

• La Gestion des comptes des groupes politiques : vérification réglementaire de la demande des groupes, établissement des bons de commandes, relais entre les groupes politiques et le service des finances, suivi des consommations (téléphone, courrier, photocopies,...), gestion des budgets de chaque groupe.

Les chiffres

- Le Conseil Municipal s'est réuni à 10 reprises en séances publiques et 255 dossiers lui ont été soumis.
- 10 367 feuilles recto-verso ont été imprimées pour l'ensemble des dossiers du Conseil Municipal.



PATRIMOINE BÂTI

FAITS MARQUANTS

- Travaux phase 2 groupe scolaire les Pensées : 252 000 €
- Agrandissement du self Auguste Prost : 330 000 €
- Projet numérique dans les écoles : 113 000 €
- Rénovation salles de classe et sanitaires Maternelle Chanteclair : 74 000 €
- Rénovation restaurant scolaire Ste Thérèse : 189 000 €
- Remplacement de menuiseries groupe scolaire Jean Moulin : 230 000 €
- Travaux de réhabilitation Maternelle les Coccinelles : 467 000 €
- Remplacement de menuiseries groupe scolaire Jules Verne : 127 000 €
- Travaux de mise en accessibilité groupe scolaire 4 Bornes : 205 000 €
- Travaux de mise en conformité Tour Bernadette : 325 000 €
- Travaux de rénovation Piscine square du Luxembourg : 310 000 €
- Remplacement de Parquet Ancien Palais des sports : 186 000 €
- Remplacement groupes froids Arsenal : 317 000 €
- Restructuration ancienne poste de Borny : 1 700 000 €
- Début travaux réhabilitation Crèche Primevères : 900 000 €
- Travaux de réhabilitation Multi-accueil de la Grange-aux-Bois : 118 000 €

Zoom sur...

946 festivités en 2016

Outre les déménagements inter-services de la Ville, le service Manifestations et festivités intervient en appui logistique des pôles organisateurs de manifestations (Culture, Jeunesse et sports, Education). Parmi les plus illustres, les Fêtes de la Mirabelle, la Saint-Nicolas et Metz-plage. Les illuminations de fin d'année sont

entièrement gérées par ce service, de l'ingénierie à l'entretien, au même titre que le spectacle musical du Lac aux cygnes. Un spectacle gratuit réalisé à partir de fontaines animées rehaussé par la lumière et une vidéo projection qui crée chaque été l'événement, de fin juin à début septembre, au plan d'eau. Le thème 2017: Les Impressionnistes.

• Environ 52 chantiers sont prévus pour 2017, en études et travaux dont les principaux sont les suivants :

- Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux (21 études)
- GS les pensées : travaux phase III
- GS St Thérèse: réhabilitation du restaurant scolaire (tranche 2)
- Élémentaire Jean de la Fontaine : réfection du chauffage
- Hôtel de ville: Remplacement de l'ascenseur

- Hôtel de ville: Réfection sanitaire accessible PMR au RDC
- Régates messines: rénovation des douches et production ECS
- MJC 4 Bornes: Réfection de toiture
- Jardin botanique: Rénovation du chauffage des serres
- Crèche Bernard Chabot : réaménagement des sanitaires
- Renouvellement du parc VU : diminution du nombre de véhicules et remplacement par des véhicules de moindre volume.
- Consommations de carburant : objectif réduire de 15% la consommation globale des pôles et services.

Les missions

Le patrimoine bâti est composé du service des Études qui s'assure, avec l'assistance de l'architecte, de la faisabilité des projets, établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation, les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets. Il veille au respect du calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

- Le service des Travaux a pour mission de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments. La cellule intervient en qualité de prestataire de services pour le compte des services gestionnaires. A ce titre, elle assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux. La division ateliers intervient quant à elle en menuiserie, serrurerie, couverture, maçonnerie, carrelage, vitrerie, peinture, et revêtement de sol. Son rôle principal est d'assurer le petit entretien, les réparations, les mises en sécurité, suite à casse ou vandalisme, la confection de mobilier bois ou de pièces métalliques (grilles, portails) lorsqu'il s'agit de sur mesure, ou de cas très spécifiques. Cette équipe intervient également dans le domaine de l'événementiel, Marché de Noël, Metz Plage, jardins éphémères, Nuit Blanche, Marathon, Moselle Open.

- L'Entretien des Bâtiments est constitué de 3 cellules, l'Entretien Production Interventions (EPI), la subdivision « Electricité », « Chauffage Sanitaire » et le magasin. Elles assurent la maintenance du patrimoine communal, l'entretien des terrains multisports, et des aires de jeux dans les quartiers, l'éclairage du patrimoine architectural et des monuments historiques et divers sites sans oublier la rénovation et la mise en service des fontaines et jets d'eau.

- Enfin, le Parc Automobile est chargé d'assurer l'entretien et la réparation des véhicules et engins municipaux. Son rôle est de mettre à disposition des moyens répondant aux besoins de l'ensemble des pôles et services municipaux et d'en assurer leur renouvellement. Le service gère également l'approvisionnement en carburants ainsi que les véhicules mutualisés en pools.

Les chiffres

- La Cellule Études a été sollicitée en 2016 pour 145 chiffrages d'opérations et 36 consultations d'entreprises (hors procédures sans formalité),
- Pour 2016, l'activité de la Cellule « Travaux », atteint un montant de suivi de travaux de l'ordre de 6 224 000 euros y compris achèvement des opérations démarrées en 2015.

perspectives

2017



Les missions

Le service pilote et coordonne, au nom de la maîtrise d'ouvrage, l'action des intervenants externes et internes pour la conduite à bonne fin des grands projets structurants de la Ville de Metz (infrastructures et superstructures).

Par ailleurs, il conseille ponctuellement les pôles et services en matière de conduite de projets : lancements des différentes phases du projet, programmation.

Ces missions sont menées en garantissant la mise à disposition du public des équipements ou aménagements projetés dans les délais et budget impartis ; en assurant aux utilisateurs les fonctionnalités attendues, en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité (et tout particulièrement des déplacements doux), de qualité des paysages urbains, de qualité architecturale, d'équilibre social des territoires, de densité, de prise en compte des personnes à mobilité réduite...etc

perspectives
2017

- Le démarrage du chantier de restructuration sur le site de l'école de la Seille au Sablon est prévu au troisième trimestre 2017.
- Un projet d'aménagement du plateau du service Etat-civil de la Ville est à l'étude en complément de travaux intérieurs (rafraîchissement et électricité).
- Le site de la propreté urbaine rue Dreyfus Dupont va faire l'objet d'une dépollution dans le cadre de la démarche ISO 14001 (retrait de cuves polluées du site).
- **Projet d'architecture** : projets sur Monuments Historiques en lien l'Architecte des Bâtiments de France) portant notamment sur la Maison Rabelais ou l'illumination de la rue des jardins.
- Contribution à l'Agenda d'Accessibilité programmée notamment pour l'éclairage du péristyle de l'Hôtel de Ville ou le boulodrome du Sablon.

ARCHITECTURE ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

FAITS MARQUANTS

L'AGORA MÉDIATHÈQUE CENTRE-SOCIAL



La 1^{ère} tranche des travaux est achevée et comprend les fondations et la dalle du rez-de-chaussée. Parallèlement le projet d'établissement et le choix du mobilier sont en cours. Rappelons que ce nouvel équipement a vocation à devenir un véritable « labatoire social » qui permette d'imaginer de nouvelles pratiques dans un quartier en pleine évolution.

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DEBUSSY

Le concours d'architecture a été lancé dans le cadre du projet de restaurant scolaire de l'école Debussy. Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre externe s'est porté sur Maxime Busato architecte mandataire. Le bâtiment certifié haute qualité environnementale intégrera un préau, celui existant ayant été démolí.

RESTAURANT SCOLAIRE ÉCOLE DE LA SEILLE

La restructuration d'un bâtiment sur le site de l'école de la Seille au Sablon est projetée pour réaliser un restaurant scolaire. Choix de la maîtrise d'œuvre sur intentions architecturales : BAGARD & LURON architectes.

ACCUEIL DU PUBLIC À L'HÔTEL DE VILLE

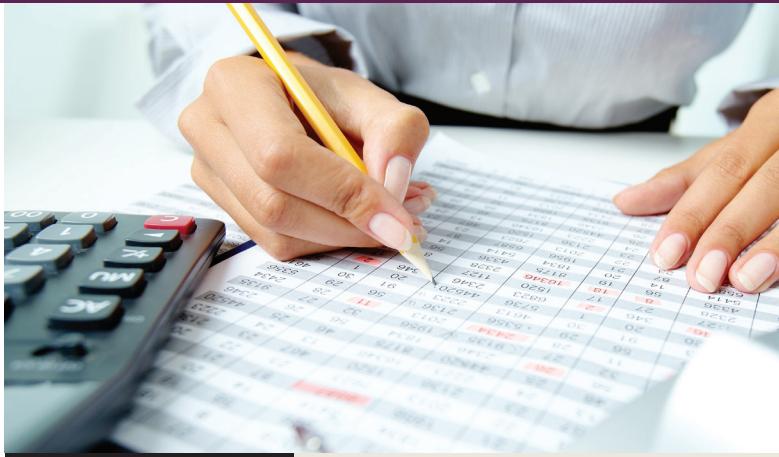
Afin d'améliorer l'accès et l'accueil à l'Hôtel de Ville, une banque multi-services et une rampe d'accès PMR ont été réalisées.

EXTENSION DE LA RESTAURATION AUGUSTE PROST

Le projet prévoit également la transformation d'un logement en RASED et a été soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

RECONVERSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PRIMEVÈRES

Les travaux sont en cours dans l'école maternelles qui doit accueillir une crèche de 30 places et le pôle parentalité.



Les missions

Au sein de la Direction Générale Adjointe Ressources, le Pôle Finances, Commande Publique et Contrôle de gestion comprend trois entités complémentaires :

- Le service des finances produit l'aide à la décision nécessaire au pilotage de la stratégie financière de la collectivité par les Elus et la Direction Générale. Chargé de l'élaboration du budget et de son exécution, il garantit la bonne gestion des ressources financières et la préservation des grands équilibres financiers de la collectivité.
- Le service de la commande publique assure la régularité des procédures de marchés publics de la collectivité. Il conseille les services dans le choix des procédures et l'analyse de leurs besoins. Il a en charge l'élaboration des pièces nécessaires au lancement des consultations et gère la passation. Il appuie les services dans l'exécution des marchés. Le service comprend également un bureau des achats qui achète et gère les fournitures et services nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité (vêtements de travail, fournitures administratives, produits d'entretien) pour le compte de l'ensemble des services de la Ville.
- Le service du contrôle de gestion contribue au pilotage de la collectivité en produisant des outils de suivi à destination de la Direction Générale et des directions opérationnelles de la Ville. En liaison étroite avec les pôles gestionnaires, il est en charge du contrôle financier des délégations de service public et appuie les services dans leurs relations avec les partenaires de la collectivité.

Les chiffres

- **17** délégations de service public contrôlées et **2** concessions de réseaux suivies
- **5M** d'euros de redevances contrôlées et **1,9M** d'euros de contraintes de service public vérifiés
- **4** SEM/SPL et **9** partenaires stratégiques suivis
- **28** suivis budgétaires élaborés et transmis mensuellement aux Pôles, DGA et DGS
- **19 264** mandats et **4 719** titres
- **132** demandes de consultation
- **126** avenants
- **312** notifications de marché et accords-cadres

FINANCES, MARCHÉS ET CONTRÔLE DE GESTION

FAITS MARQUANTS

POURSUITE DE LA MODERNISATION DU SI FINANCES



Mise en place des nouveaux modes d'engagement des dépenses et recettes : écriture de procédure communes à la Ville de Metz et Metz Métropole, formation de tous les acteurs Finances et services opérationnels.

DÉMATÉRIALISATION DE L'ENREGISTREMENT DES FACTURES

Travail préparatoire au passage en production de CPP au 1^{er} janvier 2017.

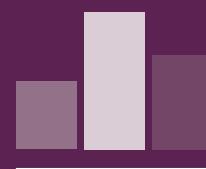
- Accompagnement de la DSP stationnement voirie opérationnelle au 1^{er} janvier 2018. Projet porté par le Pôle Mobilités et Espaces Publics.
- Suivi d'exécution budgétaire qui permet une synthèse des consommations budgétaires pour les décideurs.



- **Mutualisation avec Metz Métropole :** les missions relevant du contrôle externe (partenaires stratégiques, DSP, SEM/SPL,...) vont être mutualisées avec la Mission Organisation, Méthodes - Contrôle de Gestion de Metz Métropole.

- **Revue budgétaire et dialogue avec les Pôles** afin d'intégrer les nouveaux projets
- **Accompagnement au renouvellement de Délégation de Service Public** : projets transversaux entre services ressources et opérationnels

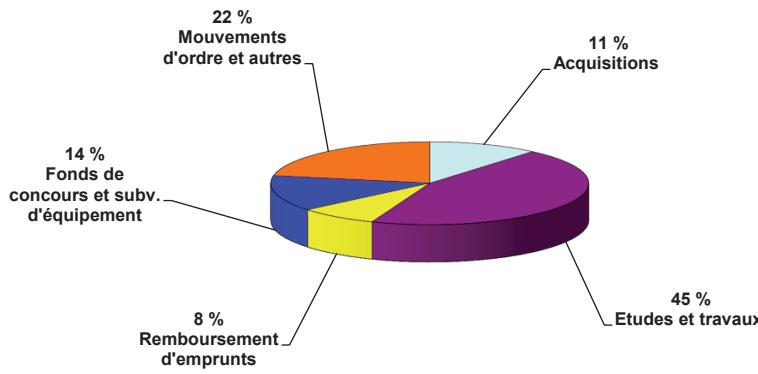




FINANCES

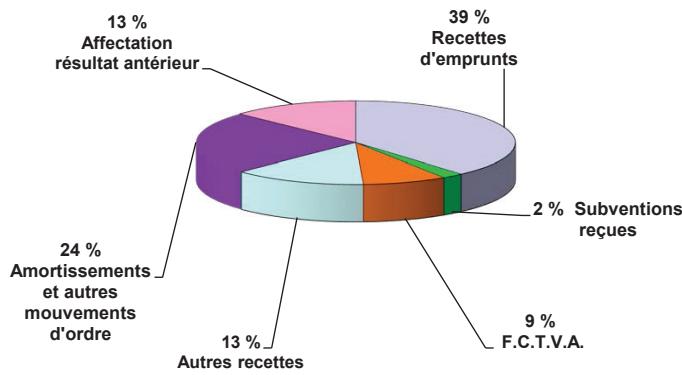
COMpte ADMINISTRATIF 2016 PAR NATURE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



ACQUISITIONS	4 496 796,15 €	11%
ETUDES ET TRAVAUX	18 004 420,56 €	45%
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	3 207 670,61 €	8%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	5 654 081,31 €	14%
MOUVEMENTS D'ORDRE ET AUTRES	8 879 061,11 €	22%
 TOTAL	40 242 029,74 €	100%
Opérations sous mandat	344 578,98 €	
 TOTAL GENERAL	40 586 608,72 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT



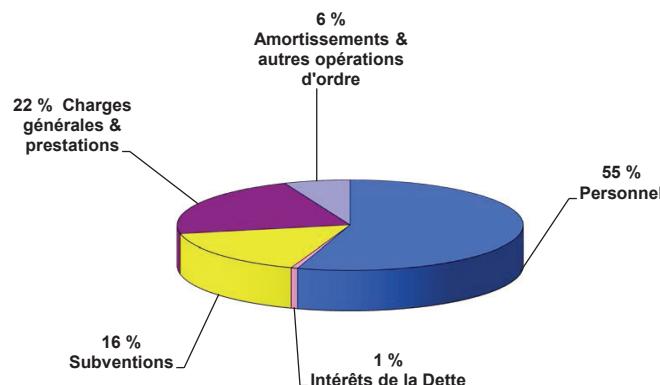
RECETTES D'EMPRUNTS	15 733 900,00 €	39%
SUBVENTIONS RECUES	876 006,32 €	2%
F.C.T.V.A.	3 486 549,63 €	9%
AUTRES RECETTES	5 480 695,94 €	13%
AMORTISSEMENTS ET AUTRES MOUVEMENTS D'ORDRE	9 960 206,48 €	24%
AFFECTATION RESULTAT ANTERIEUR	5 285 875,13 €	13%
 TOTAL	40 823 233,50 €	100%
Opérations sous mandat	0,00 €	
 TOTAL GENERAL	40 823 233,50 €	

comptes
et légendes

La section d'investissement présente un total général en recettes de 40 823 233,50€, et en dépenses de 40 586 608,72€, soit respectivement une baisse de 3,68% en recettes et une augmentation de 2,63% en dépenses.

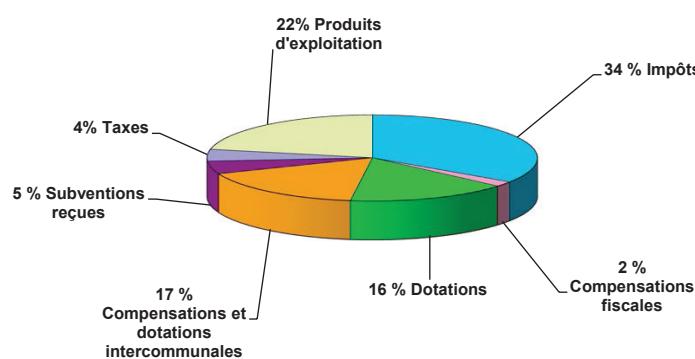
COMpte ADMINISTRATIF 2016 PAR NATURE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PERSONNEL	88 733 674,32 €	55%
INTERêTS DE LA DETTE	1 003 505,98 €	1%
SUBVENTIONS	26 346 169,88 €	16%
CHARGES GENERALES & PRESTATIONS	35 553 854,16 €	22%
AMORTISSEMENTS & AUTRES OP. D'ORDRE (sorties d'actif)	9 960 206,48 €	6%
TOTAL	161 597 410,82 €	100%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



IMPÔTS DIRECTS	57 282 385,00 €	34%
COMPENSATIONS FISCALES	3 218 475,13 €	2%
DOTATIONS DE L'ETAT	26 118 510,00 €	16%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	27 869 748,00 €	17%
SUBVENTIONS REÇUES	8 057 621,94 €	5%
TAXES	7 326 854,56 €	4%
PRODUITS D'EXPLOITATION	36 276 200,84 €	22%
TOTAL	166 149 795,47 €	100%

UNE GESTION RIGOUROUSE

La section de fonctionnement présente un total général en recettes de 166 149 795,47€ et en dépenses de 161 597 410,82€. Hors mouvement d'ordre, l'écart entre les recettes réelles et les dépenses réelles permet de dégager une épargne brute de 12 917 632,45€ en repli de 13,49% par rapport à 2015. Cette diminution résulte d'une diminution plus rapide des recettes réelles de fonctionnement (-1,51%) sous l'effet de la baisse des dotations de l'Etat, que celle des dépenses réelles de fonctionnement (-0,33%).

Le montant global des dotations s'élève à 26,119M€, soit une diminution de 3,222M€ (-10.98%) par rapport à 2015. Cette évolution est essentiellement due à la montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) instaurée en 2014. La baisse de la dotation forfaitaire s'est ainsi poursuivie en 2016 et s'est chiffrée à - 3,462M€, soit - 14,90 %, par rapport à 2015. Les participations reçues connaissent une diminution significative de -1.131M€ (-12.31 %) et s'établissent à 8.058M€. Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 1,51% par rapport à 2015, exercice caractérisé par une forte progression des produits de gestion courante, des participations reçues (financements des crèches par la CAF) et des dividendes versés par l'UEM. Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 0,33% par rapport à 2015.

LES GRANDES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE METZ

OPÉRATIONS MANDATÉES 2016

Grosses rénovations écoles et accessibilité PMR	997 968 €
Ecole progr. Efficacité énergétique	455 241 €
BAM	97 688 €
Porte des Allemands	20 498 €
Centre Cult. Et Soc. / Metz Nord - Patrotte	948 963 €
Place Mazelle	2 711 €
Projet urbain Patrotte / Metz Nord	255 761 €
Opérations structurantes de voirie	7 325 €
Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	121 535 €
Schéma directeur système d'information	1 163 112 €
Création et rénovation Restaurants scolaires	656 607 €
Restauration des Églises et Monuments Historiques	1 004 037 €
Réfection des cimetières / Extension columbariums	89 589 €
Rénovation centres socioculturels	28 013 €
Enrichissement des collections	274 835 €
Confortement et mise en valeur des cours d'eau	430 707 €
Création, rénovation espaces verts	191 074 €
Réseau d'éclairage urbain	1 300 712 €
Démolition reconstruction Pont Lothaire	120 376 €
Budgets participatifs	834 302 €
Modernisation de la propreté urbaine	1 164 265 €
Projet numérique dans les écoles	334 011 €
Création jardins familiaux	49 053 €
Centre des Congrès	6 500 000 €
Travaux dans les crèches	111 552 €
Plan éco-mobilité	534 741 €
Opérations structurantes de voirie	1 055 508 €

TOTAL DEPENSES SUR AP **18 750 182 €**

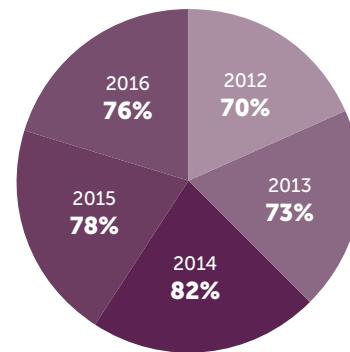
Les montants cités ci-dessous correspondent aux tranches de financement de l'année 2016 des projets engagés.

DES INVESTISSEMENTS ADAPTÉS À NOS RESSOURCES

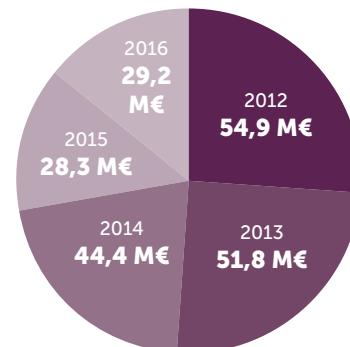
Le montant total des dépenses d'équipement s'élève à 29 194 286.29 € (28 260 426.97 € en 2015). Après un exercice de transition en 2015, l'année 2016 est caractérisée par l'entrée dans une phase opérationnelle des principaux projets d'investissement du mandat (centre de congrès, Agora, rénovation du plateau piétonnier).

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (75.34 %) reste stable par rapport à 2015 (76.16 %) fruit d'une gestion rigoureuse des finances communales.

Un taux de réalisation des dépenses d'investissement élevé



Volume de dépenses d'équipement en millions d'euros



comptes
et légendes

Les grands chantiers de la Ville font l'objet de programmes pluriannuels d'investissement, ce qui permet de conduire ces projets dans une approche prospective pour mieux maîtriser les dépenses annuelles d'investissement.

VENTILATION DES SUBVENTIONS PAR POLITIQUE PUBLIQUE EN 2016

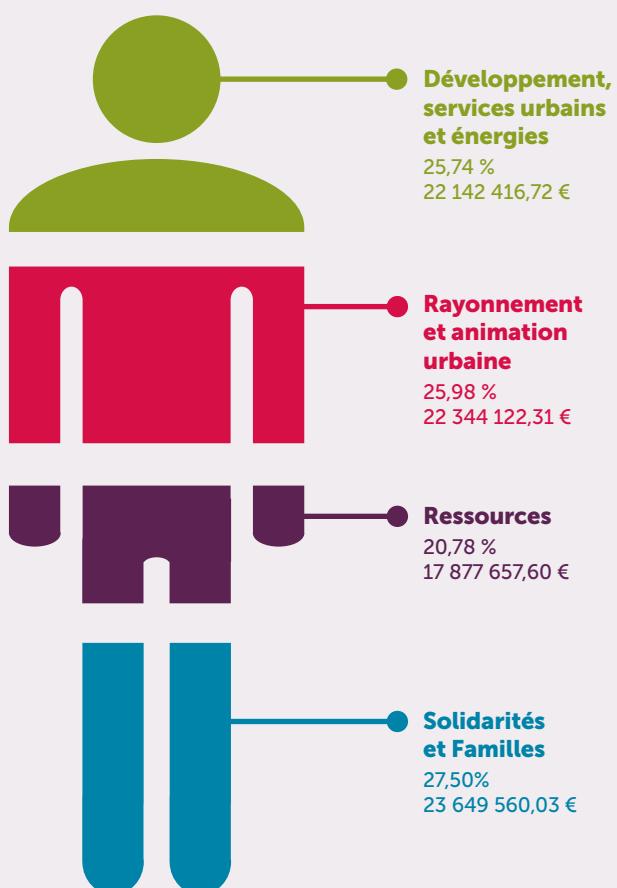
DÉVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ÉNERGIES	
Urbanisme, Habitat et planification urbaine	171 316
Transition énergétique et prévention des risques	-
Parcs, Jardins et espaces naturels	-
Mobilité et Espaces publics	318 682
Propriété urbaine	-
Mission développement durable et solidaire	85 000
	574 998

RAYONNEMENT ET ANIMATION URBaine	
Culture	10 156 089
Tranquillité publique, Commerce et Réglementation	2 037 667
Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative	5 063 126
	17 256 882

RESSOURCES	
Ressources humaines	1 002 246
Finances, Contrôle de gestion et Commande Publique	4 443 152
Patrimoine bâti et logistique technique	-
Systèmes d'information	-
Juridiques et moyens généraux	32 345
Mission Ville numérique	1 178 112
	6 655 855

SOLIDARITÉS ET FAMILLES	
Éducation	398 428
Petite enfance	2 446 071
Politique de la ville, Cohésion territoriale et Insertion	1 070 863
Mission Ville pour Tous	263 880
CCAS	4 811 400
	9 010 642

REPRÉSENTATION DE LA MASSE SALARIALE EN 2016



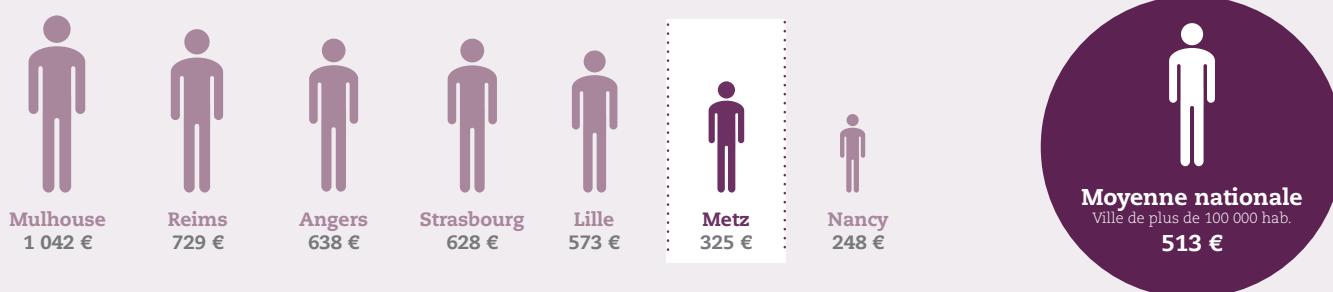
En 2016, la masse salariale représente 88,734 M€ soit une diminution de 0,28% par rapport à 2015. Cette évolution est due aux mesures du plan ANCF qui ont permis de réaliser une économie de 2,449 M€ en 2016, supérieure aux facteurs de progression de la masse salariale.

Les charges de personnel représentent 58,67% des dépenses réelles de fonctionnement. Hors intégration de la petite enfance au 01/01/2015, ce ratio serait inférieur à 50%. À partir des données disponibles de la Direction Générale des Collectivités Locales, cet indicateur est de 56,8% pour les Villes de plus de 100 000 habitants.

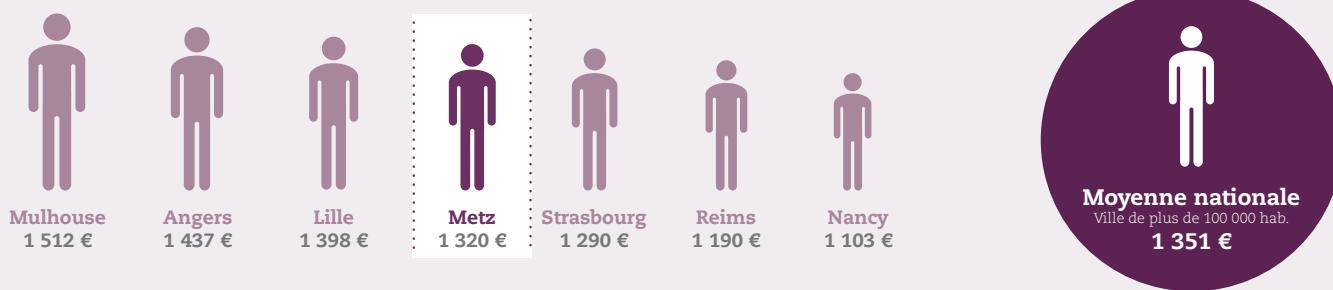
UNE MAÎTRISE DES RESSOURCES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Source DGCL sur la base des ratios publiés sur le site pour les villes de plus de 100 000 habitants.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



La Ville de Metz consacre, par habitant, des dépenses de fonctionnement de 1 320 €, soit 31 € de moins que les villes de même strate. En ce qui concerne les dépenses d'équipement, la Ville investit 325 € par habitant soit 188 € de moins que les villes de même strate.

Le ratio de dette par habitant est très en dessous des autres villes. Metz a une dette de 341 € par habitant, alors que Reims se situe à 1 897 €, Mulhouse à 1 882 € et Nancy à 1 013 €. Par rapport à la moyenne des ville de plus de 100 000 habitants, Metz a une dette de 71,4% inférieure à la moyenne des villes comparables. La moyenne nationale est de 1 191 € par habitant.

UNE DETTE FAIBLE PAR HABITANT



La dette de METZ s'élève au 31 décembre 2016 à 51 millions d'euros. Les emprunts sont constitués de prêts à taux fixe pour 47% et 53% pour des prêts à taux variable, essentiellement indexés sur le livret A.



LES PARTENAIRES DE LA VILLE PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Cette représentation en galaxie montre la diversité des partenariats de la Ville de Metz avec des organismes qui, en lien avec elle, mettent en œuvre certaines de ses politiques publiques.

Le schéma ci-contre ne montre cependant pas toute l'étendue et toute la richesse des partenariats de la Ville et de ses acteurs. Une sélection a été opérée sur une base financière afin de maintenir la lisibilité de cette présentation. Le seuil financier retenu est de 153 k€ (153 000 €) minimum de subventions versées aux associations partenaires de la Ville.

Les cercles concentriques autour de la Ville illustrent la proximité entre le partenaire et la collectivité. Ainsi, le CCAS, l'Office du tourisme ou l'EPCC Metz en Scènes par exemple, sont-ils des leviers essentiels dans la réalisation des actions en matière de solidarité, de rayonnement ou de culture. Idem pour l'UEM en matière d'énergie.

LÉGENDE

Nature juridique de l'organisme partenaire :

- | | | |
|---|---|---|
|  |  |  |
| Associations et Etablissements Publics | Société Déconomie Mixte (SEM) | Délégation de Service Public (DSP) |

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par des collectivités locales telles que la commune, le département, la région ou l'État, directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

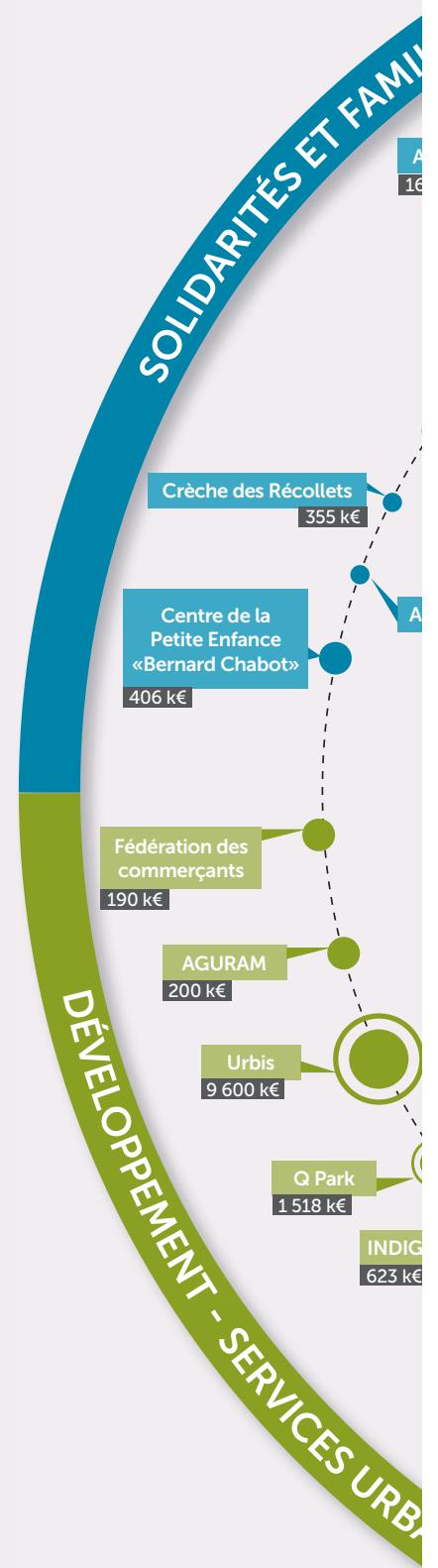
UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé. La rémunération du délégataire est liée au

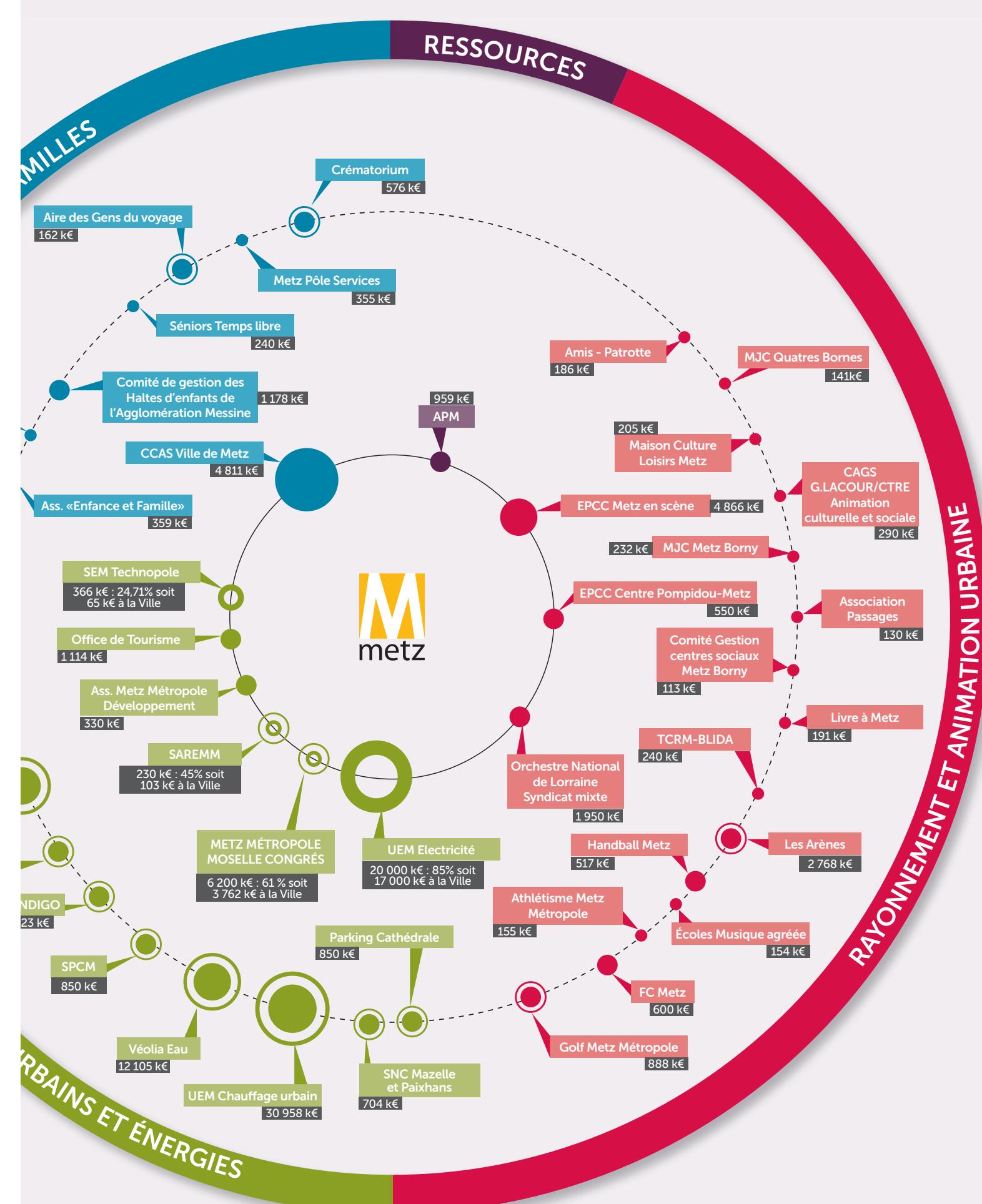
résultat de l'exploitation du service. La DSP est généralement utilisée pour des activités appelant un savoir-faire spécifique et dont ne dispose pas la collectivité qui délègue.

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE est une société anonyme régie par le Code du commerce dont le capital est détenu à 100% par au moins deux collectivités territoriales (ou leurs groupements). Cette société peut être chargée de toute activité d'intérêt général, et notamment de l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial.

La taille des pastilles rondes et les chiffres en € indiquent :

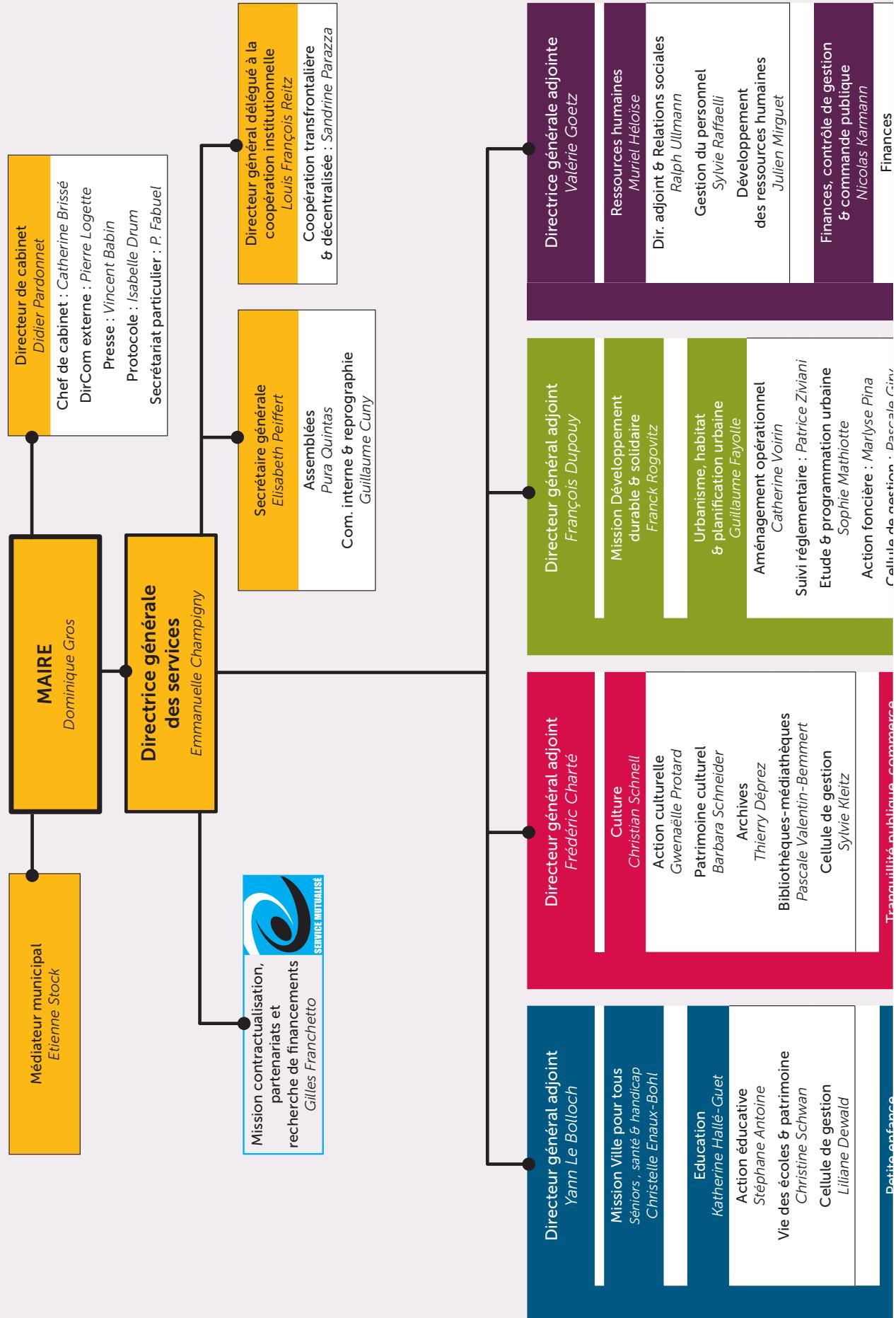
- Pour les associations : montant de la subvention versée en 2016.
- Pour les Sociétés d'économie mixte : part de la Ville de Metz dans le capital de la société.
- Pour les Délégations de service public : le chiffre d'affaires 2016 de la DSP.

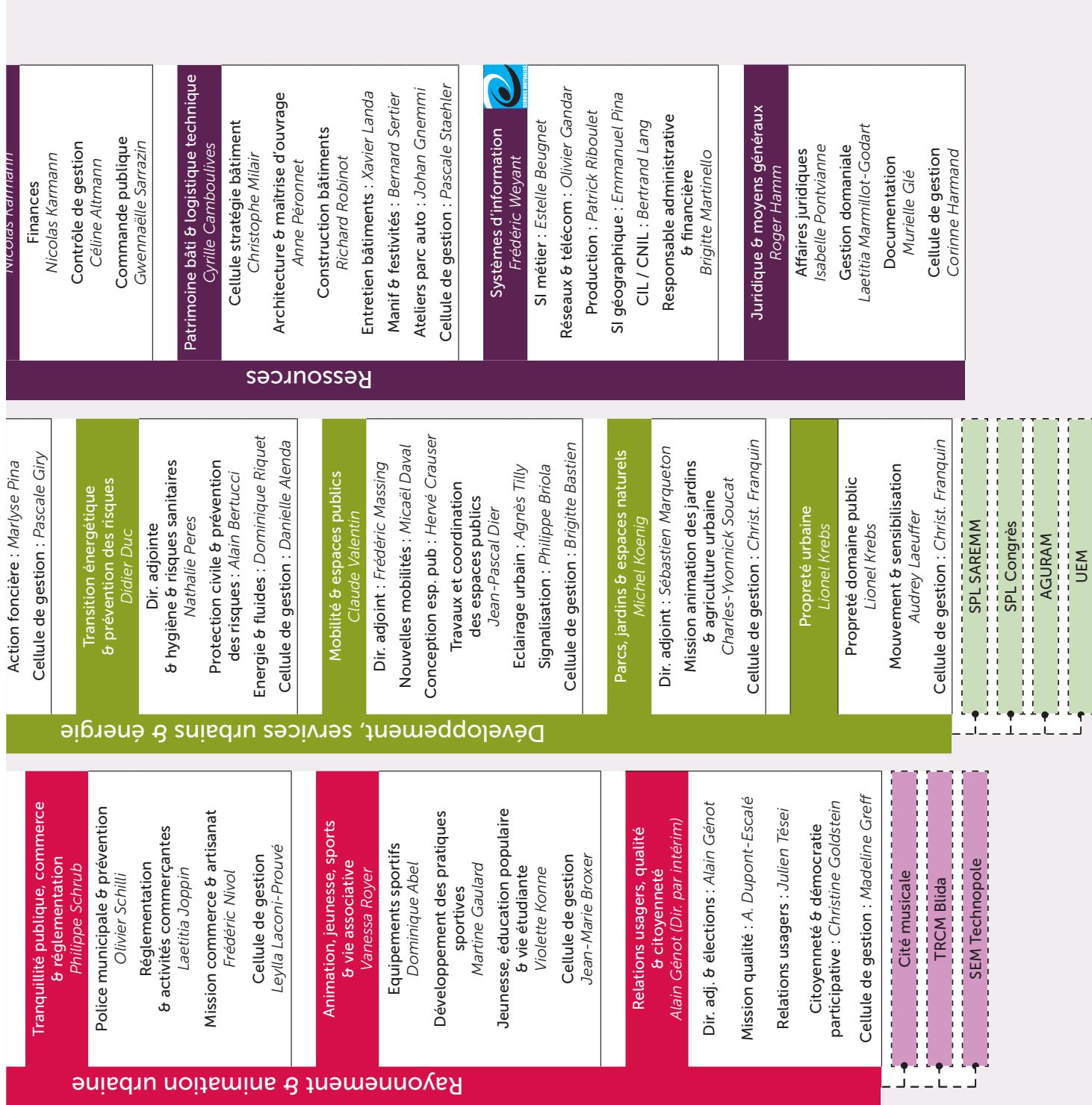




ORGANIGRAMME DES SERVICES

Avril 2017







DIRECTION GÉNÉRALE
Communication interne

Réalisation graphique
Caroline CORY/Ville de Metz
Crédit photos
Philippe GISSELBRECHT/Ville de Metz
Oliver LIEVIN/Ville de Metz
Impression
Imprimerie Gérard Klopp

ALLO MAIRIE
N°Vert 0 800 891 891
SERVICE ET APPEL GRATUIT

